

Numéro spécial du 11^{ème} Congrès National de Médecine de Travail Hammamet, 13-14 décembre 2024

Résumés des e-posters (P101–P204)

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES DES OUVRIERES DE CONFECTION TEXTILE CONCERNANT LE CANCER DU SEIN ET LES MOYENS DE DEPISTAGE

M. BOUHOULA^{1,2}, R. GHAMMEM^{2,3},
M. LASSOUED^{4,2}, Z. ATHIMNI^{1,2},
N. GANNOUN^{1,2}, I. KACEM^{1,2},
M. MAKHLOUF^{1,2}, A. CHOUCANE^{1,2},
M. MAOUA^{1,2}, H. KALBOUSSI^{1,2},
A. BRAHAM^{1,2}, O. EL MAALEL^{1,2},
A. MTIRAOUI^{2,4}, I. HARRABI^{2,3}, A. ALOUI^{1,2},
S. CHATTI^{1,2}.

1. Service de Médecine du Travail, CHU Farhat Hached Sousse, Tunisie

2. Université de Sousse, Faculté de Médecine de Sousse, 4002 Sousse, Tunisie

3. Service d'épidémiologie, CHU Farhat Hached Sousse, Tunisie

4. Département de médecine de famille, Faculté de Médecine de Sousse, 4002 Sousse, Tunisie

Objectif : Évaluer les connaissances des ouvrières d'une usine de confection textile sur les facteurs de risque du cancer du sein, les symptômes associés et les méthodes de dépistage précoce.

Méthodes : Une étude descriptive transversale a été réalisée auprès des ouvrières dans une usine de confection textile située dans la région de Sousse. Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, un questionnaire anonyme en arabe a été utilisé pour collecter les données sociodémographiques et médicales, ainsi que les connaissances sur le cancer du sein, réparties en trois sections : les facteurs de risque, les symptômes du cancer du sein et les méthodes de détection précoce.

Résultats : Un total de 280 ouvrières a participé à cette étude. L'âge moyen des participantes était de $34,7 \pm 8,5$ ans. La majorité (89,3%) n'avait pas d'antécédents familiaux de cancer du sein, et 179 (63,9%) avaient un niveau scolaire secondaire. Deux cent cinquante-cinq (91,1%) occupaient des postes

de conductrices de machine, et 161 (57,5%) travaillaient en horaires fixes le matin.

Concernant les facteurs de risque du cancer du sein, les réponses justes variaient de 8,4% (les facteurs professionnels) à 51,8% (les antécédents familiaux de cancer du sein). Les connaissances des symptômes cliniques relatifs au cancer du sein variaient de 20,4% à 60,2%. La majorité des participantes (90,2%) pensaient que l'autopalpation est insuffisante pour le dépistage, tandis que 85,8% pensaient que la mammographie est importante pour la détection précoce du cancer des seins

Conclusion : Ces résultats mettent en évidence des lacunes significatives dans les connaissances des participantes concernant le cancer du sein, soulignant la nécessité d'interventions éducatives ciblées pour améliorer la sensibilisation et le dépistage précoce.

ROLE DE LA MEDECINE DU TRAVAIL DANS LA PROMOTION DE LA SANTE DU PERSONNEL HOSPITALIER ATTEINT DE COVID-19.

H. ZIEDI¹, I. YOUSSEF¹, W. AISSI²,
M. MERSNI¹, GH. BAHRI¹, N. MECHERGUI¹,
N. LADHARI¹

1. Service de pathologie professionnelle et d'aptitude au travail à l'hôpital Charles Nicolle

2. CNPTO - Tunis

Objectif : Décrire le rôle du service de médecine du travail dans la promotion de la santé du personnel hospitalier (PH) au cours de la pandémie COVID-19.

Méthodes : Etude descriptive et prospective, menée au service de pathologie professionnelle et d'aptitude au travail de l'hôpital Charles Nicolle, ayant inclus le PH atteint par la COVID-19 durant la période allant du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021. La collecte de données a été réalisée lors de la consultation à l'unité COVID-19 de ce service et complétée par un

suivi téléphonique régulier durant toute la période du confinement moyennant une fiche préétablie.

Résultats : Durant la période d'étude, 651 PH contaminés par le virus du SARS-Cov-2 ont bénéficié d'un suivi téléphonique sur une durée moyenne de $14,9 \pm 7,3$ jours. La population était jeune (52,3% âgés de moins de 40 ans), à prédominance féminine (76,8%). Un « contact étroit » intra hospitalier avec un cas COVID-19 suspect ou confirmé était retrouvé dans 59,3% des cas et il s'agissait d'un contact entre collègues dans 79% des cas. Les principaux signes fonctionnels rapportés étaient : l'asthénie (79%), les céphalées (68,8%) et la toux (68,2%). La durée moyenne d'évolution de la symptomatologie était de $12 \pm 5,7$ jours. Les déterminants d'une durée d'évolution prolongée étaient le genre féminin ($p=0,016$), l'âge > 40 ans ($p=0,036$) et un délai de réalisation du prélèvement RT-PCR $\geq$ deux jours ($p=0,001$). Une forme clinique sévère a été notée chez 11,7% des PS. Le recours aux urgences et l'oxygénothérapie au domicile étaient indiqués chez respectivement 0,3% et 4% des cas. L'évolution était fatale chez un seul PH. Les déterminants d'une forme clinique sévère étaient : l'âge > 50 ans ($p=0,036$), le tabagisme ($p=0,036$), l'obésité ($p=0,002$) et la présence de comorbidités ($p=0,002$).

Conclusion : Le pronostic de la COVID-19 était bon chez cette série de PH. La précocité du diagnostic positif et de la prise en charge, l'âge jeune de la population ainsi que l'accessibilité aux soins des PH seraient les facteurs favorisant de cette évolution avantageuse.

SANTE MENTALE ET SOLVANTS ORGANIQUES EN MILIEU MILITAIRE : APPORT DES VISITES MEDICALES PERIODIQUES AU DEPISTAGE DU PSYCHOSYNDROME ORGANIQUE

N. HAMDI, S. KAMOUN, F. GHZAIEL, N. KHATERCHI, H. ZIEDI, A. AMRI

Centre Militaire de Médecine du travail et de Sécurité Professionnelle - DG Santé Militaire

Objectif : Déterminer la fréquence du syndrome psycho-organique (PSO) chez les travailleurs exposés aux solvants organiques en milieu militaire.

Méthodes : Il s'agissait d'une étude rétrospective descriptive menée au Centre Militaire de médecine de travail et de sécurité

professionnelle portant sur tous les dossiers des travailleurs exposés aux solvants organiques en milieu militaire adressés pour visite médicale périodique entre avril 2022 et aout 2024.

Résultat : Nous avons colligé 28 patients d'un âge moyen de 49 ± 9 ans, majoritairement de sexe masculin ($n=26$). La majorité des patients étaient mariés (25 patients), 2 étaient célibataires et 1 était divorcé. Six patients seulement étaient non-fumeurs, et un seul consommait occasionnellement de l'alcool. La présence de comorbidité était notée chez 11 patients. Sur le plan professionnel, 17 patients étaient civils et 11 militaires, 9 relevaient de l'armée de terre et 2 de la marine. Les postes de travail exercés incluaient l'industrie du cuir et de la chaussure ($n=11$), la peinture ($n=5$) et l'imprimerie ($n=12$). L'ancienneté professionnelle variait de 4 à 40 ans, avec une moyenne de 25 ± 10 ans. Tous les patients avaient été exposés aux solvants organiques.

Le score au questionnaire Q16 variait de 1 à 14, avec une moyenne de 7 ± 10 . Un résultat positif (Q16 ≥ 6) a été observé chez 22 patients. Des tests psychométriques ont été indiqués chez tous ces patients. Sept tests étaient revenus pathologiques confirmant le diagnostic de PSO. Une procédure de déclaration de la maladie professionnelle a été effectuée chez 4 patients. Une neuropathie périphérique professionnelle associée au PSO a été constatée dans un cas.

Conclusions : Notre étude nous a permis de souligner l'importance du PSO chez les travailleurs exposés aux solvants organiques en milieu militaire. Ceci met l'accent sur la nécessité des volets primaire et secondaire dans la prévention du risque lié à l'exposition aux solvants en milieu militaire.

PROMOTION DE LA SANTE DU PERSONNEL HOSPITALIER PAR LA VACCINATION CONTRE L'HEPATITE B : ETUDE A L'HOPITAL CHARLES NICOLLE.

N.CHAOUËCH¹, I.YOUSSEF², M.MERSNI², N.LADHARI²

1 : Service de médecine du travail de l'hôpital Habib Thameur

2 : Service de pathologies professionnelles et d'aptitude au travail - EPS Charles Nicolle

Objectif : Déterminer le rôle de la vaccination dans la prévention primaire de l'hépatite B chez le personnel hospitalier (PH).

Méthodes : Il s'agissait d'une étude descriptive et rétrospective, ayant porté sur les dossiers médicaux du PH de l'hôpital Charles Nicolle (HCN) colligés au service de médecine de travail sur une période de 5 ans (2018-2023). Ont été inclus les dossiers des PH de l'HCN ayant bénéficié d'un schéma vaccinal complet contre l'hépatite B et d'une sérologie post-vaccinale.

Résultats : Durant la période d'étude, 201 dossiers de PH ont été inclus. L'âge moyen de la population était de $44,4 \pm 10,09$ ans et le sexe ratio H/F était de 0,28. Des antécédents médicaux pathologiques étaient présents chez 19,4% des cas. L'ancienneté professionnelle moyenne était de $13,6 \pm 8$ ans. La catégorie professionnelle la plus représentée était celle des infirmiers (52,7%) suivie par celle des techniciens supérieurs (28,8%). La vaccination avait permis une immunisation de 132 PS (soit 65,7%). L'étude entre la réponse vaccinale et les facteurs socio professionnels (âge, sexe, antécédents médicaux, ancienneté professionnelle, catégorie professionnelle) n'a pas retrouvé de corrélation statistiquement significative.

Conclusion : L'adhésion vaccinale à un schéma vaccinal complet associée au contrôle sérologique de l'immunisation post-vaccinale constitue une action primordiale du suivi médical au travail du PS afin de faire face au risque infectieux en milieu de soins.

PROMOTION ET PRATIQUE DE LA SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL AU MALI: PREMIERS RESULTATS DE SST CONSULTING MALI

M. KONE^{1,2}, L. DIAKITE², S. SANOGO², I. DIARRA², I. FOBA², A. KOAMI², I. SACKO²

1. Cabinet de consulting « SST Consulting », spécialisé en santé et sécurité au travail,
2. Société malienne de santé et sécurité au travail (SOMASST)

Objectif : Décrire les activités de promotion et de pratique de la sécurité et santé au travail (SST) au Mali.

Méthodes : Etude transversale de type descriptif, allant de la création de SST Consulting en mars 2023 au 31 octobre 2024. L'étude a inclut toutes les actions médicales, techniques et administratives réalisées par SST Consulting pendant la période d'étude. Ces

données ont été collectées à partir des rapports d'activités de SST Consulting Mali.

Résultats : Les actions médicales ont consisté à la réalisation de 328 visites médicales dont 269 visites annuelles, 58 visites d'embauche et une visite de reprise après maladie de longue durée non professionnelle. A l'issue de ces visites, il y a eu 324 aptitudes médicales et 03 cas d'aptitude avec restriction et un cas de reclassement. La cartographie des ambiances physiques et le document unique d'évaluation des risques professionnels avec son programme annuel de prévention d'une entreprise agro-alimentaire ont été élaborés. Les membres d'un comité d'hygiène et de sécurité (CHS) ont bénéficié une série de formation sur le fonctionnement et les missions du CHS, l'évaluation des risques professionnels et l'analyse d'un accident du travail. Nous avons participé à 7 réunions ordinaires du CHS. Nous avons organisé des tests de santé intégrés (Hépatite B et C, VIH, facteurs de risques cardiovasculaires) dans une entreprise agro-alimentaire. Une série de formation a été réalisé auprès des professionnels de la SST en Hygiène industrielle (n=10), en sauvetage secouriste du travail (n=20), en élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (n=8) et en analyse des accidents du travail (n=8). Dix (10) numéros du mensuel d'information « SST News » sur les risques professionnels et les questions de santé publique, ont été élaborés et diffusés. La publication de deux articles scientifiques, une douzaine de communications aux congrès scientifiques nationaux et sous régionaux, l'animation de 6 conférences et de 3 émissions télévisées sur la SST, ont été réalisées.

Conclusion : Cette étude a permis de faire l'état de l'apport de SST Consulting dans la promotion et la pratique de la SST en république du Mali. L'adoption d'une politique nationale de la SST et la révision des textes sont indispensables pour la bonne pratique de la SST et d'ériger SST Consulting en service de santé au travail interentreprises.

PROFIL DE RISQUE DU CANCER DU SEIN CHEZ UNE DES EMPLOYEES EN INDUSTRIE TEXTILE

M.MEGDICHE¹, S.KHLEFA²

1. CSB Agba, 2. Hôpital Krib

Objectif : Identifier le profil de risque des femmes par rapport au cancer du sein afin d'affiner l'approche de dépistage et d'éducation des employées en milieu industriel.

Méthodes : Etude descriptive, quantitative auprès des employées dans une entreprise d'industrie textile au gouvernorat de Manouba basée sur un questionnaire préétabli administré aux femmes ayant participé à une journée de dépistage du cancer du sein.

Résultats : 76 femmes ont participé à la journée de dépistage dont 26 (34%) ont accepté de répondre à questionnaire préétabli évaluant leurs connaissances et leur prédisposition au cancer du sein. L'âge moyen des participantes était de 38 ans avec des extrêmes allant de 18 et de 59 ans. L'examen des seins était normal chez 21 participantes. 5 patientes avaient une anomalie à la palpation faite par le médecin. Deux patientes âgées de 44 et de 47 ans, avaient une adénopathie sous axillaire. Une patiente âgée de 35 ans avait un nodule de 3 cm dans le quadrant supéro-externe du sein droit. Une patiente âgée de 28 ans avait un écoulement mamelonnaire du sein gauche et Une ouvrière âgée de 38 ans avait une asymétrie des deux seins.

Conclusion : Des employées présentent des facteurs de risques prédisposant au cancer du sein ont été examinées à l'occasion de la journée de dépistage au sein d'une entreprise d'industrie textile. Les compagnes de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein au cœur des entreprises sont nécessaires pour couvrir et faire bénéficier une plus large population active.

PREVENTION PRIMAIRE DE L'HYPERTENSION ARTERIELLE EN MILIEU PROFESSIONNEL

A.BELKAHLA, I. YOUSSEF, M.BANI, M.MERSNI, G.BAGRI, N.LADHARI

Service de pathologie professionnelle et d'aptitude au travail – CHU Charles Nicolle

Objectifs : Préciser l'intérêt de la visite médicale d'embauche dans le dépistage de l'HTA auprès d'une série de candidats au travail dans une grande entreprise publique.

Méthodes : Etude descriptive rétrospective, menée dans une grande entreprise publique. Le recueil des données, basé sur une fiche pré-établie, était fait à partir des dossiers médicaux des candidats à des postes de travail variés,

adressés à l'unité de médecine de travail de l'entreprise pour visite médicale d'embauche, durant la période 2019-2022. L'HTA était définie par une valeur de pression artérielle systolique (PAS) ≥ 140 mmHg et/ou une valeur de pression artérielle diastolique (PAD) ≥ 90 mmHg.

Résultats : Au total, sur les 3295 candidats à l'embauche examinés, 202 patients (soit 6,13%) avaient une HTA jusque-là méconnue. Ces cas avaient une PAS moyenne de $144,3 \pm 7,8$ mm Hg et une PAD moyenne de $80,6 \pm 9,4$ mm Hg. L'âge moyen était de $28,8 \pm 4,5$ ans et le sex-ratio = 13. Ils étaient tabagiques dans 47,5% des cas et éthyliques dans 21,6% des cas. Dans 84,2% des cas, aucun antécédent médical personnel n'était retrouvé. Un surpoids et une obésité étaient constatés dans respectivement 32,7% et 32,8% des cas. Il s'agissait d'une obésité modérée (18,8%), sévère (10%) ou morbide (4%). L'électrocardiogramme réalisé chez tous les candidats, était normal dans 79,7% des cas. Un holter tensionnel et une échographie cardiaque ont été indiqués dans respectivement 15,8% et 8,9% des cas. Ainsi, une hypertrophie du ventricule gauche était objectivée chez deux candidats. Le recours à une consultation spécialisée de cardiologie était nécessaire dans 29,1% des cas. Les investigations ont conclu à une HTA avérée chez 11,4% des patients.

Conclusions : La visite médicale d'embauche constitue une opportunité de grande valeur pour le renforcement de la prévention primaire de l'HTA en milieu professionnel.

PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL : INTERET DE L'ETUDE DE POSTE

S. AYARI, O.JLASSI, H.SELMI, A. AYADI, J.REJEB, I.MAGROUN

Service de médecine du travail et de pathologies professionnelles, Hôpital Abderrahmen Mami, Ariana, Tunisie

Objectif : Décrire l'intérêt de l'étude de poste dans la prévention des accidents de travail

Méthodes : Etude d'un cas clinique avec étude de poste.

Observation : Patiente âgée de 46 ans sans antécédents pathologiques notables occupant le poste d'infirmière dans un service médical depuis 16 ans a décrit avoir été victime d'un accident de travail consistant en une chute d'une chaise dans la salle de soins occasionnant un traumatisme de la cheville

droite. L'étude de poste au cours de l'enquête a révélé qu'en l'absence d'un distributeur de papier adapté au type de rouleau de papier fourni au service, ce dernier a été maintenu entre les deux fenêtres à l'aide d'un perfuseur le plaçant à une hauteur d'environ deux mètres comme solution de dépannage. Le récit de l'accident a montré que la victime est montée sur une chaise pour retirer du papier hygiénique pour sécher ses mains. En descendant elle a trébuché et a chuté subissant un traumatisme de la cheville droite. La patiente a été adressée et prise en charge aux urgences d'orthopédie. En conséquence des mesures correctives ont été proposées. Elles consistaient en une mise en place de distributeurs de papier adaptés aux rouleaux de papiers les plus couramment présents sur le marché. Ces distributeurs sont à placer à une hauteur adéquate, facilement accessible avec fourniture de moyens d'accès sécurisés pour atteindre les objets situés en hauteurs tel que des escarbots adéquats.

Conclusion : l'étude de poste est un élément clé de la prévention des accidents de travail, car elle permet d'identifier et de réduire les risques, d'améliorer les conditions de travail et de promouvoir une culture de sécurité au sein de tout établissement sanitaire.

AGRESSIVITE EN MILIEU PROFESSIONNEL A TUNIS : EXEMPLE CENTRE DE SANTE DE BASE AGBA

Dr M.MEGDICHE¹, F.LASSOUED²

1. CSB Agba, 2. DRST

Objectif : Montrer l'importance de l'exposition à l'agressivité du personnel de santé dans le secteur public à travers l'expérience du centre de santé de base « El Agba ».

Méthodes : Recensement des épisodes d'agressivité verbale au CSB « El Agba » durant l'année 2024

Résultats : Nous avons comptabilisé 102 incidents survenues contre les médecins, dont 2 incidents avec passage à l'acte imminent. Il s'agit essentiellement d'incidents contre le personnel paramédical. Dans 15 situations, il s'agissait de demande de traitement non adapté dont des psychotropes et des corticoïdes injectables devant un tableau infectieux ; ainsi que des agressions suite au manque de médicaments à la pharmacie interne. Des situations de rejet du diagnostic ont évolué vers une remise en question de la

compétence des médecins avec insultes. Des incidents en rapport avec une demande de certificat de complaisance ont été rapportés. Dans les autres situations, il s'agissait de demandes de consultation sans inscription pour pauvreté ou pour des sans-papiers. Suite à trois événements, des plaintes ont été déposées contre les agresseurs auprès de la justice, dont une plainte qui a abouti à un prononcé judiciaire contre l'agresseur. Cependant, aucun événement n'a été déclaré au service de médecine de travail.

Conclusion : Les agressions verbales, les menaces de violences que nous avons rapportées, rentrent dans la définition même des « violences externes » définies en 2002 par l'agence européenne de Bilbao comme étant « des insultes, des menaces ou des agressions physiques ou psychologiques exercées ». Ce fléau social inquiète les personnels de santé et une formation pour une gestion adéquate de ces situations doit être réfléchi dans le futur.

CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE EN ENTREPRISE

R. BORSALI¹, W. RHAÏEM¹, N. BEN AYED¹, I. SGHAÏER², S. ZGAYA¹, B. JEBABLI¹, I. MEHRI¹

1. Groupement de Médecine du Travail de Ben Arous.

2. Division de l'Inspection Médicale et de Sécurité au Travail de Nabeul.

Objectifs : Dépister la dépression et l'anxiété chez des travailleurs et les sensibiliser sur la santé mentale.

Méthodes : Ce travail a été réalisé dans une entreprise de fabrication d'interrupteurs et autres, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la santé mentale, auprès de deux groupes de travailleurs. Le dépistage de la dépression et du trouble anxieux ont été réalisés respectivement via les auto-questionnaires PHQ-9 et GAD-7 validés en langue arabe. L'anonymat a été respecté. Le médecin du travail a précisé que les travailleurs qui avaient des réponses qui tendaient vers deux ou trois par item devraient se présenter à la visite médicale. La sensibilisation a été réalisée par le médecin du travail via une présentation power point, comportant des vidéos de psychiatres et des recommandations de l'OMS. Une brochure de sensibilisation sur

la santé mentale a été réalisée et comprenait un message incitant les travailleurs qui présentaient des difficultés à consulter un médecin psychiatre ou leur médecin du travail. Un pin's de sensibilisation sur la journée mondiale de la santé mentale a été réalisé.

Résultats : 51 travailleurs ont assisté en octobre 2024 à la journée de célébration de la santé mentale : 30 femmes et 21 hommes, d'âge moyen de 40 ans. Ils s'agissaient de cadres, de techniciens, d'opérateurs et de femmes de ménage. Le taux de réponse aux questionnaires était de 100%. Le questionnaire PHQ-9 a révélé une dépression légère chez 18 travailleurs, une dépression modérée chez sept travailleurs, une dépression modérément sévère chez quatre travailleurs et sévère chez deux travailleurs. Le questionnaire GAD-7 a montré des troubles anxieux légers chez 19 travailleurs, modérés chez 10 travailleurs et sévère chez deux travailleurs. Ces travailleurs ont eu la brochure de sensibilisation et le pin's. Le support de sensibilisation a été diffusé. Les résultats des questionnaires ont été communiqués. Ces travailleurs étaient appelés à consulter le médecin du travail. La brochure de sensibilisation sera diffusée. Cette journée sera refaite en 2025.

Conclusion : Ce travail montre le rôle du médecin du travail dans la préservation de la santé mentale des travailleurs.

DETERMINANTS SOCIODEMOGRAPHIQUES ET PROFESSIONNELS ET STRESS AU TRAVAIL

N.GANNOUN^{1,2}, M.BOUHOULA^{1,2}, S.BEN FREDJ^{2,3}, I.KACEM^{1,2}, A.ALOUI^{1,2}, Y.HADDA^{2,4}, M.MAKHLOUFI^{1,2}, A. CHOUCANE^{1,2}, M.MAOUA ^{1,2}, H.KALBOUSSI^{1,2}, A.BRAHAM^{1,2}, A.MTIRAOUI^{2,4}, I.HARRABI^{2,3}, O.EL MAALEL^{1,2}, S.CHATTI^{1,2}

1.Service de Médecine du Travail, CHU Farhat Hached Sousse, Tunisie

2.Université de Sousse, Faculté de Médecine de Sousse, 4002 Sousse, Tunisie

3.Service d'épidémiologie, CHU Farhat Hached Sousse, Tunisie

4.Département de médecine de famille, Faculté de Médecine de Sousse, 4002 Sousse, Tunisie

Objectif : Evaluer les associations entre le stress professionnel et divers facteurs

sociodémographiques et professionnels parmi des employés à Sousse, Tunisie.

Méthodes : Une étude transversale a été menée auprès de 154 travailleurs aux entreprises adhérentes au GMTGS. Les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des participants ont été recueillies par questionnaire préétablie. Le stress professionnel a été évalué à l'aide du modèle de Karasek, distinguant les situations de « job-strain » (forte demande psychologique et faible latitude décisionnelle) et d'« iso-strain » (situation de job strain associée à un faible soutien social).

Résultats : L'échantillon comprenait une majorité de femmes (56,5 %), avec un âge moyen de 39,99 ± 9,91 ans. La plupart des participants étaient mariés (67,5 %) et travaillaient comme employés qualifiés (66,4 %). L'ancienneté professionnelle moyenne était de 16,69 ± 9,59 ans. Concernant le stress lié au travail, le « job-strain » était noté chez 31,8 % des travailleurs, et une situation d'« iso-strain » était présente chez 25,5 % des participants. Une prévalence plus élevée de stress était observée chez les employés ayant une ancienneté supérieure à 20 ans (46,3 %, p=0,018), ceux n'ayant pas de supervision continue (27,6 %, p=0,014), et les travailleurs non qualifiés (45 %, p=0,021). D'un point de vue sociodémographique, la situation de stress était significativement associée à la naissance en milieu rural (47,1 %, p=0,018), au nombre élevé de personnes à charge (40%, p=0,082), et à un faible niveau socio-économique (41.4%, p=0,02).

Conclusion : Le stress professionnel est fortement influencé par des facteurs liés à l'organisation du travail ainsi qu'à des caractéristiques sociodémographiques. Ces résultats soulignent l'importance d'interventions ciblées pour améliorer les conditions de travail et atténuer les disparités sociales liées au stress.

DÉPENDANCE NICOTINIQUE ET MOTIVATION AU SEVRAGE TABAGIQUE CHEZ LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DANS LA RÉGION DE MONASTIR.

A. HADDAR, L. LOUED, E. ZAARA, A. BEN SAAD, A. GHOURABI, W. GHRIBI, M. TAH, H. ABDELHEDI, R. KADDOUSSI, S. JOOBER, S. CHEIKHMHAMMED, N. ROUATBI

Service de pneumologie et d'allergologie,
Hôpital Universitaire Fattouma Bourguiba
Monastir

Objectif : Evaluer la dépendance nicotinique chez les professionnels de la santé ainsi que leur motivation à l'arrêt du tabac.

Méthodes : Nous avons mené une étude transversale durant la période de Novembre 2019 jusqu'au Septembre 2020 chez le personnel du soin exerçant à l'hôpital Fattouma Bourguiba de Monastir. Nous avons utilisé un questionnaire auto-administré et anonyme comportant les données sociodémographiques et professionnelles. La dépendance tabagique a été évaluée par l'échelle de Fagerström.

Résultats : Notre population comportait 414 personnels de soin. L'âge moyen était de $35,9 \pm 9,53$ ans. Le sex-ratio était 0,7 avec une prédominance féminine (56,5%). Les médecins et les infirmiers étaient les catégories professionnelles les plus représentées soit 56,5 et 24,4 % respectivement. Le travail posté était retrouvé chez 64,3% des participants. Parmi les enquêtés, 30,2% indiquaient qu'ils avaient eu une formation sur le tabagisme et le sevrage tabagique. La prévalence du tabagisme actif était de 35,9%. Parmi les fumeurs actifs, 61,1% étaient des grands fumeurs. La médiane du nombre de cigarettes par jour était de 20 avec un intervalle interquartile [10-20]. La dépendance nicotinique était forte à très forte chez 29,7 % des participants. Au sein de personnel fumeur (n=149), 80,5% avaient tenté de cesser de fumer et 65,7% souhaitaient arrêter de fumer au moment de l'enquête. Un pourcentage de 75% des participants déclaraient qu'ils avaient besoin d'un soutien pour réussir leur sevrage. Dans l'analyse multivariée, le grand tabagisme était associé à la pratique d'un travail posté ($p=0,04$) et à la sévérité de dépendance ($p < 10^{-3}$).

Conclusion : Le tabagisme demeure préoccupant parmi les professionnels de santé, avec une forte prévalence et une dépendance souvent marquée. Ces résultats soulignent l'urgence d'interventions ciblées et adaptées, intégrant la formation, la sensibilisation, et les dispositifs d'aide au sevrage, pour promouvoir un environnement hospitalier sans tabac et renforcer le rôle exemplaire des soignants dans la lutte contre le tabagisme.

EVALUATION DE LA SURCHARGE MENTALE LIEE A L'USAGE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

H. AOUINA¹, J. HSINET², M. GHALI¹, E. BECHRIFA², F.BEN BOUSSAHA¹, A. DALLAGI², E.BARAKETI², S. ISMAIL², H.HAMMEDI¹, A.BALBOULI¹, O.LAABIDI¹, N.KOUJA², A.BENZARTI²

1. Groupement de médecine du travail de l'Ariana

2. Service de médecine du travail, Hôpital La Rabta, Tunis

Objectifs : Evaluer le niveau de stress perçu chez les travailleurs utilisant des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans une entreprise d'informatique et de télécommunication, dépister et évaluer l'intensité des troubles anxio-dépressifs chez cette population.

Méthodes : Etude transversale, menée auprès des employés d'une entreprise de développement informatique et de télécommunication utilisant tous des TIC durant le mois d'octobre 2024. L'échelle de stress perçu (PSS-10) a été utilisée pour évaluer le niveau de stress perçu. Par ailleurs, le dépistage et l'évaluation de la sévérité des symptômes anxio-dépressifs ont été réalisés à l'aide des échelles psychométriques, le General Anxiety Disorder-7 (GAD-7) et le Patient Health Questionnaire-9 (PHQ-9).

Résultats : Il s'agissait de 100 employés à prédominance féminine, ayant un âge moyen de 35 ± 2 ans. Il s'agissait d'agents de support technique (62%) chargés de la réception des appels téléphoniques des clients (78%), de traitement et stockage d'information (14%) et mailing (8%) et d'ingénieurs en informatique (30%) chargés de développement des logiciels (32%), réparation des pannes informatiques (18%), meeting en ligne (13%) et la supervision et la formation des agents techniques (37%). Ces travailleurs avaient une ancienneté moyenne de 9 ± 3 ans. La majorité des employés travaillaient suivant un planning rotatif (56%) et bénéficiaient de télétravail dans 92% des cas. Tous les interrogés travaillaient sur écran avec utilisation de casque combiné (%92). Le nombre d'heure de travail/semaine était de 40 heures et certains salaires assuraient des heures de travail

supplémentaires (25%). La plupart des interrogés, (67%) avait un niveau de stress perçu modéré et sévère pour 5 % des ingénieurs. Des symptômes d'anxiété étaient présents chez 68% des employés, dont l'intensité était légère (27%), modérée (25%) et sévère (10 %). Par ailleurs, les troubles dépressifs étaient présents chez 72% des enquêtés. Ils étaient d'intensité légère (27%), modérée (25 %) et sévère (18 %).

Conclusion : L'étude a conclu que le niveau de stress perçu était modéré à élevé chez cette population. La mise en œuvre de stratégies de prévention efficace et le dépistage précoce des symptômes anxio-dépressifs liés à l'usage des TIC s'avèrent indispensable afin de garantir une meilleure santé mentale des salariés.

EVALUATION DE L'APTITUDE MEDICALE AU TRAVAIL D'UN SALARIE ATTEINT DE SPONDYLARTHRITE ANKYLOSANTE

Y.BEN YAHMED, R.BEN ALI, A.BOUGDAR, T.KHEMILA, I.MEHRI

Groupe de médecine du travail de Ben Arous

Objectif : Evaluer l'aptitude médicale d'un salarié atteint de spondylarthrite ankylosante au poste de chauffeur semi-remorque.

Méthodes : Nous rapportons le cas d'un salarié atteint de spondylarthrite ankylosante occupant le poste de chauffeur semi-remorque.

Observation : Il s'agissait de Monsieur E.M, âgé de 48 ans, marié et père de deux enfants, occupant depuis 1995 le poste de chauffeur semi-remorque dans une société de transport dans la région de Ben Arous.

Le salarié était suivi depuis 2009 pour spondylarthrite ankylosante axiale avec sacroïléite bilatérale, des spondylites de Romanus des corps vertébraux de L1, L2, L4 et L5, de la charnière dorsale ainsi que des géodes somatiques de C4, C5 et C6. Il était sous traitement de fond depuis juin 2010 avec des AINS en cures brèves et une physiothérapie antalgique. Le salarié avait bénéficié d'une éviction des longs trajets ainsi que du port de charges lourdes depuis 2017. L'évolution était marquée par l'apparition d'une kératite ponctuée superficielle de l'œil gauche sévère justifiant l'éviction de travail de nuit.

Conclusion : La spondylarthrite ankylosante touche les sujets jeunes. La prise en charge précoce, globale et multidisciplinaire est

nécessaire pour ces patients pour la poursuite de leurs activités professionnelles.

EVALUATION DE LA SANTE MENTALE CHEZ LE PERSONNEL SOIGNANT DES SERVICES DE MEDECINE AIGUE

S.BELAAM, N. CHAOUCH, H. ZIEDI W.GDICH, N. MECHERGUI.

Service de Médecine du travail, Hôpital Habib Thameur, Tunis.

Objectifs : Évaluer le niveau de stress perçu chez le personnel soignant (PS) en médecine aiguë et déterminer la prévalence et l'intensité des symptômes anxio-dépressifs chez cette population.

Méthodes : Étude transversale, menée auprès du PS du service des urgences et de réanimation médicale et du service d'anesthésie réanimation de l'hôpital Habib Thameur de Tunis, durant le mois de novembre 2024. L'échelle de stress perçu (PSS-10) a été utilisée pour évaluer le stress. Par ailleurs, le dépistage et l'évaluation de la sévérité des symptômes anxio-dépressifs ont été réalisés à l'aide des échelles psychomotrices, le General Anxiety Disorder-7 (GAD-7) et le Patient Health Questionnaire-9 (PHQ-9).

Résultats : Nous avons inclus dans l'étude 61 personnels de soins (PS) dont 51% étaient affectés au service des urgences et réanimation médicale et 49% au service d'anesthésie réanimation. La population étudiée était à prédominance féminine (77 %) avec un âge moyen de 35± 8,6 ans. Le personnel paramédical (infirmiers et techniciens supérieurs) a représenté 56 % et les médecins 36 %. L'ancienneté professionnelle médiane était de 8 ans, et des horaires de travail atypiques concernaient 43 % des participants. Le niveau de stress était faible dans 49 % des cas, modéré dans 43 %, et sévère dans 8 %. Les symptômes d'anxiété étaient présents chez 85% du personnel, avec une anxiété légère à modérée dans 56 % des cas. Des troubles dépressifs étaient retrouvés chez 89 % des participants, avec une dépression modérée à sévère dans 33 % des cas. La dépression modérée était associée à la pratique d'une activité extraprofessionnelle ($p=0,035$) et au niveau d'instruction ($p=0,031$).

Conclusion : Cette étude a révélé que les personnels de soins en médecine aiguë présentaient un niveau de stress perçu modéré

à élevé. Le dépistage précoce des troubles anxio dépressifs qui en résultent, ainsi que la mise en place de stratégies préventives ciblées, sont essentiels pour préserver et améliorer la santé mentale des soignants.

EVALUATION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX CHEZ LE PERSONNEL D'UN SERVICE DE PEDIATRIE MOYENNANT L'OUTIL « FAIRE LE POINT RPS ».

C.HADJ SASSI

Unité de Médecine du Travail- Hôpital Habib Bougatfa de Bizerte.

Introduction : Les personnels de santé sont soumis à divers risques professionnels dont les contraintes psycho-sociales et organisationnelles. La médecine du travail s'oriente de plus en plus à l'évaluation et la prévention de ces risques chez le personnel de soins afin d'améliorer leur bien-être au travail, de préserver leur performance au travail et par conséquent la qualité des soins qu'ils fournissent aux patients.

Les objectifs de ce travail étaient d'évaluer les risques psycho-sociaux chez les personnels du service de pédiatrie de l'Hôpital régional de Bizerte et proposer des actions préventives pour leur faire face.

Méthodes : Etude transversale descriptive, auprès du personnel de soins exerçant au sein du service de pédiatrie de l'hôpital régional de Bizerte. La collecte des données s'est effectuée via un questionnaire anonyme portant sur les caractéristiques sociodémographiques, médicales et professionnelles des participants. L'évaluation des risques psychosociaux chez la population d'étude s'est faite moyennant l'outil « faire le point RPS » développé par l'INRS, utilisé dans sa version destinée au secteur sanitaire et social.

Résultats : Les principaux facteurs de risque psychosociaux recensés chez les participants ont été liés aux exigences émotionnelles et à l'insécurité du personnel vis-à-vis de sa situation de travail. Le plan d'action proposé était essentiellement basé sur une amélioration de l'organisation du travail et la sensibilisation pour promouvoir la qualité de la communication au sein de l'équipe des soins.

Conclusion : Une évaluation des facteurs de risques psycho-sociaux et une mise en place d'un plan d'action préventif ne pourraient qu'améliorer les conditions de travail chez le

personnel de soins en milieu hospitalier, ce qui va impacter positivement la qualité des soins administrés.

ETAT DE STRESS POST TRAUMATIQUE A LA SUITE D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL : A PROPOS DE 10 CAS RECONNUS DANS LA COMMISSION DE TUNIS

I. DERBALI, N. KERKENI

Caisse Nationale D'Assurance Maladie

Introduction : L'État de Stress Post-Traumatique (ESPT) est un trouble psychologique qui peut survenir à la suite d'accidents du travail graves. Ses conséquences peuvent être dévastatrices, affectant non seulement la qualité de vie des travailleurs, mais aussi leurs performances et leur réinsertion professionnelle.

Objectifs :

-Déterminer la fréquence des ESPT chez les salariés du secteur privé.

-Décrire les caractéristiques socioprofessionnelles et le devenir professionnel des victimes.

Méthodes : Etude rétrospective et descriptive de tous les dossiers médicaux des salariés du secteur privé victimes d'un ESPT à la suite d'un accident du travail, au cours de la période allant du 1^{er} Octobre 2021 jusqu'au 31 Octobre 2024, qui ont été reconnus en tant que séquelles indemnissables au sein de la commission de réparation des préjudices résultants des accidents du travail et des maladies professionnelles du gouvernorat de Tunis.

Résultats : Ce travail a porté au total sur 10 cas d'ESPT reconnus et indemnisés, soit 2,15% de l'ensemble des cas d'accidents du travail reconnus et indemnisés par la commission durant la période d'étude. La moyenne d'âge de notre population était de 41 ans avec des extrêmes allant de 26 ans à 57 ans. Les hommes étaient les plus atteints (7 cas). La catégorie professionnelle la plus représentée était celle des ouvriers spécialisés (5 cas). Le secteur professionnel le plus représenté était celui des bâtiments et des travaux publics (4 cas). Le type d'accident traumatique le plus rencontré était la chute d'une hauteur élevée (5 cas). Les doléances les plus retrouvées étaient la reviviscence de l'évènement traumatique avec des flash-back et des cauchemars (6 cas) et l'irritabilité (5 cas). La moyenne des jours d'absences enregistrées était de 204 jours. Le

taux moyen d'incapacité permanente partielle attribuée était de 24 %. Un aménagement du poste de travail a été indiqué chez quatre victimes. Un arrêt définitif du travail a été noté dans deux cas.

Conclusions : Les répercussions de l'ESPT à la suite d'un accident du travail demeurent importantes. Une prise en charge précoce et une réadaptation professionnelle adaptée sont essentielles pour aider les travailleurs à surmonter les conséquences psychologiques du traumatisme.

FACTEURS INFLUENÇANT LA REPRISE DU TRAVAIL CHEZ UNE SALARIEE APRES EPUISEMENT PROFESSIONNEL

R. BORSALI¹, N. BEN AYED¹, W. RHAÏEM¹, B. JEBABLI¹, S. ZGAYA¹, I. SGHAÏER², I. MEHRI¹

1. Groupement de médecine du travail de Ben Arous

2. Division de l'inspection médicale et de sécurité au travail de Nabeul

Objectif : Préciser les facteurs influençant la reprise du travail chez une salariée après épuisement professionnel.

Méthodes : Rapport d'un cas.

Observation : Il s'agissait de Mme HA, âgée de 45 ans, aux antécédents personnels d'arthrose cervicale, de dyslipidémie et d'acouphènes idiopathiques, mère d'un enfant, travaillant dans une entreprise de fabrication d'interrupteurs comme technicienne qualité produits depuis 2014. Elle s'est présentée à la visite de reprise du travail en juillet 2024 après un congé de un mois avec un rapport médical précisant que son état de santé était assez stabilisé et autorisait la reprise de ses activités professionnelles avec exemption des travaux pénibles et stressants. Elle prenait un antidépresseur, une benzodiazépine et un psycholeptique. La salariée rapportait un stress au travail, une charge de travail élevée, des tâches entrecoupées, une conduite professionnelle et un conflit avec sa nouvelle supérieure hiérarchique. Le médecin du travail (MT) l'a mise apte à reprendre son travail avec éviction de la conduite professionnelle pendant trois mois et a demandé un rapport médical détaillé et a prévu une étude de poste dans une semaine. Le rapport médical précisait que Mme HA présentait un syndrome d'épuisement professionnel avec trouble de l'adaptation. Le MT s'est intéressé à l'activité de la salariée. Au

début de son travail et si demande, elle contrôlait en moyenne 25 produits aux magasins et dans l'atelier d'injection et selon le nombre de pièces par produit, le nombre de pièces à contrôler changeait. Une check-list était remplie. En cas de conformité, elle classait les échantillons de produits dans son bureau. En cas de défaut, elle établissait un avis de non-conformité et décidait du tri ou du retour du produit. Elle se déplaçait vers des entreprises avoisinantes pour vérifier le démarrage de chaque nouveau produit dans l'atelier d'injection ou en cas de réclamation. Elle traitait les retours et recherchait le défaut. Elle répondait aux emails. Le Questionnaire Karasek a été utilisé montrant un job strain sans isostrain. Ainsi, une demande d'aménagement du poste de travail et une organisation du travail au sein de son équipe étaient indiquées.

Conclusion : Plusieurs facteurs influençaient la reprise du travail après syndrome d'épuisement professionnel.

LES DERMATOSES EN MILIEU HOSPITALIER: QUALITE DE VIE ET RETENTISSEMENT PROFESSIONNEL CHEZ LE PERSONNEL DE SOINS.

M. BEN YAHIA, I. RASSAS, A. MOUSSA, M. HAYOUNI, S. MACHGHOUL, O. GRISSA, I. MERCHAOUI, A. MAHFOUDH, CH. AMRI, M. HENCHI.

Département d'Ergonomie et de Médecine du Travail - Faculté de Médecine de Monastir - Tunisie

Objectif : Evaluer l'impact des dermatoses professionnelles (DP) sur le devenir professionnel et la qualité de vie (QDV) chez le personnel de soins.

Méthodes : Etude descriptive exhaustive auprès des personnels de soins qui se sont présentés auprès du service de Médecine du travail du CHU de Monastir pour DP. Les données ont été recueillies via une fiche synoptique à plusieurs items : caractéristiques socioprofessionnelles, données médicales et devenir professionnel. L'étude de la QDV a été réalisée grâce au questionnaire validé : le "Dermatology Life Quality Index".

Résultats : Un total de 61 personnels de soins a été recensé. La majorité de la population d'étude (63%) appartenait à la catégorie professionnelle des infirmiers. Les dermatites de contact irritatives (42%) et les eczémas de

contact allergiques (23,6%) ont été les dermatoses les plus fréquentes. Les DP ont été à l'origine d'un handicap professionnel chez 43,3% de la population d'étude. 36% du personnel ont bénéficié d'un arrêt du travail à cause de leur problème cutané avec une durée d'arrêt moyenne de 14 ± 3 jours, et 46% ont bénéficié d'un aménagement de leur poste de travail. La QDV des patients a été altérée avec sentiment de gêne dans plus de 50% des cas. 74% des personnels ont rapporté des difficultés relationnelles avec leur entourage familial et social. Une nette réduction des activités quotidiennes et des activités de loisir a été rapportée par la majorité de la population d'étude.

Conclusion : Les personnels de santé sont constamment exposés à des produits irritants et allergisants tels que des gants en latex et des solutions désinfectantes, expliquant la fréquence élevée des DP parmi les soignants. Ces affections sont responsables d'handicaps professionnels et sociaux considérables justifiant le renforcement de la prévention.

LES CONTRAINTES BIOMECHANIQUES ET PSYCHO- ORGANISATIONNELLES CHEZ LES PERSONNELS DE SOIN

I. BEN HNIA, A. KCHAOU, F. DHOUB, A. TRIKI, N. KOTTI, M. HAJJAJI, M. MASMOUDI, K. JMAL HAMMAMI

Service de médecine du travail et de pathologies professionnelles, CHU Hédi Chaker de Sfax.

Objectif : Evaluer les Contraintes Psychosociales et Organisationnelles (CPO) ainsi que les Contraintes Biomécaniques (CB) chez les infirmiers aux CHU Habib Bourguiba et Hédi Chaker de Sfax.

Méthodes : Etude descriptive transversale basée sur un auto-questionnaire anonyme auprès des infirmiers travaillant aux CHU Habib Bourguiba et Hédi Chaker de Sfax durant une période de deux mois. Les scores des différentes dimensions des CPO et CB étaient calculés à l'aide du Questionnaire de diagnostic rapide des niveaux de CPO et CB établie par l'Organisation des soins et santé des soignants (ORSOSA).

Résultats : La population d'étude comprenait 166 infirmiers, dont la majorité était de sexe féminin (63 %), avec un sexe ratio de 1,68. L'âge moyen des participants était de $37 \pm 2,13$

ans. Parmi eux, 47,6 % travaillaient dans des services médicaux, 28,9 % dans des services chirurgicaux et 23,5 % dans des unités de soins intensifs ou d'urgence. L'analyse des scores des différentes dimensions du questionnaire CPO révélait que quatre des huit dimensions dépassaient les seuils d'alerte, indiquant des problématiques majeures. Ces dimensions étaient les suivantes : manque de support du cadre de santé, effectifs insuffisants pour faire le travail, interruptions fréquentes dans le travail et manque de partage des valeurs du travail. Egalement, l'analyse des scores des différentes dimensions du questionnaire CB révélait que le score de la quatrième dimension : intensité des efforts physiques atteignait 16,07, dépassant ainsi le seuil d'alerte. Par ailleurs, la troisième dimension : gestes et postures, était très proche du seuil d'alerte, avec une valeur de 6,40 contre un seuil fixé à 6,85.

Conclusion : Les personnels de soin étaient confrontés à de nombreuses contraintes psychosociales, organisationnelles et biomécaniques. L'amélioration de leur bien-être au travail représente un enjeu majeur pour garantir la qualité des soins.

LES FACTEURS ASSOCIÉS À L'INSOMNIE CHEZ LE PERSONNEL DE SANTÉ DU CHU SAHLOUL DE SOUSSE

CH. SRIDI^{1,2}, A. FKI^{1,2}, F. CHELLY^{1,2}, N. BELHAJ^{1,2}, N. BEN GHADHA², S. KSIBI²

1. Faculté de Médecine Ibn El Jazzar de Sousse

2. Service de Médecine du Travail, CHU Sahloul de Sousse

Introduction : Les travailleurs de la santé jouent un rôle essentiel dans le maintien de la santé publique, mais ils sont confrontés à des stress professionnels importants, notamment des horaires de travail exigeants et une exposition à des situations de forte pression. Ces facteurs peuvent entraîner des troubles du sommeil, ayant un impact négatif sur leur bien-être, leur performance au travail et la sécurité des patients. L'objectif de ce travail était de déterminer les facteurs associés à l'insomnie chez le personnel de santé du CHU Sahloul.

Méthodes : Une enquête transversale a été menée auprès du personnel de santé du CHU Sahloul de Sousse. Les participants ont rempli un questionnaire auto-administré comprenant les caractéristiques socio-démographiques, professionnelles (ancienneté, poste de travail,

horaire du travail...), ainsi que les habitudes de vie (activité physique, habitudes alimentaires, tabagisme). La gravité des troubles du sommeil a été évaluée par l'Indice de Sévérité de l'Insomnie (ISI). Un score ISI supérieur à 14 a été considéré comme indicatif d'une insomnie sévère.

Résultats : Un total de 80 personnels de santé a été inclus dans l'étude, avec une nette prédominance féminine (sex-ratio = 0,21). L'âge moyen était de $43,11 \pm 12,53$ ans. L'ancienneté professionnelle moyenne était de $19,01 \pm 11,84$ ans. La catégorie professionnelle la plus représentée était celle des infirmiers (38,8 %). Une insomnie sévère a été notée chez 17,10 % du personnel. Une insomnie sévère a été significativement associée au niveau d'éducation ($p = 0,033$) et à l'âge ($p = 0,002$).

Conclusion : Cette étude a révélé une prévalence significative d'insomnie sévère chez les personnels de santé tunisiens. Ces résultats mettent en évidence la nécessité d'interventions ciblées pour traiter les troubles du sommeil et améliorer le bien-être de cette main-d'œuvre essentielle.

LE BURNOUT AUPRES DU PERSONNEL MEDICAL : ENQUETE DANS UN CHU DU GRAND TUNIS.

C. KOUKI¹, L. CHERIF¹, S. HJAIEJ², R. GHACHEM², H. KAMOUN¹

1. Service de médecine du travail, Institut Mohamed Kassab d'orthopédie

2. Service de Psychiatrie, Hôpital Razi

Introduction : Le burnout, représente un enjeu de santé publique important, notamment chez les professionnels de la santé. Il se traduit par une fatigue émotionnelle, une dépersonnalisation et une baisse de l'épanouissement personnel, ce qui a un impact sur le bien-être des médecins et sur la qualité des soins qu'ils dispensent. L'objectif : Mesurer la fréquence du burnout auprès des médecins dans un CHU du grand Tunis.

Méthodes : Il s'agit d'une enquête transversale descriptive auprès du personnel médical de l'hôpital Kassab. Nous avons eu recours à un questionnaire validé comme échelle de burnout de Maslach. Grâce à l'analyse statistique, il a été possible d'évaluer la fréquence du burnout, de déterminer ses différentes dimensions.

Résultats : Le taux de burnout global chez les médecins de l'hôpital Kassab s'élève à 22,5%.

La dimension la plus impactée est l'épanouissement personnel (68,3%), suivie de la dépersonnalisation (55,8%) et de l'épuisement émotionnel (36,7%). Le burnout est fortement lié à des éléments tels que le nombre de gardes, le statut marital et les antécédents psychiatriques.

Conclusion : Cette étude apporte des informations essentielles concernant la prévalence du burnout chez les médecins tunisiens et les éléments qui y sont liés. Ces informations permettent de mettre en place des mesures de prévention plus spécifiques et d'offrir un soutien plus efficace aux médecins, dans le but de préserver leur bien-être et la qualité des soins prodigués.

LA GESTION DES EMOTIONS CHEZ LE PERSONNEL PARAMEDICAL DU SERVICE DE REANIMATION : ROLE DE L'INTELLIGENCE EMOTIONNELLE.

F. CHELLY^{1,2}, I. KACEM^{1,3}, A. FKI^{1,2}, C. SRIDI^{1,2}, N. BELHADJ CHABBAH^{1,2}, O. AJMI⁴, N.BEN GADHA², J. BEN KHELIFA², S. KSIBI², H. BEN HAMADA^{1,5}, M. KAHLOUL^{1,5}, W. NAIJA^{1,5}

1. Université de Sousse, Faculté de Médecine Ibn Al Jazzar, Sousse (Tunisie)

2. Service de Médecine du Travail, CHU Sahloul de Sousse

3. Service de Médecine du Travail, CHU Farhat Hached de Sousse

4. Service de Psychiatrie, CHU Farhat Hached de Sousse

5. Service d'Anesthésie et de Réanimation, CHU Sahloul de Sousse

Introduction : Les soignants doivent constamment faire face à leurs propres émotions tout en offrant un soutien psychologique aux patients et en assurant une bonne qualité de soins. L'intelligence émotionnelle (IE), revêt une importance particulière car elle permet d'aider le personnel à se remettre de leur frustration, à faire face aux situations difficiles et aux émotions négatives et maintenir un état émotionnel stable. Le but de l'étude est d'étudier le niveau d'IE chez les paramédicaux en milieu de réanimation et les facteurs associés.

Méthodes : Etude descriptive, analytique sur 3 mois de l'année 2024 intéressant 72 paramédicaux exerçant dans les services d'anesthésie-réanimation au CHU Sahloul de

Sousse. L'enquête s'est basée sur un questionnaire associant des données sur les caractéristiques sociodémographiques, professionnelles et le test de l'IE de Schutte (SSEIT).

Résultats : Le genre féminin était le plus prédominant (58,3%) avec un âge moyen de 33 ans, (61,1%) étaient des infirmiers et 40,3% travaillaient dans le service de réanimation chirurgicale. Le score moyen de l'IE était de 103,26 avec des extrêmes entre [47 à 148]. La perception des émotions était la plus affectée parmi les facteurs d'IE avec un score de 30,69 $\pm$ 9,34. Le niveau d'IE était moyen chez 63,9% des participants, 25% ont atteint un niveau élevé et 11,1% avaient un niveau bas d'IE. La comparaison de score SSEIT selon l'âge, le genre, le statut matrimonial et le niveau d'étude n'a pas relevé de différence statistiquement significative, seulement le temps passé avec les proches était statistiquement associé aux niveaux d'IE ($p=0,027$). Parmi les facteurs professionnels, la satisfaction au travail était associée de manière significative avec le niveau d'IE ($p=0,001$).

Conclusion : Le développement de l'IE constitue un facteur clé en milieu de réanimation car elle contribue à maintenir une attitude positive et éviter l'accumulation de tensions psychologiques, elle permet aussi d'améliorer la qualité de vie au travail et renforce la capacité à fournir des soins de haute qualité dans un environnement souvent difficile et stressant. Le concept d'IE devait être intégré aux programmes d'études en sciences de la santé afin de limiter le risque de stress et du burnout.

LOMBALGIE CHRONIQUE CHEZ LES INFIRMIERS : IMPACT SUR LA QUALITE DE VIE

I. BEN HNIA, A. KCHAOU, N. KOTTI, A. TRIKI, F. DHOUB, M. HAJJAJI, M. MASMOUDI, K. JMAM HAMMAMI

Service de médecine du travail et de pathologies professionnelles, CHU Hédi Chaker de Sfax.

Objectifs : Déterminer la prévalence des lombalgies chroniques chez les infirmiers en milieu hospitalier et d'évaluer l'impact de cette affection sur la qualité de vie (QDV) chez cette catégorie professionnelle.

Méthodes : Etude descriptive transversale basée sur un auto-questionnaire anonyme auprès des infirmiers consultant en médecine du travail à l'hôpital universitaire Hédi Chaker de Sfax, sur une période de trois mois. La QDV des soignants atteints de lombalgie chronique était évaluée à l'aide du Questionnaire d'Oswestry.

Résultats : La population d'étude comprenait 106 infirmiers, dont la majorité était de sexe féminin (64,2%), avec un sexe ratio de 1,94. L'âge moyen des participants était de 40 $\pm$ 9,8 ans, et leur ancienneté professionnelle variait de 1 à 29 ans, avec une moyenne de 16,43 $\pm$ 10 ans. Parmi les participants, 94,3% ont rapporté des douleurs au bas du dos au cours des 12 derniers mois, dont 29% avaient des douleurs persistantes depuis plus de trois mois. Dans les 12 derniers mois, des absences au travail pour des douleurs lombaires étaient notées chez 48% des participants. Environ 27,6% des infirmiers indiquaient que la douleur les empêchait de soulever des objets lourds à partir du sol. De plus, la capacité à s'asseoir était limitée par la douleur chez 51,7% des participants, et la capacité à se tenir debout de manière prolongée était réduite chez 48,2% d'entre eux. Enfin, 58,5% des infirmiers signalaient des limitations des activités quotidiennes en raison des douleurs. La majorité des participants (55,2%) présentaient un handicap minime.

Conclusion : La prévalence de la lombalgie chronique reste élevée parmi les personnels de soin. Des conditions de travail inappropriées peuvent entraîner l'apparition de lombalgies, favoriser leur chronicité et augmenter le risque d'handicap. La mise en place de programmes de prévention adaptés est donc indispensable.

MALADIES PSYCHOTIQUES ET APTITUDE AU TRAVAIL

E. BENCHERIF, J.HSINET, E. BARAKETI, S.ISMAIL, N. ELLILI, D. AMENI, N.KHOUBA, A.BENZARTI

Service de médecine du travail, Hôpital La Rabta, Tunis

Objectifs : Décrire les caractéristiques médico-professionnelles des patients atteints de troubles psychotiques et évaluer leur aptitude médicale au travail.

Méthodes : Étude descriptive rétrospective portant sur les patients ayant un trouble

psychotique ayant consulté le service de médecine du travail de l'hôpital La Rabta pour avis d'aptitude médicale au travail.

Résultats : ils s'agissaient de 37 patients, ayant un âge moyen de 36,8 ans et un sex-ratio (H/F) de 0,68. Parmi eux, 56,8% étaient mariés. Des antécédents familiaux de maladies psychiatriques étaient signalés dans 43,2% des cas. Les patients exerçaient dans divers secteurs notamment le secteur de télécommunications (32,4%), de transport (21,6%) et de santé (13,5%). Les expositions professionnelles incluaient le bruit (54,1%), les solvants (13,5%), des cadences imposées (51,4%), des conflits hiérarchiques (62,2%) et un manque d'autonomie (51,4%). Les horaires de travail étaient variables en particulier le travail posté (48,6%) et le travail de nuit (8,2%). Les symptômes rapportés étaient l'irritabilité (89,2%), humeur triste (67,6%), anxiété (78,4%), troubles du sommeil (83,8%), troubles de l'appétit (29,7%), troubles sexuels (8,1%), troubles de la concentration (27%), hallucinations auditives (24,3%) visuelles (16,2%), délires paranoïdes (20%) et les idées suicidaires (13,5%). Les diagnostics retenus étaient un trouble dépressif avec composante psychotique (21,6%), un trouble bipolaire (54,1%) et une schizophrénie (24,3%). Parmi les patients, 62,9% ont rapporté un impact significatif sur leur activité professionnelle, avec un absentéisme moyen de 7,9 mois. L'hospitalisation en psychiatrie a été rapportée dans 19,4% des cas. Par ailleurs, une amélioration des symptômes après prise en charge médicale étaient signalée dans 70,3% des cas. Ces morbidités ont justifié un aménagement du poste du travail chez 45,9% des patients, une mutation de poste dans 10,8% des cas et une inaptitude temporaire au terme de la prise en charge thérapeutiques dans 10,8% des cas.

Conclusion : Les troubles psychotiques impactent l'activité professionnelle. Une prise en charge adaptée associée à un aménagement du poste du travail permettent souvent la réinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi.

PREVALENCE ET FACTEURS ASSOCIES AU STRESS PROFESSIONNEL PARMI LES TRAVAILLEURS D'UNE ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE AU MALI EN 2024.

M. KONE^{1,2}, L. DIAKITE², S. SANOGO², I. DIARRA², I. FOBA², B. DIALLO²

1. Cabinet de consulting « SST Consulting », spécialisé en santé et sécurité au travail,
2. Société malienne de santé et sécurité au travail (SOMASST)

Objectifs : Déterminer la prévalence du stress et les facteurs associés parmi les travailleurs d'une entreprise agro-alimentaire au Mali.

Méthodes : Etude transversale, descriptive, réalisée sur une période de 2 mois (juin à juillet 2024) dans une industrie agro-alimentaire spécialisée dans la production des farines du blé et des aliments bétails, située à 25 kilomètres de Bamako. L'étude a inclut tous les travailleurs consentants et présents pendant la période d'étude. L'auto-questionnaire de KARASEK était l'instrument de mesure du stress utilisé. Le Logiciel Epi Info 7 a permis l'analyse des données. Le test statistique de Khi 2 ou celui de Fisher a permis la comparaison des proportions avec un seuil de significativité $p < 5\%$.

Résultats : Au total, 100 travailleurs sur 224 ont participé à cette étude soit un taux de participation de 44,64%. L'âge moyen des participants était de 33,66 ans $\pm$ 8,55 ans [20 - 56 ans]. Le sexe ratio (H/F) était de 11,5. Les travailleurs vivant avec leur famille (54%) étaient les plus représentés. L'ancienneté moyenne dans l'entreprise était de 3,12 $\pm$ 2,38 ans [1 à 10 ans]. Les ouvriers étaient la catégorie professionnelle la plus représentée (67%). Les travailleurs en contrat à durée indéterminée (CDI) et ceux exerçant dans l'unité « Ensachage – Magasin » étaient les plus représentés avec respectivement 46% et 43%. La majorité des participants étaient exposés aux bruits (80%). La prévalence du tabagisme était de 6% dont 4% après l'embauche. La demande psychologique était faible dans la majorité des cas soit 57%. La latitude décisionnelle était faible chez 62% des participants. Le soutien social était faible chez 59% des participants. La prévalence du stress professionnel était de 15% dont 9% en isostrain. Les facteurs significativement associés au stress professionnel (JOBSTRAIN) étaient : le tabagisme après l'embauche ($p=0,003$), le mode de vie ($p=0,004$).

Conclusion : Le stress professionnel est un véritable de santé au travail dans cette entreprise agro-alimentaire au Mali.

L'engagement de la direction et l'implication active des travailleurs sont indispensables pour la réussite des actions de prévention du stress en milieu professionnel.

ROLE DU MEDECIN DU TRAVAIL DANS LE DEPISTAGE D'UN TROUBLE D'ANXIETE GENERALISEE ET LE MAINTIEN AU TRAVAIL

S. ZGAYA, R. BORSALI, N. BEN AYED, W. RHAÏEM, B. JEBABLI, I. MEHRI
Groupement de médecine de travail de Ben Arous

Objectif : Mettre en évidence le rôle du médecin du travail dans le dépistage d'un trouble d'anxiété généralisée et au maintien au travail d'un salarié.

Méthodes : Rapport d'un cas.

Observation : Il s'agissait de Mr B.F âgé de 52 ans, père de trois enfants dont 2 autistes, sans antécédents pathologiques notables, tabagique 20 PA, chauffeur semi-remorque transportant de l'huile végétale depuis 2004 et muté par l'entreprise au poste de magasinier avec conduite du chariot élévateur depuis 2022. A la visite périodique faite en Septembre 2023, le salarié a rapporté une symptomatologie anxieuse avec retentissement socio-professionnel. Il a été adressé en psychiatrie. Il n'a consulté qu'en Janvier 2024. Le diagnostic de trouble d'anxiété généralisée a été retenu et il a été mis sous antidépresseur. En Juillet 2024, Mr B.F a sollicité le médecin de travail suite à la récurrence de la symptomatologie anxieuse après l'arrêt du traitement par le patient de son propre chef. Il a été réadressé en psychiatrie, une sensibilisation sur l'observance thérapeutique lui a été faite et une éviction des travaux pénibles et de la conduite professionnelle lui ont été prescrites.

Conclusion : Le médecin de travail joue un rôle important dans le dépistage des maladies mentales et le maintien au travail.

SANTE MENTALE ET TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES CHEZ LES KINESITHERAPEUTES. ETUDE TRANSVERSALE DANS LA REGION DE SOUSSE

A.ALOUI^{1,3}, E.TOULGUI^{2,3}, I.KACEM^{1,3}
N.GANNOUN^{1,3}, M.BOUHOULA^{1,3},
M.MAKHLOUFI^{1,3}, A.CHOUCHANE^{1,3},
M.MAQUA^{1,3}, A. BRAHEM^{1,3}, H.

KALBOUSSI^{1,3}, O. EL MAALEL^{1,3}, S. JEMNI^{2,3}, S CHATTI^{1,3}

1.Service de Médecine du travail et pathologies professionnelles du CHU Farhat Hached de Sousse –Tunisie

2.Service de médecine physique et de réadaptation CHU Sahloul- Tunisie

3.Faculté de médecine de Sousse 4002 Sousse – Tunisie.

Objectifs : Evaluer la prévalence des TMS et leur impact sur la santé mentale des kinésithérapeutes et identifier les facteurs associés à ces troubles.

Méthodes : Une étude transversale exhaustive a été menée auprès des kinésithérapeutes exerçant dans les hôpitaux publics, cliniques privées et centres de réhabilitation de la région de Sousse. Les TMS ont été évalués avec le questionnaire nordique et la santé mentale avec la composante MCS du questionnaire SF-12.

Résultats : Avec un taux de réponse de 94,8%, 93 des 131 kinésithérapeutes contactés ont été retenus pour l'analyse. Les participants étaient majoritairement des femmes (65,6%), avec un âge moyen de 35 ± 8 ans. Sur le plan professionnel, 83,7% travaillaient à temps plein, et 59,8% dans le secteur privé. L'ancienneté moyenne était de $11,9 \pm 7,8$ ans. La prévalence annuelle des TMS était de 95,7%, affectant principalement le bas du dos (84,9%), le cou (69,9%) et les épaules (68,9%). Le score moyen pour la composante mentale (MCS) du SF-12 était de $43,94 \pm 9,05$. Les TMS au cou (69,9%, $p = 0,002$), aux coudes (22,7%, $p = 0,036$), et aux cuisses/hanches (24,7%, $p = 0,031$) étaient associés à des MCS diminués. En analyse multivariée, l'absence de pratique sportive ($OR = 1,7$; $p < 0,05$) et le stress lié aux tâches répétitives ($OR = 1,6$; $p < 0,01$) étaient des facteurs prédictifs de scores réduits de MCS et donc de mauvaise santé mentale.

Conclusion : Cette étude met en évidence la prévalence élevée des TMS parmi les kinésithérapeutes et leur impact négatif sur leur santé mentale. Il est crucial de développer des interventions ciblées pour améliorer les conditions de travail et promouvoir des pratiques de prévention afin de préserver la santé et le bien-être de ces professionnels de santé.

SANTE MENTALE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES OUVRIERES DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE EN TUNISIE

S. ERNEZ¹, N. KAMMOUN¹, N.TARHOUNI¹, N.CHAIRI¹, K. EL AIFIA¹, R.BANI², S. FEHRI¹

1. Institut Tunisien de Santé et de Sécurité au Travail; Tunis, Tunisie

2. Groupe de Médecine du Travail de la Manouba, Tunisie

Objectifs : Déterminer la prévalence des troubles psychosociaux et identifier les déterminants organisationnels au sein d'une population du secteur pharmaceutique industriel.

Méthodes : Étude transversale analytique menée auprès de 90 opératrices dans une unité de production pharmaceutique (période : janvier-décembre 2023). L'évaluation s'est basée sur le questionnaire de Karasek validé en langue arabe, associé à un recueil de paramètres sociodémographiques et professionnels et complété par une analyse ergonomique des postes de travail.

Résultats : La population étudiée (n=90) présentait un âge moyen de 34,2±9,1 ans et une ancienneté moyenne de 5,3±4,2 ans. Une précarité contractuelle était objectivée chez 48,9% de l'effectif. Le travail posté en rotation (3x8) concernait 76% des sujets, avec une durée hebdomadaire moyenne d'activité de 42,5±6,8 heures. Les manifestations psychopathologiques comprenaient un syndrome d'épuisement professionnel (41,1%), une symptomatologie anxieuse (34,4%), des céphalées de tension chroniques (32,2%) et des troubles du sommeil (27,8%). Le recours aux soins psychiatriques était faible (6,7%). L'analyse selon le modèle Karasek a révélé une situation de job strain (22,2%), des contraintes psychiques élevées (33,3%), une latitude décisionnelle restreinte (36,7%) et un isolement professionnel (15,6%). L'analyse statistique a montré des corrélations significatives entre la durée du travail et la symptomatologie anxio-dépressive (p=0,022), ainsi qu'entre l'isolement professionnel et les manifestations anxieuses (p=0,040).

Conclusion : Cette étude objective la prévalence significative des risques psychosociaux dans l'industrie pharmaceutique et souligne l'importance d'implémenter des stratégies préventives ciblant l'organisation du

travail, le support social et l'accessibilité aux soins spécialisés.

TROUBLES ANXIO-DEPRESSIFS CHEZ LES TELECONSEILLERS : ETUDE A PROPOS DE 125 CAS

M. GHALI¹, H. BEN SAID², H. GHALI³

1. Groupement de Médecine du travail de l'Ariana

2. Service de médecine du travail-Centre de maternité et de néonatalogie de Tunis

3. Service de prévention et sécurité des soins-Centre Hospitalo-Universitaire Sahloul, Sousse

Objectifs : Déterminer la fréquence des troubles anxio-dépressifs chez les téléopérateurs d'un centre d'appel à Charguia et préciser les facteurs déterminants de ces troubles.

Méthodes : Etude descriptive transversale portant sur les troubles anxio-dépressifs chez les téléconseillers du centre d'appel de Charguia, menée sur une période de sept mois allant du 1^{er} Janvier au 31 Juillet 2024. Le recueil des données a été basé sur un questionnaire pré-établi et l'évaluation des troubles anxio-dépressifs a été menée à travers l'outil d'évaluation de l'anxiété et de la dépression « Hospital Anxiety and Depression Scale » (HAD).

Résultats : La population comprenait 125 téléopérateurs ayant un âge moyen de 30,9 ans et un sex-ratio H/F de 0,28. Les célibataires représentaient 57,6% de la population avec un niveau d'étude supérieur dans 84% des cas. Environ 36% des téléopérateurs avaient des antécédents pathologiques, et 39,2% étaient des fumeurs actifs. L'ancienneté médiane des téléopérateurs était de 22 mois. Une absence de titularisation a été notée chez 63,2% des cas. Le score HAD a révélé une symptomatologie d'anxiété douteuse dans 23,2% des cas et certaine dans 24,8% des cas ainsi qu'une symptomatologie de dépression douteuse dans 24,8% des cas et certaine chez 11,2% des téléopérateurs. Une symptomatologie anxieuse et dépressive était notée chez les femmes (25,8% et 13,4%), les téléopérateurs âgés de moins de 30 ans (22 % et 15,1%), ceux ayant un niveau d'étude supérieur au baccalauréat (26,7% et 12,4%) et les tabagiques (28,6% et 12,2%) sans liaison statistiquement significative. Une anxiété a été notée chez les titulaires (37%) et une

dépression a été notée chez ceux ayant des antécédents pathologiques personnels (27,5%) avec une relation statistiquement significative

Conclusion : Au terme de cette étude, les troubles anxio-dépressifs ont été dépistés chez un faible effectif parmi les participants. Ces troubles, liés dans ce cas, essentiellement à des contraintes personnelles et familiales incitent à intervenir par un soutien psychologique spécialisé au sein du Centre d'appel qui sera bénéfique aussi bien pour l'individu mais également pour le travail en termes de rendement et de productivité.

SCLERODERMIE SYSTEMIQUE ASSOCIEE A UNE POLYARTHRITE RHUMATOIDE A PROPOS D'UN CAS

B. JEBABLI¹, W.RHAIEM¹, N. BEN AYED¹, R.BORSALI¹, E.AROUD¹, A.BOUGDAR¹, S.ZGAYA¹, I.MEHRI¹

Groupe de médecine de travail de Ben Arous

Objectif : Rapporter la difficulté du maintien au travail d'une salariée ayant une sclérodémie systémique associée à une polyarthrite rhumatoïde.

Méthodes : Nous rapportons le cas d'une salariée ayant une sclérodémie systémique associée à une polyarthrite rhumatoïde.

Observation : Il s'agissait de Mademoiselle Z.D, âgée de 32ans, occupant un poste administratif de technicienne data management dans une société de fabrication de produits biopharmaceutiques dans la région de Ben Arous. Elle avait comme antécédents une sclérodémie systémique associée à une polyarthrite rhumatoïde diagnostiquée en 2018 et traitée par des anti-inflammatoires et un immunosuppresseur. Au suivi en médecine de travail, elle bénéficiait d'une surveillance médicale spéciale avec sensibilisation sur l'observance thérapeutique. Elle n'a pas nécessité de restriction particulière. En Mars 2020, la salariée avait présenté une aggravation de sa maladie avec des poussées récurrentes. Elle a eu une atteinte pulmonaire (pneumopathie interstitielle diffuse) lui occasionnant une dyspnée d'effort, des arthralgies diffuses et une déformation des doigts des deux mains. Son état de santé a ainsi nécessité des congés médicaux à répétition. La salariée a sollicité le médecin de travail afin de lui accorder le télétravail. Sa demande a été

validée et elle a pu continuer à travailler à distance.

Conclusion : Les maladies inflammatoires chroniques constituent un problème de santé publique pourvoyeur d'handicap retentissant sur les personnes encore en activité.

Le télétravail peut aider à maintenir ces malades à leur travail et à améliorer leur qualité de vie.

SCLEROSE EN PLAQUE ET APTITUDE AU TRAVAIL

C.SAID, J.HSINET, N.ELLILI, S.ISMAIL, E.BARAKETI, A.DALLAGI, S.GHERIBI, N.KHOUBA, A.BENZARTI

Service de médecine du travail et de maladies professionnelles, Hôpital La Rabta

Objectifs : Etudier les caractéristiques socio-professionnelles et médicales des travailleurs atteints de SEP. Etudier les facteurs professionnels et extra-professionnels associés à la sévérité de la maladie et évaluer le retentissement de cette affection sur l'aptitude au travail

Méthodes : Etude rétrospective ayant porté sur tous les cas de SEP ayant consulté au service de médecine du travail, CHU La Rabta pour un avis d'aptitude, entre 1998 et 2024. Les caractéristiques socio-professionnelles et médicales ont été recueillies à travers une fiche préétablie. L'ampleur du handicap a été évaluée par le score EDSS (Expanded Disability Status Scale).

Résultats : 20 patients ont été inclus dans l'étude, ayant un âge moyen de 40 ans avec une prédominance féminine (11 cas) appartenant essentiellement aux secteurs la santé (7 cas). L'atteinte neurologique était sensitive (19 cas), motrice (14 cas) et visuelles (12 cas). Un degré d'handicap important selon le score EDSS étaient significativement associé à un régime horaire ≥ 41 heures/semaine ($p=0,008$) et au tabagisme ($p=0,015$). Un nombre de poussées élevé était significativement associé au travail de nuit ($p=0,008$) et à la charge mentale ($p=0,001$). La majorité des patients ont bénéficié d'un aménagement de poste du travail (éviction de la charge physique intense (7 cas), du travail de nuit (6 patients), de la charge mentale importante (4 patients), des tâches à exigence visuelle (3 cas) ainsi que le travail dans les intempéries (3 cas).

Par ailleurs, un patient avait bénéficié d'une mise en invalidité.

CONCLUSION : Cette étude souligne les défis professionnels des patients atteints de SEP. Certains facteurs professionnels sont associés à l'incapacité prématurée. Le maintien en emploi justifie une évaluation multidisciplinaire précoce et périodique.

SCLERODERMIE SYSTEMIQUE ET VASCULARITE A ANCA LIEES A UNE EXPOSITION PROFESSIONNELLE A LA SILICE CHEZ UN TRAVAILLEUR BTP

I.TOUNSI¹, I.NACEUR², H.CHERIF¹, K.KALLEL¹, W.SEJIL¹, T.BEN ACHOUR², M.JRIDI², H.GUELLOUZ¹, M.SMITI², L.MAHJOUB¹, F.SAID²

1. Direction générale de l'inspection médicale et de la sécurité au travail

2. Service de médecine interne CHU La Rabta

Objectifs :

Mettre en évidence le lien entre l'exposition professionnelle à la silice et la survenue de la sclérodémie systémique (SSc) et de la vascularite à ANCA et mettre l'accent sur les éventualités d'association de la silicose au risque de développer une ou plusieurs maladies inflammatoires systémiques afin d'améliorer le diagnostic précoce et la prévention.

Méthode :

Etude descriptive à propos d'un cas.

Résultats :

Nous rapportons le cas d'un patient de sexe masculin, travailleur de BTP pendant 20 ans, suivi pour une tuberculose pulmonaire et dont le diagnostic de SSc a été évoqué devant la présence d'une sclérodactylie, une sclérose cutanée, un syndrome de Raynaud et la présence de méga-capillaires sur la capillaroscopie. Une TDM thoracique a montré une PID et les EFR un syndrome restrictif. Les AAN étaient positifs ainsi que les anti-Scl70. Toutefois et devant l'altération de l'état général, l'aggravation radiologique des lésions et la notion d'une exposition professionnelle à la silice, le diagnostic d'une silicose a été retenu. L'évolution était marquée par l'apparition d'une insuffisance rénale en rapport avec une glomérulonéphrite (GN) rapidement progressive et nécrosante, pauci-immune à la ponction biopsie rénale. Les ANCA étaient positifs et le diagnostic d'une vascularite à ANCA était confirmé.

Conclusion : L'exposition à la silice a été associée à travers différentes études à certaines maladies pulmonaires, et à plusieurs maladies inflammatoires systémiques. Les données disponibles et analysées font état d'un lien certain et fort entre l'exposition à la silice cristalline et la survenue d'une SSc et évoquent une association possible avec les vascularites à ANCA. La reconnaissance de ce lien permet un diagnostic plus rapide et une prévention ciblée en milieu du travail, réduisant ainsi les complications graves liées à ces maladies systémiques. De ce fait, une surveillance médicale durant l'exposition professionnelle, en post exposition ainsi qu'un suivi post professionnel s'imposent.

CELLULITE DE LA MAIN ET TRAVAIL : A PROPOS D'UN CAS

R.BELKACEM¹, H.MZABI¹, K.MABROUK²

1. Direction régionale de l'inspection de médecine et de sécurité au travail Monastir

2. CNAM District du centre

Objectif : La cellulite de la main est une maladie qui correspond à une inflammation du tissu cutané et graisseux au contact des tendons extenseurs des doigts. Le but de notre étude est l'évaluation de l'aptitude au travail d'une patiente porteuse d'une cellulite de la main et travaille dans le secteur de textile

Méthodes : Etude descriptive à propos d'une ouvrière qui travaillait en tant que contrôleur de confection

Observation : Il s'agit d'une patiente âgée de 49 ans porteuse d'un rein unique et hypertendue. L'histoire de la maladie remonte à 03 ans marquée par l'apparition de signes inflammatoires en regard de la face dorsale de deux mains plus accentuée du côté gauche évoluant vers l'installation d'un lymphœdème de la main et des doigts (doigts boudinés), depuis la patiente est en arrêt de travail. L'examen clinique pendant les poussées note un œdème des deux faces dorsales des mains avec érythème en regard (doigts boudinés), en dehors des poussées la patiente garde juste un œdème léger des faces dorsales de deux mains surtout à gauche. La biopsie cutanée montre une spongiose de l'épiderme associée à une inflammation du derme et à des remaniements inflammatoires de l'hypoderme. La maladie évolue par poussée, les facteurs responsables

des poussées ne sont pas encore identifiés et la patiente est en cours d'exploration. Devant ce tableau clinique se pose le problème de son aptitude au travail.

Conclusion : La cellulite de la main peut être un facteur handicapant et pose le problème de la reprise de travail pendant et en dehors des poussées.

DETERMINANTS DE LA QUALITE DE VIE CHEZ LES PATIENTS ATTEINTS DE MALADIES INFLAMMATOIRES CHRONIQUES

S.CHEBBI¹, N.BELHADJ¹, K.BSSISSA², S.BEN OMOR², M.BEN HAMIDA¹, I.RASSAS¹, A.KHEDER¹, T.KHALFALLAH¹, A.MAHFOUDH¹

1. Service de Médecine de Travail CHU Taher Sfar Mahdia

2. Service de Gastro-entérologie CHU Taher Sfar Mahdia

Objectif : Identifier les déterminants professionnels de la qualité de vie des patients atteints de MICI.

Méthodes : Etude transversale descriptive a été menée auprès des patients suivis pour des MICI, ayant consulté en Gastrologie au CHU Taher Sfar de Mahdia entre janvier et novembre 2024. Le recueil de données a été réalisé à l'aide d'une fiche d'enquête préétablie qui porte sur les caractéristiques sociodémographiques, médicales et professionnelles. On a utilisé le questionnaire WHOQOL-bref dans sa version arabe validée pour évaluer la qualité de vie des patients atteints de MICI.

Résultats : Tous les salariés inclus dans notre étude étaient suivis pour une MICI dont 33 (44%) pour MC et 42 (56%) pour RCH. Les secteurs d'activités de nos salariés étaient variés dont les plus retrouvés étaient la confection, le commerce, l'agriculture, et les bâtiments et travaux publics. L'ancienneté professionnelle moyenne était de 18±12 ans. Les horaires de travail étaient de jour fixe chez 98.7% des salariés. La durée moyenne d'évolution de la maladie était de 9.4 ans [1 ; 35]. Les moyennes des scores de la santé physique, santé psychique, relations sociales et environnement étaient de : 52.7±9, 53.5±7.1, 57.9±7.6 et 49.7±6.6 respectivement. En analyse univariée, le score moyen de relations sociales était significativement associé au secteur de confection (0,03) et à une

ancienneté professionnelle > à 20 ans (p=0,02). Quant au score moyen de la santé physique, il a été associé significativement au retentissement professionnel (mise en invalidité ou licenciement) (p≤10-3). La qualité de vie environnementale et psychologique étaient significativement associées à une ancienneté professionnelle > à 20 ans (p=0,04 et 0,03).

Conclusion : Dans cette étude, les MICI sont à l'origine d'une altération de la QDV affectant presque tous les domaines de la santé. Les facteurs professionnels sont fortement incriminés d'où la nécessité d'une adaptation professionnelle pour ces patients.

ETUDE DES EXPOSITIONS AUX AGENTS NOCIFS CHEZ LES TRAVAILLEURS ATTEINTS DE SCLEROSE EN PLAQUES

W.AYED¹, N.MECHERGUI¹, S.FRAYS², M.MERSNI¹, H.BEN SAID¹, I.YOUSSEF¹, N.LADHARI¹.

1. Service de pathologie professionnelle et de médecine de travail, hôpital Charles Nicolle

2. Service de neurologie, hôpital Charles Nicolle

Objectifs : Décrire les caractéristiques socio-professionnelles et médicales des patients atteints de sclérose en plaques (SEP) exposés aux agents nocifs et évaluer leurs retentissements sur l'absentéisme et la maladie

Méthodes : Etude transversale bicentrique ayant inclus les patients atteints de SEP suivis aux consultations de neurologie de l'hôpital Charles Nicolle et de l'institut national de neurologie durant la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} janvier 2023.

Résultats : Nous avons colligé 146 patients atteints de SEP. Ils étaient exposés à des agents nocifs dans 41,1% des cas (N=59). L'âge moyen était de 40,19± 8,72 ans. Le sex-ratio H/F était de 0,59. Le niveau scolaire était majoritairement primaire (42%). Des antécédents médicaux pathologiques étaient retrouvés dans 45,8% des cas. Ils appartenaient aux secteurs de l'industrie manufacturière (45%), de la santé (14%), du commerce (6,8%) et de la construction (5%). Le poste de travail le plus occupé était celui des ouvriers (76%). L'ancienneté professionnelle variait de 1 à 40 ans. Ils étaient exposés aux : solvants organiques (64%), métaux (24%) et aux agents biologiques (3%). La durée moyenne d'évolution de la maladie était de 7,95±5,9 ans. La forme récurrente rémittente de

la SEP était la plus représentée (83%). La prise d'un traitement médical de fond était constatée dans 81,5% des cas. Le score moyen de l'EDSS était de $2,76 \pm 2,14$. La moyenne des jours d'absence liés à la maladie durant les 12 derniers mois étaient de 138 jours. L'exposition professionnelle aux agents nocifs était associée aux signes cliniques moteurs de la maladie ($p=0,003$, OR [1,494-8,479]), à un absentéisme élevé durant les 12 derniers mois ($p=10^{-3}$), au nombre de poussées élevé ($p=0,037$) et à un score de la qualité de vie altéré ($p=10^{-3}$).

Conclusion : Cette étude met en évidence une exposition notable aux agents nocifs chez les travailleurs atteints de sclérose en plaques et une influence significative sur les signes cliniques, l'absentéisme et la qualité de vie. Des mesures préventives pour la population à risque sont nécessaires.

LES RHUMATISMES INFLAMMATOIRES CHRONIQUES ET APTITUDE MEDICALE AU TRAVAIL

S.GHRIBI, N.KHOUJA, N.ELLILI, E.BARAKETI, S.ISMAIL, A.DALLAGI, C.SAID, J.HSINET, A.BENZARTI

Service de Médecine du Travail et Maladies Professionnelles, CHU La Rabta, Tunis.

Objectif : Identifier les facteurs influençant l'avis d'aptitude au travail chez les travailleurs atteints de maladies rhumatismales inflammatoires chroniques.

Méthodes : Étude descriptive rétrospective menée au service de Médecine du Travail de l'hôpital La Rabta, portant sur les dossiers de patients adressés pour avis d'aptitude médicale en raison de rhumatismes inflammatoires chroniques entre janvier 2005 et septembre 2024.

Résultats : Il s'agissait de 21 patients, à prédominance féminine (12 femmes et 7 hommes), ayant un âge moyen de $44,26 \pm 10,89$ ans, et qui travaillaient principalement dans le secteur de la santé (8 cas), des services (4 cas) et l'industrie textile (3 cas). Ils occupaient le poste d'anesthésiste et d'infirmier (3 cas chacun), ainsi que médecin, piqueuse sur machine, chauffeur et ouvrier (2 cas chacun). L'ancienneté professionnelle médiane était de 16 ans [2-37 ans]. Ces patients étaient exposés à des contraintes professionnelles telles qu'une hypersollicitation du rachis lombaire (18 cas), cervical (15 cas), des poignets (11 cas) et des

doigts (8 cas). Une exposition aux vibrations était rapportée chez 7 patients. Tous présentaient des oligo ou poly-arthralgies d'horaire inflammatoire, avec une déformation articulaire observée chez 5 patients. Les diagnostics retenus étaient la polyarthrite rhumatoïde (10 cas), la spondylarthrite ankylosante (10 cas) et le rhumatisme psoriasique (1 cas). Tous les patients ont bénéficié d'un traitement médical : 11 sous corticothérapie, 9 sous immunosuppresseurs et 7 sous méthotrexate.

Un aménagement du poste de travail a été prescrit pour 15 patients, incluant l'éviction des charges lourdes (11 cas), de la station debout prolongée (7 cas), de la station assise (4 cas), du travail de nuit (4 cas) et de la conduite de longs trajets (3 cas). Une mutation de poste a été proposée pour 2 patients, tandis qu'une mise en invalidité a été décidée pour un patient.

Conclusion : Le caractère évolutif des rhumatismes inflammatoires chroniques, associé à une résistance au traitement dans certains cas, peut altérer la capacité de travail des patients, affectant ainsi leur rendement et leur productivité. Cela souligne l'importance de la prévention médicale et des adaptations professionnelles pour maintenir leur capacité de gain.

LES MALADIES INFLAMMATOIRES CHRONIQUES ET DEVENIR PROFESSIONNEL : ETUDE DANS UN CHU DU GRAND TUNIS.

C.KOUKI¹, L.CHERIF¹, K.MAATALLAH², D.BEN NSIB², W.HAMD², H.KAMOUN¹.

1. Service de médecine du travail, Institut Mohamed Kassab d'orthopédie

2. Service de rhumatologie, Institut Mohamed Kassab d'orthopédie

Introduction : Les manifestations des rhumatismes inflammatoires chroniques ou RIC sont à l'origine d'une limitation précoce des capacités fonctionnelles gênant la réalisation des activités de la vie quotidienne et de l'activité professionnelle des patients.

Objectif : Décrire les répercussions professionnelles des maladies chroniques inflammatoires auprès d'une population de travailleurs ayant consulté en médecine du travail sur une durée de 2 ans (2023- 2024).

Méthodes : Il s'agit d'une étude transversale et descriptive menée auprès des dossiers de la

consultation de médecine du travail, de l'institut incluant, tous les patients ayant consulté en médecine du travail entre 2023 et 2024. Pour le recueil des données, une fiche de collecte a été préétablie conformément aux données de la littérature comportant les caractéristiques socioprofessionnelles, les caractéristiques de la maladie et l'impact sur le devenir professionnel.

Résultats : Au total les 30 patients ont été inclus dans notre travail. L'âge moyen était de 45 ans, avec une prédominance féminine (73%). La majorité des patients exerçaient des métiers manuels (40% dans le secteur de la confection), l'ancienneté moyenne était de 17 ± 5 ans. Sur le plan clinique, les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde présentaient une atteinte des mains et des poignets (80%) et une forme séropositive (60%), tandis que ceux atteints de spondylarthrite ankylosante (SA) avaient une atteinte axiale prédominante (90%). 60% ont bénéficié d'un aménagement de poste et 30% ont été orientés vers une demande de retraite anticipée pour invalidité.

Conclusion : La polyarthrite rhumatoïde et la spondylarthrite ankylosante posent des défis importants pour la santé et la sécurité au travail, nécessitant une prise en charge multidisciplinaire pour prévenir et atténuer leurs impacts professionnels.

MALADIES INFLAMMATOIRES SYSTEMIQUES ET EXPOSITION PROFESSIONNELLE A LA SILICE : ETUDE D'UN CAS.

I.TOUNSI¹, I.NACEUR², M.JRIDI², H.CHERIF¹, K.KALLEL¹, W.SEJIL¹, T.BEN ACHOUR², H.GUELLOUZ¹, M.SMITI², L.MAHJOUB¹, F.SAID²

1. Direction générale de l'inspection médicale et de la sécurité au travail

2. Service de médecine interne CHU La Rabta

Objectifs : Evoquer l'origine professionnelle dans la survenue de maladies inflammatoires systémiques telles que le lupus érythémateux systémique (LES) et la polyarthrite rhumatoïde (PR) et souligner l'importance de l'histoire professionnelle des expositions à la silice cristalline afin de pouvoir proposer une meilleure prise en charge et reconnaissance de ces maladies.

Méthodes : Etude descriptive à propos d'un cas.

Observation : Nous rapportons le cas d'un homme retraité, ayant travaillé pendant 20 ans dans une mine, et dont une silicose pulmonaire a été déclarée et indemnisée. Il était suivi en rhumatologie pour une PR suspectée devant les polyarthralgies inflammatoires des grosses et des petites articulations, le syndrome inflammatoire biologique et les synovites actives à l'échographie et confirmée par la forte positivité du facteur rhumatoïde (FR) et des anticorps anti-peptides citrulinés (ACPA). Il était hospitalisé au service de médecine interne à plusieurs reprises pour des thromboses veineuses à répétition. Le diagnostic de LES a été retenu devant l'atteinte articulaire, hématologique et la positivité des anticorps antinucléaires, des anti DNA natifs et des anti-bêta-2-glycoprotéine1.

Conclusion : Le LES et la PR sont des maladies inflammatoires systémiques, de mécanismes physiopathologiques complexes. La fréquence anormale d'apparition de ce type de maladies, dans les populations professionnellement exposées à la silice, a rapidement fait émerger l'hypothèse d'un lien possible entre la silice et ces maladies. Les études épidémiologiques, conduites depuis plusieurs décennies, permettent aujourd'hui d'associer avec certitude la silicose à la PR et de manière plus nuancée, au LES et plaident en faveur du rôle de la silice dans l'induction des réponses auto-immunitaires (production d'auto-anticorps). Ils mettent également l'accent sur l'importance de la traçabilité précise des expositions professionnelles, autant que possible afin de pouvoir poser un diagnostic rapide, envisager des stratégies de prise en charge efficaces et garantir une reconnaissance de ces maladies comme professionnelles. De ce fait, une mise en place des mesures générales de prévention collectives puis individuelles est nécessaire. Une surveillance médicale ciblée est aussi recommandée en cas d'exposition professionnelle à la silice cristalline, ainsi qu'un suivi post exposition et post professionnel.

MALADIE DE WEGNER ET TUBERCULOSE PULMONAIRE : DIFFICULTES DIAGNOSTIQUES ET CONDUITE A TENIR

M. BEN YAHIA², S. CHEBBI¹, I. RASSAS², N. BEL HAJ¹, A. KHEDER¹, N. BOUDAWARA³, A. BEN FTIMA⁴, A. MAHFOUDH¹

1. Service de Médecine de travail et de Pathologies Professionnelles – CHU Mahdia, Tunisie
2. Laboratoire de Gestion ergonomique des risques professionnels et de l'environnement- Faculté de Médecine de Monastir
3. Service de Pneumologie- CHU Mahdia, Tunisie
4. Caisse National d'Assurance Maladie- Bureau Régional de Mahdia- Tunisie

Introduction : L'association d'une maladie de système à localisation pulmonaire et d'une tuberculose pulmonaire est peu rapportée dans la littérature. Elle pose à la fois un problème diagnostique que thérapeutique. Nous rapportons le cas d'un personnel de soins présentant une tuberculose pulmonaire vu à la consultation de Médecine du travail et de Pathologie Professionnelle à l'EPS de Monastir

Observation : Il s'agit de Mrs M B, âgé de 48 ans, auxiliaire de soins depuis 1996. Il est suivi depuis 20 ans en ORL pour sinusite maxillaire et otite moyenne. Il est hospitalisé au service de pneumologie dans un tableau de toux, douleur thoracique, d'altération de l'état générale et d'une fièvre non chiffrée évoluant depuis neuf mois. L'examen clinique était normal. La radiographie de thorax a montré la présence d'une opacité excavée occupant la moitié supérieure du champ pulmonaire gauche. La fibroscopie bronchique était normale. Sur le plan biologique, les marqueurs tumoraux étaient négatifs avec absence de bacilles acido-alcalo-résistant dans les crachats (RBK). Une TDM faite a objectivé une masse tissulaire excavée apicale gauche de contours spiculés mesurant 5X2 cm. Une biopsie pulmonaire scanno-guidée et naso-sinusienne ont montré la présence d'une réaction inflammatoire granulomateuse et des lésions de vascularite concluant à une maladie de Wegener. Le dosage des ANCA était négatif. Le patient était mis sous corticothérapie avec bonne amélioration clinico-biologique. Devant la réapparition de la fièvre, une série des RBK était refaite et revenue positive. L'association d'une maladie de Wegener et d'une tuberculose pulmonaire était retenue.

Conclusions : Dans sa forme thoracique, la maladie de Wegener pose un problème diagnostique. En effet l'exposition professionnelle chez ce malade orientait le diagnostic plus vers une tuberculose pulmonaire, mais avec le

contexte clinique et la confirmation histologique, le diagnostic de la maladie de Wegener est retenu. Cependant la conversion tuberculeuse chez ce malade met en doute l'origine professionnelle de sa maladie. En effet, La positivité des RBK dans les crachats peut être en rapport avec le terrain d'immunodépression induit par la corticothérapie ou bien dû à une réactivation d'une primo-infection tuberculeuse latente.

POLYARTHRITE RHUMATOIDE ET APTITUDE MEDICALE AU TARVAIL

H. DAOUD, A. AYADI, J. REJEB, O. JLASSI, S. AYARI, I. MAGROUN

Service de médecine du travail et des maladies professionnelles. Hôpital Abderrahmane Mami de l'Ariana

Objectif : Décrire les caractéristiques socio-professionnelles et médicales des travailleurs atteints de polyarthrite rhumatoïde (PR) afin d'évaluer leur aptitude médicale au travail.

Méthodes : Etude rétrospective portant sur les dossiers des travailleurs atteints de PR, ayant consulté au service de médecine du travail à l'hôpital Abderrahmane Mami, entre 2020 et 2024 pour un avis médical d'aptitude au travail.

Résultats : Un total de 5 dossiers a été colligé (1 homme et 4 femmes), d'âge moyen de 47 ans. Quatre étaient mariés. Un tabagisme sévère a été rapporté par un patient. Les différents postes de travail étaient : sage-femme (n=2), ouvrier de ménage (n=1), agriculteur et éleveur de volailles (n=1) et technicien (n=1). L'ancienneté professionnelle moyenne était de 21±18 ans. Les antécédents médicaux connus incluaient : rhinoconjonctivite allergique (n=2), dépression (n=2), vitiligo (n=1), tuberculose pulmonaire (n=1), HTA (n=1) et asthme (n=1). L'évolution moyenne de la PR était de 7,2 ± 4,7 ans. Trois patients étaient sous méthotrexate, un patient était sous Salazopyrine et un patient était sous ARAVA. L'examen ostéo-articulaire a révélé des atteintes des grosses et petites articulations pour les cinq patients. La décision d'aptitude basée sur une enquête professionnelle minutieuse, l'examen clinique, l'avis des médecins traitants, les examens complémentaires ainsi que l'étude des postes de travail était : mise en retraite anticipée pour invalidité avec un taux d'incapacité partielle permanente (IPP) estimé à 70 % (n=1), poursuite des activités professionnelles

antérieures sans restriction (n=2), éviction du port de charges lourdes et des travaux impliquant une charge physique modérée à élevée (n=1), et éviction des gestes nécessitant une hyper-sollicitation des mains et des poignets, avec recommandation de mutation vers un poste moins contraignant (n=1).

Conclusion : L'évaluation de l'aptitude médicale au travail des travailleurs atteints de PR repose sur une analyse globale incluant les manifestations cliniques, l'évolution de la maladie, les traitements en cours, ainsi que les exigences spécifiques du poste.

PSORIASIS INVERSE ET APTITUDE MEDICALE AU TRAVAIL

R.NAKHLI¹, N.KAMMOUN¹, S.FEHRI¹.

Institut de Santé et de sécurité au Travail, Tunis

Introduction : Le psoriasis est une maladie inflammatoire chronique de la peau qui peut être influencée par divers facteurs environnementaux.

Objectif : Notre objectif était d'étudier l'impact de l'exposition professionnelle sur la symptomatologie du psoriasis inversé chez un patient adressé à la consultation de l'Institut de Sécurité et de la Santé au travail pour un avis d'aptitude médicale au travail.

Observation : Nous rapportons le cas d'un patient âgé de 33 ans, ingénieur dans une industrie chimique, aux antécédents de psoriasis traité initialement par corticoïdes oraux et topiques, compliqué d'une ostéoporose cortisonique et de cataracte bilatérale associés à un syndrome sec oculaire. Le patient signalait que son psoriasis s'était aggravé depuis un an en rapport avec l'exposition solaire et/ou de produits chimiques sur les lieux du travail notamment les poussières minérales. Par ailleurs, il rapportait une nette amélioration lors des congés. L'examen du patient a relevé la présence de plaque érythémato-squameuse irrégulières au niveau du visage, du tronc et des membres inférieurs. Compte tenu des données de la littérature, certaines particules présentes dans l'environnement professionnel notamment les particules minérales ou métalliques, pourraient jouer un rôle dans l'accentuation de la symptomatologie du psoriasis. Une éviction de l'exposition à un environnement empoussiéré sur le lieu du travail a été indiquée.

Conclusion : Une collaboration étroite entre le dermatologue et le médecin du travail est cruciale pour améliorer le bien-être et la qualité de vie des patients atteints de psoriasis, en prenant en considération les conditions de travail dans leur prise en charge

RECLASSEMENT PROFESSIONNEL CHEZ DEUX PATIENTES ATTEINTES DE SCLEROSE EN PLAQUE

T.KHEMILA ; A.BOUGDAR · R.BEN ALI, Y.BEN YAHMED, B.JEBABLI I.MEHRI

Groupe de médecine de travail de Ben Arous

Objectif : Décrire le reclassement professionnel chez deux patientes atteintes de sclérose en plaque (SEP) dans une entreprise de fabrication de pièces automobiles.

Méthodes : Etude à propos de deux cas.

Observations :

-Premier cas :

Il s'agissait de Mme HA âgée de 41 ans, mariée ayant deux enfants occupant le poste d'opératrice dans une entreprise de fabrication de pièces automobile depuis 2009. Elle présentait une sclérose en plaque certaine dans sa forme rémittente évoluant depuis l'âge de 32 ans. Elle avait, par ailleurs, un syndrome anxio-dépressif évoluant depuis l'âge de 35 ans. Elle avait eu plusieurs poussées nécessitant des bolus de Méthyl prednisone. Actuellement, Elle est sous (interféron bêta-1a) AVONEX. La patiente gardait un fauchage entraînant une marche instable. Vu ces atteintes, la patiente ne pouvait pas continuer à travailler dans la production : (rendement, cadence, travail à la chaîne...) On a proposé une mutation du service de production au service SST ou de multiples tâches lui ont été suggérées à type de distribution des fiches de présence, recueil des fiches d'évaluation lors des séances de sensibilisations, participation avec l'équipe SST dans l'information des nouveaux recrues des risques professionnels liés au site, participation aux tournées de sécurité avec l'équipe SST, vérification de ravitaillement des boîtes pharmacies.

- Deuxième cas :

Au sein de la même entreprise (une entreprise de fabrication de pièces automobile), il s'agissait de Mlle AA âgée de 34 ans, célibataire, occupant le poste d'opératrice depuis 2015. Elle présentait une sclérose en

plaque depuis l'âge de 30 ans .Aucune autre pathologie n'était associée à sa maladie. Pour ces poussées, elle recevait des bolus de Méthyl prednisone.

La patiente a bénéficié des évictions suivantes : éviction de travail de nuit, des postes isolées, manipulation des produits chimiques.

Conclusion : La SEP devient de plus en plus fréquente touchant essentiellement les sujets jeunes actifs. Des reclassements professionnels efficaces sont primordiaux pour permettre à ces malades une poursuite de leurs activités professionnelles.

ROLE DU MEDECIN DU TRAVAIL DANS LE MAINTIEN DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE D'UNE SALARIEE ATTEINTE DE SCLEROSE EN PLAQUE

A. BOUGDAR, B. JEBABLI, E. AROUD, R. BEN ALI, T. KHEMILA, Y. BEN YAHMED, W. RHAÏEM, I. MEHRI

Groupe de médecine de travail de Ben Arous

Objectif : Rapporter le devenir professionnel chez une salariée atteinte de sclérose en plaque.

Méthodes : Rapport d'un cas.

Observation : Il s'agissait de Mme JS âgée de 44 ans, mère d'un enfant occupant le poste de directrice dans une société de distribution de produits pharmaceutiques depuis 2011 avec conduite professionnelle. Elle présentait une sclérose en plaque certaine dans sa forme rémittente évoluant depuis l'âge de 30 ans. Elle avait, par ailleurs, une discopathie protrusive cervicale étagée de C4-C5 à C6-C7, entraînant des épisodes de névralgies cervico-brachiales bilatérales. Elle avait eu plusieurs poussées nécessitant des bolus de Méthyl prednisone. Actuellement, elle est sous Teriflunomide AUBAGIO. La salariée a bénéficié d'un aménagement de poste de travail avec éviction de la conduite professionnelle notamment les longs trajets et l'exposition à la chaleur.

Conclusion : Les maladies inflammatoires chroniques marquent une intrusion brutale dans la vie du sujet. La SEP étant une maladie qui touche essentiellement les sujets jeunes. Le rôle du médecin du travail est crucial pour garantir la poursuite de leurs activités professionnelles.

RETENTISSEMENT DES MALADIES INFLAMMATOIRES CHRONIQUES INTESTINALES SUR LE TRAVAIL

M. MTIR¹, N. MECHERGUI², H.KCHIR¹, I.YOUSSEF², H. ZIEDI², N.MAAMOURI¹, N. LADHARI²,

1. Service de gastroentérologie B, hôpital La Rabta

2. Service de pathologie professionnelle et de Médecine du travail, Hôpital Charles Nicolle

Objectifs : Évaluer le retentissement professionnel des maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI) et identifier les déterminants de l'incapacité au travail.

Méthodes : Étude transversale incluant les patients actifs atteints de MICI, suivis au service Gastro B entre avril et décembre 2019. La capacité au travail a été évaluée par le questionnaire « Work Ability Index (WAI)».

Résultats : Nous avons inclus 45 patients : 80% maladie de Crohn (MC) et 20% rectocolite hémorragique (RCH). L'âge moyen était de 44 ans avec un sex-ratio H/F de 0,73. La capacité ressentie au travail était évaluée comme mauvaise chez 38% des patients, occasionnant une moyenne de jours d'absence de 49,6 jours/an ($p=0,001$). La mauvaise capacité au travail était plus importante chez les ouvriers ($p=0,008$), les employés du secteur privée ($p=0,017$), les travailleurs à horaires atypiques ($p=0,034$) et en cas d'ancienneté professionnelle supérieure à 16,5 ans ($p=0,009$). Les symptômes les plus gênants au travail étaient la fatigue ($p=0,029$), les symptômes digestifs ($p=0,033$) et les douleurs articulaires ($p=0,048$). L'absence de toilettes accessibles représentait une plainte chez 33% des patients ($p=0,030$). Les facteurs liés au malade étaient l'âge avancé, les mauvaises conditions socio-économiques et le bas niveau d'instruction. Ceux liés à la maladie étaient le phénotype sténosant de la MC, la forme étendue de la RCH, l'activité modérée à sévère de la maladie, la présence de manifestations extra-intestinales (MEI) et la corticothérapie. En analyse multivariée, les MEI ostéo-articulaire ($OR=21,9/p=0,007$) et l'activité modérée à sévère de la maladie ($OR=34,2/p=0,002$) étaient des facteurs de mauvaise capacité au travail.

Conclusion : D'après notre étude, les MICI seraient à l'origine d'une mauvaise capacité au travail dans 38% des cas. L'activité modérée à

sévère de la maladie et la présence de MEI rhumatologiques en seraient deux facteurs prédictifs. Une étroite collaboration entre gastro-entérologue et médecin du travail est nécessaire.

IMPACT DES MALADIES INFLAMMATOIRES CHRONIQUES INTESTINALES SUR L'APTITUDE MEDICALE AU TRAVAIL

A.DALLAGI, J.HSINET, E.BARAKETI, S.ISMAIL, N.ELLILI, C.SAID, S.GHRIBI, N.KHOUJA, A.BENZARTI

Service de médecine du travail et des maladies professionnelles, Hôpital La Rabta, Tunis

Objectifs : Etudier les caractéristiques socio-professionnelles et médicales des travailleurs atteints de maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI) et évaluer leur impact sur l'aptitude médicale au travail.

Méthodes : Etude descriptive rétrospective menée au service de médecine du travail de l'hôpital la Rabta portant sur l'ensemble des dossiers de patients adressés pour avis d'aptitude médicale au vu des MICI durant la période de Janvier 2005 au Septembre 2024.

Résultats : Nous avons recensé 21 cas de MICI. Notre population était à prédominance masculine (13 hommes, 8 femmes) avec un âge moyen de $41,38 \pm 11,19$ ans. Les patients travaillaient essentiellement dans les secteurs d'activité de transport (8 cas) et de santé (4 cas). Ils occupaient principalement le poste de chauffeur (8 cas) et d'ouvriers polyvalents (5 cas) avec une ancienneté professionnelle médiane de 10 ans. Les symptômes cliniques les plus fréquents étaient la diarrhée chronique (15 cas), les douleurs abdominales (14 cas), la fatigue (7 cas) et l'amaigrissement (6 cas). Les diagnostics retenus étaient une maladie de Crohn (17 cas) et une rectocolite hémorragique (4 cas). L'atteinte était sévère (6 cas), ou modérée (5 cas). Tous les patients ont bénéficié d'une prise en charge médicale notamment la prescription des immunosuppresseurs (11 cas). Par ailleurs, 8 patients ont bénéficié d'un traitement chirurgical. Ces pathologies ont justifié un aménagement de poste dans 7 cas (éviction de la manutention de charges lourdes (2 cas) et de la position assise prolongée (1 cas) et travail à proximité d'un bloc sanitaire (4 cas)), une mutation du poste (4 cas) et une mise en invalidité (3 cas) pour les formes sévères.

Conclusion : L'évaluation de l'aptitude des patients atteints des MICI doit être faite du cas par cas en prenant en considération le caractère évolutif de la maladie.

ATTITUDES ET PRATIQUES DES PNEUMOLOGUES CONCERNANT LE DÉPISTAGE DU CANCER PULMONAIRE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

E.BECHRIFA, W.AYED, H.KAMMOUN, H.RJEB, H.HASSEN, H.ABDELGHAFAR, I.AKROUT, D.GREB, H.SMADHI, L.FEKIH

Service de Pneumologie Ibn Nafis, Hôpital Abderrahmen Mami, Tunis, Tunisie

Objectif : Évaluer les attitudes et les pratiques des pneumologues en matière de dépistage des cancers pleuropulmonaires (CPP).

Méthodes : Il s'agit d'une étude descriptive, transversale, réalisée auprès de pneumologues du 1er août au 15 novembre 2024, à l'aide d'un questionnaire anonyme administré via Google Forms.

Résultats : Parmi les 73 pneumologues interrogés, la majorité considérait qu'il était essentiel de prendre en compte les risques professionnels lors du diagnostic de cancer pulmonaire : 67,6 % jugeaient cette considération « très importante », 28,2 % « importante », et seulement 4,2 % la jugeaient « modérément importante ». Concernant leurs connaissances, 84,5 % estimaient qu'elles étaient insuffisantes pour la pratique clinique. En termes de pratiques de dépistage, 45,1 % des pneumologues recueillent systématiquement les antécédents professionnels de leurs patients, 90 % préférant les entretiens verbaux aux formulaires standardisés, tandis que seulement 10 % utilisent le questionnaire de dépistage des expositions professionnelles de la Société Française de Pneumologie. En cas de suspicion de cancer professionnel, 43,5 % orientent souvent leurs patients vers la médecine du travail et 29,6 % le font systématiquement, principalement pour reconnaître une maladie professionnelle (91,5 %), identifier les agents étiologiques (73,2 %) et évaluer l'aptitude au travail (67,6 %). Les obstacles au diagnostic des cancers professionnels incluent un manque de connaissances (60,9 %), un manque de formation (78,3 %), des ressources limitées

(46,4 %) et un manque de collaboration avec la médecine du travail (34,8 %).

Conclusion : L'étude met en évidence la nécessité d'améliorer la formation continue et de renforcer la collaboration interdisciplinaire afin de combler les lacunes dans les attitudes et pratiques des pneumologues en matière de dépistage des cancers pleuropulmonaires d'origine professionnelle.

ALLERGIES AUX ALLIAGES DENTAIRE NON PRECIEUX : ETUDE TRANSVERSALE AUPRES DES INTERNES EN MEDECINE DENTAIRE.

A.ALOUI^{1,2,4}, I.KACEM^{1,2,4}, M.BOUHOULA^{1,2,4}, Z.ATHIMNI^{1,2,4}, M.MAKHLOUFI^{1,2,3}, A.CHOUCHE^{1,2,4}, I.GNABA³, A.BRAHEM^{1,2,4}, H.KALBOUSSI^{1,2,4}, O.EL MAALEL^{1,2,4}, M.MAOUA^{1,2,4}, S.CHATTI^{1,2,4}

1. Service de Médecine du travail du CHU Farhat Hached de Sousse –Tunisie

2. Faculté de Médecine de Sousse 4002 Sousse – Tunisie

3. Service de Médecine dentaire du CHU Farhat Hached de Sousse – Tunisie

4. Laboratoire de Recherche LR 19SP03 :« Etude des risques et perspectives de prévention des maladies non transmissibles en milieu professionnel »

Objectifs : Déterminer la prévalence des dermatites de contact allergiques chez les internes en médecine dentaire et leur association avec les alliages non précieux.

Méthodes : Etude épidémiologique transversale à visée analytique menée auprès des internes en médecine dentaire appartenant à la faculté de médecine dentaire de Monastir entre Février 2023 et juin 2023. La collecte des données était réalisée à l'aide d'un questionnaire auto administré.

Résultats : Au total 96 internes ont participé. L'âge moyen était de 25,9 ans avec une prédominance féminine 68,8%. La médiane d'heures de travaux pratiques était de 26 heures par semaine. L'alliage non précieux le plus manipulé était le chrome dans 66,7%, suivi par le nickel dans 65,6% et le cobalt dans 52,1% des cas. La dermatite de contact allergique était diagnostiquée chez 15,5% des internes. La localisation la plus atteinte était la main dans 12,5%. Seule l'exposition au nickel était associée significativement avec la dermatite de contact allergique (p = 0,049).

Conclusion : Ces alliages restent toujours une source de sensibilisation importante. Un renforcement des moyens préventifs est nécessaire.

BRONCHOPNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE TEXTILE : A PROPOS D'UN CAS

A.DAOU, J.REJEB, H.DAOU, A.AYADI, O.JLASSI, S.AYARI, I.MAGROUN

Service de médecine du travail et des maladies professionnelles. Hôpital Abderrahmane Mami de l'Ariana

Objectif : Décrire les éléments cliniques et professionnels d'un patient atteint d'une bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) d'origine professionnelle.

Méthodes : Cas clinique avec revue de la littérature et rappel des textes réglementaires en matière de réparation des BPCO professionnelles.

Description du cas : Il s'agissait d'un patient âgé de 69 ans, ancien tabagique à 30 paquet/année. Il occupait le poste d'ouvrier dans une usine spécialisée dans la fabrication de sacs et de sachets d'emballage en textile et en matières plastiques, et d'autres produits de la filature de jute. Le patient rapportait depuis 2015 la notion de dyspnée sifflante avec une toux productive. La spirométrie a objectivé un déficit ventilatoire obstructif proximal très sévère non réversible cadrant avec une BPCO stade III. L'enquête professionnelle a révélé l'exposition à l'inhalation de poussières de jute. L'origine professionnelle de la BPCO a été retenue. Cette maladie était déclarée à caractère professionnel vu que le délai de prise en charge (cinq ans) fixé selon le tableau n°53 « les poussières textiles végétales » a été dépassé.

Conclusion : Faire la part entre la BPCO d'origine professionnelle et post-tabagique reste un défi pour le médecin traitant et pour le médecin du travail. Une enquête professionnelle minutieuse est indispensable afin d'identifier les secteurs d'activité à risque, d'indemniser les maladies et de proposer des stratégies préventives ciblées.

CANCER BRONCHO-PULMONAIRE COMPLIQUANT UNE PNEUMOCONIOSE :

REPORT D'UN CAS CHEZ UN MINEUR EN TUNISIE.

A. MOUSSA, M. BEN YAHIA, I. RASSAS, M. HAYOUNI, O. GRISSA, S. MACHGHOUL, CH. AMRI, I. MERCHAOUI, A. HENCHI.

Département d'Ergonomie et de Médecine du Travail - Faculté de Médecine de Monastir - Tunisie

Objectifs : A travers cette observation, nous rappelons la gravité des effets de la silice cristalline sur le poumon humain et nous soulignons l'importance du suivi post-professionnel des travailleurs qui en étaient exposés.

Observation : Il s'agit d'un homme de 75 ans, ancien mécanicien dans les mines souterraines de phosphate, retraité depuis 1999. Tout au long de sa carrière professionnelle, il a été exposé à de fortes concentrations atmosphériques de silice cristalline. Son histoire remontait à 2010, marquée par l'apparition de douleurs thoraciques avec une dyspnée d'effort de stade II du mMRC. Le diagnostic de silicose pulmonaire a été retenu en 2014 sur la base de la présence d'images radiologiques suggestives au scanner thoracique et de son exposition professionnelle à la silice. Depuis, le patient a été perdu de vue jusqu'en 2023, lorsqu'il s'est présenté de nouveau se plaignant de la même symptomatologie, associée cette fois à des douleurs lombaires et une altération de l'état général. Les explorations ont conclu à un cancer broncho-pulmonaire (CBP) avec métastases osseuses. Devant ce cas, la déclaration du CBP comme maladie professionnelle au titre du tableau n°17 relatif aux « poussières minérales contenant de la silice cristalline », était légitime.

Conclusions : Etant exposés aux poussières de silice cristalline, les travailleurs des mines sont susceptibles de développer une silicose qui peut évoluer fatalement vers un cancer du poumon. Compte tenu de la gravité du risque encouru, la prévention doit être optimisée. Le renforcement du suivi médical des personnes exposées s'impose. Ce suivi doit se poursuivre même après cessation de l'exposition afin de détecter les cancers à un stade précoce.

ETUDE DES MALADIES RESPIRATOIRES ALLERGIQUES PROFESSIONNELLES :

A PROPOS DE 57 CAS RECONNUS DANS LE COMITE DE TUNIS

I. DERBALI¹, N. KERKENI¹, I. YOUSSEF²

1. Caisse Nationale D'Assurance Maladie

2. Service de médecine du travail. Hôpital Mongi Slim La Marsa.

Introduction : Les maladies respiratoires allergiques d'origine professionnelle constituent un problème majeur de santé au travail chez les travailleurs atteints, notamment ceux du secteur privé, du fait de leurs importantes répercussions socioprofessionnelles. Les objectifs de ce travail étaient de :

-Déterminer la fréquence des maladies respiratoires allergiques professionnelles reconnues chez les salariés du secteur privé.

-Décrire les caractéristiques socio-professionnelles et le devenir professionnel des victimes.

Méthodes : Etude rétrospective et descriptive de tous les dossiers médicaux des salariés du secteur privé atteints de maladies respiratoires allergiques professionnelles, au cours de la période allant du 1^{er} Octobre 2021 jusqu'au 31 octobre 2023, qui ont été reconnus en tant que maladies professionnelles (MP) indemnifiables au sein du comité de reconnaissance des MP du gouvernorat de Tunis.

Résultats : Ce travail a porté au total sur 57 cas de maladies respiratoires allergiques professionnelles reconnues, soit 14% de l'ensemble des MP reconnues durant la période d'étude. Il s'agissait de 43 cas de rhinites allergiques récidivantes et de 14 cas d'asthmes allergiques. L'association asthme et rhinite était présente chez cinq patients. La moyenne d'âge dans cette série était de 43 ± 10 ans. Le sexe féminin représentait 92% des cas. La catégorie professionnelle la plus représentée était celle des ouvriers non spécialisés (85%). Le secteur professionnel le plus représenté était celui de l'industrie automobile (75%). L'ancienneté professionnelle moyenne était de 17 ± 6 ans. Les allergènes les plus incriminés étaient les isocyanates (82%), suivis par les poussières végétales (8,7%). Treize victimes ont bénéficié d'une incapacité temporaire totale. Une incapacité partielle permanente avec un taux estimé à 18% a été attribuée à cinq victimes. Un aménagement du poste de travail a été indiqué chez 15 victimes. Un changement du poste de travail a été effectué chez 18 victimes.

Pour 24 cas, un arrêt définitif du travail a été noté.

Conclusions : Les maladies respiratoires allergiques d'origine professionnelle reconnues dans le secteur privé sont fréquentes mais demeurent sous-estimées. Les répercussions sur le devenir professionnel sont notables d'où tout l'intérêt des efforts de prévention primaire et secondaire.

ELAÏOCONIOSE : UN CAS D'ACNE PROFESSIONNELLE CHEZ UN MECANICIEN.

I. RASSAS, M. BEN YAHIA, A. MOUSSA, M. HAYOUNI, S. MACHGHOUL, O. GRISSA, I. MERCHAOUI, CH. AMRI, M. HENCHI.

Département d'Ergonomie et de Médecine du Travail - Faculté de Médecine de Monastir - Tunisie

Introduction : L'acné professionnelle aussi dite « élaïoconiose » ou « bouton d'huile », est une dermatose souvent sous-estimée malgré son impact potentiel sur la qualité de vie et la performance professionnelle des travailleurs qui en souffrent. Ce rapport vise à sensibiliser davantage à cette condition et à souligner l'importance de la prévention et de l'intervention précoce.

Observation : Un homme de 40 ans a présenté une éruption cutanée prurigineuse sur les avant-bras et la face antérieure des cuisses, évoluant depuis deux ans. Mécanicien depuis plus de douze ans, il était chargé de changer les huiles Diesel des moteurs des véhicules. Le patient n'avait jamais utilisé de gants ni d'autres équipements de protection et a déclaré n'avoir jamais souffert d'atopie ni de lésions cutanées antérieures. L'examen dermatologique a révélé des papules folliculaires érythémateuses, des pustules et des furoncles, principalement sur les avant-bras. L'examen mycologique était négatif et les cultures bactériologiques des pustules ont révélé la présence de *Staphylococcus Aureus*. Le diagnostic d'acné professionnelle lié à l'exposition professionnelle prolongée aux graisses et aux huiles minérales a été retenu. La dermatose fût déclarée au titre du tableau N°39 relatif aux " Huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse". L'élaïoconiose, forme la plus courante d'acné professionnelle chez des personnes manipulant des huiles ou des graisses insolubles, est rarement rapportée dans la littérature bien qu'il

ne s'agisse pas d'une maladie rare. Sa physiopathologie serait expliquée par la sécrétion et la rétention de sébum dans des follicules irrités par l'acidité des huiles minérales et souvent contaminés par les germes qui s'y trouvent.

Conclusions : Le diagnostic précoce de cette dermatose est nécessaire afin d'assurer l'éviction de l'exposition aux agents nocifs dans le but d'éviter la pérennisation des lésions. Le renforcement de la prévention collective et individuelle s'impose pour tout travailleur manipulant ces produits chimiques.

ÉVALUATION DES ATTITUDES ET DES COMPORTEMENTS DISCRIMINATOIRES A L'EGARD DU VIH CHEZ LE PERSONNEL DE SANTE DU CHU SAHLOUL SOUSSE

F. CHELLY^{1,2}, N. BELHADJ CHABBAH^{1,2}, C.SRIDI^{1,2}, A. FKI^{1,2}, N. BEN GADHA¹, S. KSIBI¹

1. Service de Médecine du Travail, CHU Sahloul de Sousse

2. Université de Sousse, Faculté de Médecine Ibn Al Jazzar, Sousse (Tunisie)

Introduction : Dans le milieu hospitalier, où les patients s'attendent à recevoir une prise en charge respectueuse, les attitudes négatives ou discriminatoires peuvent compromettre la qualité des soins et exacerber les inégalités. L'objectif de l'étude est de comprendre les attitudes et les comportements du personnel de soin vis-à-vis du VIH afin de mettre en place des stratégies visant à réduire cette stigmatisation.

Méthodes : Étude transversale intéressant 67 personnels de santé de l'hôpital Sahloul de Sousse ayant participé à une journée de formation de sensibilisation contre le VIH. Un questionnaire auto-administré a été distribué aux participants comportant des données socio-professionnelles et des données sur les connaissances et attitudes envers le VIH. L'échelle de stigmatisation du VIH a été utilisée, mesurant 3 dimensions : l'attitude négative, la discrimination perçue et l'équité. L'outil d'évaluation a été utilisé uniquement avant la formation.

Résultats : 88,1% étaient des femmes, 35,8% des infirmiers et 26,9% des techniciens supérieurs. 28,4% travaillaient dans un service chirurgical et 16,4% dans un service médical. 29,9% déclarent avoir pris en charge des patients séropositifs. Le niveau de

connaissance sur le VIH était bon dans 44,8% cas et peu suffisant dans 10,4% des cas. 98,5% déclarent n'avoir jamais subi un test de dépistage de VIH. 56,7% affirment que le VIH en Tunisie est un problème très sérieux et 4,5% estiment qu'il n'est pas si grave. Seulement 4,5% suggèrent que leur niveau de risque de contamination par le VIH est très élevé. La stigmatisation globale vis-à-vis du VIH était modérée à élevée (42,21). Le score moyen des attitudes négatives était modéré (14,43) suggérant une influence persistante de préjugés. Une stigmatisation élevée en termes de comportements discriminatoires a été observée (15,8). Le score moyen de la perception d'équité était de 12,8 suggérant une stigmatisation modérée.

Conclusion : Les attitudes stigmatisantes envers les patients VIH au sein du personnel hospitalier reste un défi important à surmonter. Ceci compromet la qualité des soins, la relation soignant-soigné, et le droit des patients à être traités avec dignité et respect. D'où l'importance de renforcer les connaissances sur le VIH, de sensibiliser aux impacts de la stigmatisation à travers des formations ciblées visant à réduire les préjugés et garantir un accès équitable aux soins.

ECZÉMA DE LA MAIN DANS LE SECTEUR TEXTILE : CARACTÉRISTIQUES ET ÉVOLUTION

A.ALOUI^{1,2,4}, M.BOUHOULA^{1,2,4},
I.KACEM^{1,2,4}, N.GANNOUN^{1,2,4},
M.MAKHLOUFI^{1,2,3}, A.CHOUCHE^{1,2,4},
I.RASSAS³, A.BRAHEM^{1,2,4},
H.KALBOUSSI^{1,2,4}, J.MLAHAH⁵, O.EL
MAALEL^{1,2,4}, I.BOUSASSAR⁵, M.MAOUA^{1,2,4},
S.CHATTI^{1,2,4}

1. Service de Médecine du travail du CHU Farhat Hached de Sousse –Tunisie
2. Faculté de Médecine de Sousse 4002 Sousse – Tunisie
3. Service de Médecine du travail du CHU Fattouma Bourguiba de Monastir – unisie
4. Laboratoire de Recherche LR 19SP03 :« Etude des risques et perspectives de prévention des maladies non transmissibles en milieu professionnel »
5. Caisse Nationale d'Assurance Maladie de Sousse-Tunisie

Objectif : Analyser le profil évolutif et les déterminants professionnels des cas d'eczéma

des mains (EPM) d'origine professionnelle dans le secteur textile.

Méthodes : Il s'agit d'une étude rétrospective descriptive puis analytique portant sur tous les dossiers des patients exerçant dans le secteur textile de la région du centre tunisien et ayant déclaré un EPM durant une période s'étalant de 2002 à 2019. L'analyse du profil évolutif des cas d'eczémas de la main était réalisée par le logiciel « Join point Régression program ».

Résultats : Un total de 48 cas d'EPM ont été colligés dans le secteur textile. L'âge moyen de la population était de 42±8 ans avec une prédominance féminine (58,3%). Le poste de travail le plus représenté était le poste de couturière sur machine (45,3%). L'aspect clinique des lésions le plus fréquent était l'aspect érythémato-squameux dans la moitié des cas, suivi par l'aspect fissuraire et kératosique dans 27,1% chacun. Les allergènes les plus fréquents ont été les métaux : le cobalt (31,3%) chrome (29,2%) et le nickel (27,1%) . L'analyse du profil évolutif des cas d'eczémas de la main selon le « Join point Régression program » a montré qu'au cours des années étudiées, le nombre de cas d'EPM déclarés dans le secteur textile a présenté une décroissance statistiquement non significative (PAA=-1,67%, p=0,59)

Conclusion : La stabilité de certaines tendances retrouvées peut témoigner de l'efficacité de la démarche préventive déjà mise en œuvre.

EVALUATION DU RISQUE SANITAIRE AUX PESTICIDES CHEZ LES AGRICULTEURS DE SFAX POUR DES STRATEGIES D'UNE AGRICULTURE DURABLE

Z. HAKIM^{1,2,3,5}, A. ZOUARI⁴, N. NOISEL⁴, A. MABROUK³, I. GARGOURI^{2,3,5}

1. Unité de médecine du travail, Hôpital régional de Mahres, Sfax
2. Faculté de médecine de Sfax, Université de Sfax
3. Association Santé Environnement
4. Département de santé environnementale et santé publique, Université de Montréal
5. LR-Génie de l'Environnement et Ecotechnologie, ENIS, Université de Sfax

Objectifs : Cette étude pilote vise à évaluer le risque sanitaire lié à l'exposition aux pesticides chez les agriculteurs et identifier les risques associés à l'utilisation de pesticides, mettant

ainsi en lumière des enjeux de santé publique cruciaux.

Méthodes : Les auteurs ont adopté une approche semi-quantitative d'évaluation des risques (ER), fondée sur le modèle de Kinney. Cette approche permet de hiérarchiser les risques en fonction de trois critères : la gravité, la fréquence et la probabilité d'occurrence. Un questionnaire a été administré à 43 agriculteurs, recueillant des données sociodémographiques, professionnelles et médicales. En complément, des entretiens et des observations sur le terrain afin d'analyser les pratiques professionnelles liées à l'utilisation des pesticides.

Résultats : Dix-huit des agriculteurs (soit 41,8 %) ne portent pas d'équipements de protection individuelle (EPI), 26 agriculteurs (soit 60,5 %) ne respectent pas les délais d'attente avant récolte, et 28 agriculteurs (soit 65,1 %) n'appliquent aucune méthode alternative aux pesticides. L'ER a été hiérarchisée en 5 niveaux de risque en fonction du score de risque calculé : 21% présentent un risque très limité, 51% appartiennent à la catégorie de risque possible, 14% au niveau de risque important et 14% à risque élevé. Aucun individu n'a été identifié comme ayant un risque très élevé. Des recommandations ont été formulées pour réduire ces risques, notamment l'augmentation de l'utilisation d'EPI, le respect strict des délais réglementaires d'attente et de réentrée après la récolte et l'intégration de méthodes alternatives aux pesticides.

Une meilleure sensibilisation et formation des agriculteurs concernant les dangers liés aux pesticides est obligatoire. Une collaboration renforcée entre les différents intervenants, citoyens et autorités supérieures, pour promouvoir un environnement de travail sûr est nécessaire.

Conclusion : Cette étude exploratrice jette les bases pour une recherche approfondie sur la santé au travail dans le secteur agricole en Tunisie, visant à protéger la santé des travailleurs tout en garantissant une agriculture durable.

INTOXICATIONS CHIMIQUES AIGUES EN MILIEU DE TRAVAIL : ASPECTS CLINIQUES ET IMPACTS PROFESSIONNELS

Z. HAKIM^{1,2,3}, D. DLENSI^{2, 4}, F. ZOUARI^{2,4}, F. MEDHIOUB^{2,4}, I. GARGOURI^{2,3}

1. Unité de médecine du travail, Hôpital régional de Mahres, Sfax
2. Faculté de médecine de Sfax, Université de Sfax
3. LR-Génie de l'Environnement et Ecotechnologie, ENIS, Université de Sfax
4. Service de réanimation médicale, Hôpital régional de Mahres, Sfax

Objectif : Mettre en évidence l'importance d'une prise en charge rapide d'un accident du travail de type intoxication chimique aigue dans l'évolution favorable et le retour rapide au travail.

Méthodes : Rapport de deux cas d'intoxication chimique aiguë illustrent des présentations cliniques et des retentissements professionnels distincts, bien que toutes deux résultent d'expositions professionnelles.

Résultats : Le premier cas, un homme de 50 ans, a été victime d'une intoxication à l'acide sulfurique dans un atelier de fabrication d'engrais chimiques. Ses symptômes incluaient une oppression thoracique, des céphalées, une dyspnée et des signes d'irritation des muqueuses. À son arrivée aux urgences, il présentait une obnubilation de la conscience et une hypoxie à 92% à l'air ambiant. Bien que son état hémodynamique soit stable, il a nécessité une prise en charge en réanimation avec oxygénothérapie et deux séances de CPAP. La radiographie thoracique a révélé des opacités alvéolo-interstitielles basales. Le patient a montré une amélioration significative, permettant une reprise du travail après un arrêt de cinq jours.

Le second patient, âgé de 37 ans, a subi une intoxication au naphthalène lors d'activités de maintenance sur des vannes de produits pétroliers. Initialement il décrivait des symptômes mineurs de vertige et céphalées négligés par le patient. Toutefois, après quelques jours, il a été ramené aux urgences, inconscient et cyanosé, avec une SpO2 de 56%. Contrairement au premier cas, ce patient était comateux et nécessitait une intubation et une ventilation mécanique. Les analyses ont montré une méthémoglobinémie élevée et des signes d'hémolyse. Une pneumopathie sévère était la cause de sa détresse respiratoire. Bien que l'évolution fût favorable, il a nécessité un arrêt de travail de 21 jours en raison d'une fatigue persistante et d'une dyspnée d'effort séquellaire.

Conclusion : Ces deux cas illustrent comment les intoxications chimiques peuvent varier en gravité et en impact professionnel. L'intoxication à l'acide sulfurique peut sembler moins menaçante au départ en raison des signes irritatifs alarmants causés par sa propriété corrosive, tandis que celle au naphthalène présente une gravité liée au risque de pneumopathie sévère et de détresse respiratoire. Une reconnaissance rapide des symptômes et une intervention adéquate sont essentielles pour minimiser les conséquences sur la santé et le travail.

L'ALLERGIE RESPIRATOIRE AUX METAUX: AFFECTION RARE OU SOUS-ESTIMEE ?

A. MOUSSA, I. RASSAS, M. BEN YAHIA, M. HAYOUNI, S. MACHGHOUL, O. GRISSA, A. MAHFOUDH, I. MERCHAOUI, C. AMRI, A. HENCHI,
Département d'Ergonomie et de Médecine du Travail - Faculté de Médecine de Monastir - Tunisie

Objectifs : Alors que le Cobalt représente une cause importante de dermatite de contact allergique, l'allergie respiratoire à ce métal reste relativement peu connue.

Observation : Mr MB, âgé de 45 ans, est ouvrier dans une entreprise de fabrication de céramique depuis 20 ans. Depuis trois ans, il commençait à développer des crises de dyspnée sifflante sur les lieux du travail. L'évolution a été marquée par la récurrence des crises d'asthme nécessitant son hospitalisation au service de pneumologie à plusieurs reprises. Les explorations fonctionnelles respiratoires ont conclu à un déficit ventilatoire obstructif proximal très sévère. Malgré un traitement médical bien conduit, il a été admis en milieu de réanimation à deux reprises pour un asthme aigu grave. Le patient a été alors adressé par son pneumologue à notre consultation de médecine du travail du CHU de Monastir pour suspicion de l'origine professionnelle de son asthme. L'enquête professionnelle ainsi conduite a révélé que Mr MB occupait le poste de conducteur de machine d'émaillage et de sérigraphie. Il manipulait des colorants et des pigments divers dans un local mal aéré avec une aspiration à la source inefficace, sans port de moyens de protection individuelle respiratoire. La consultation des fiches de données de sécurité des produits manipulés a

mis en évidence la présence de sels de cobalt dans certains pigments. Devant la notion de rythmicité professionnelle et l'exposition aux sels de cobalt sur les lieux de travail, le diagnostic d'asthme allergique d'origine professionnelle au Cobalt a été retenu. Mr. MB a été reclassé dans un poste non-exposant à ce métal. Une déclaration de son asthme a été effectuée au titre du tableau n°4 relatif au Cobalt et ses composés.

Conclusions : Selon la littérature, le Cobalt et ses composés ne sont que très rarement responsables d'asthme professionnel. La difficulté d'établir le diagnostic avec certitude découle de la multiplicité des mécanismes d'action possibles du cobalt. La conjonction d'un tableau clinique évocateur et d'un poste de travail exposant doit faire évoquer le diagnostic le plus précocement possible pour ne pas retarder la mise en place des mesures préventives adéquates.

LES MORTS SUBITES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DANS LA REGION DE BIZERTE : ETUDE SUR 5 ANS

H. HARZALLAH^{1,3}, O. BACCOURI¹, CH. HADJ SASSI², H. ATTIA¹

1. Service de médecine légale, CHU Habib Bougatfa Bizerte
2. Unité de médecine de travail, CHU Habib Bougatfa Bizerte
3. Faculté de médecine de Tunis, université Tunis Manar

Objectif : La mort subite sur le lieu de travail est un phénomène rare mais préoccupant, posant des enjeux importants en termes de santé publique et de sécurité professionnelle. L'objectif de notre travail est de décrire le profil épidémiologique ainsi que les constatations autopsiques des morts subites sur les lieux du travail dans le gouvernorat de Bizerte et d'en discuter l'imputabilité par rapport à une prise en charge pour accident du travail.

Méthodes : une étude descriptive rétrospective et transversale portant sur tous cas de morts subites (d'origine non accidentelle) survenus sur les lieux de travail au gouvernorat de Bizerte et autopsiés sur une période de 5 ans (2019-2023).

Résultats : Durant la période d'étude, nous colligés 131 victimes décédées sur les lieux de leurs travaux, dont 39 sont décédées subitement ou ont été retrouvés décédés seuls

sur les lieux de travail (soit 30% des cas). 92,3% des travailleurs étaient de sexe masculin. L'âge moyen des victimes était $53,7 \pm 11,4$ ans. Quatorze victimes (35%) avaient une couverture sociale. La majorité des victimes (84,6%) étaient mariés. Presque la moitié des victimes (56,4%) avaient des antécédents médicaux. Vingt-neuf victimes (74,4%) étaient tabagiques. Dans 75% des cas, le travailleur était un ouvrier dans le secteur du bâtiment, suivi par les secteurs de l'industrie et la sécurité. La cause de décès était un infarctus du myocarde chez 32 patients (82%).

Conclusion : notre travail met en lumière l'importance de mieux comprendre les mécanismes des décès sur les lieux de travail, afin d'identifier les populations à risque et de développer des mesures préventives adaptées. Les données épidémiologiques disponibles montrent des disparités selon les secteurs d'activité, les conditions de travail et les profils individuels. De plus, la prise en charge rapide et efficace des victimes sur les lieux de travail reste un défi crucial pour maximiser les chances de survie.

CONNAISSANCES DES PNEUMOLOGUES SUR LE DÉPISTAGE DU CANCER PULMONAIRE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

E .BECHRIFA, W.AYED, H.KAMMOUN, H.RJEB, H.HASSEN, H.ABDELGHAFAR, I.AKROUT, D.GREB, H.SMADHI, L.FEKIH
Service de Pneumologie Ibn Nafis, Hôpital Abderrahmen Mami, Tunis, Tunisie

Objectif : Évaluer les connaissances des pneumologues en matière de dépistage des cancers pleuropulmonaires (CPP).

Résultats : Soixante-treize pneumologues ont participé à notre enquête. Parmi eux, 5,6% ont évalué leurs connaissances globales sur les cancers professionnels comme « excellentes », 25,4% comme « bonnes », 42,3% comme « moyennes » et 26,8% comme « faibles », aucun participant ne déclarant une absence totale de connaissances. Seulement 33,8% des répondants avaient reçu une formation spécifique sur les pathologies respiratoires professionnelles, principalement dans le cadre de masters en pathologies respiratoires professionnelles ou en oncologie thoracique, ainsi qu'à travers des formations lors de congrès nationaux et internationaux. Les

pneumologues ont montré des niveaux variés de connaissances sur les principaux aspects des cancers professionnels : 88,7% connaissaient la longue période de latence de ces cancers, 80,3 % comprenaient leur étiologie multifactorielle et 71,8% étaient informés de la complexité des agents cancérigènes industriels. Concernant les critères tunisiens de reconnaissance des cancers professionnels, 90 % ont identifié la nécessité que les facteurs de risque soient inscrits dans le tableau des maladies professionnelles, et 77,1% ont mentionné l'exigence d'une durée minimale d'exposition. Les connaissances sur les agents professionnels spécifiques étaient les plus élevées pour l'amiante (95,8%) et le secteur minier (94,4%), mais plus faibles pour le cadmium (35,2%) et l'agriculture en tant qu'environnement à risque (22,5%). Pour le suivi, 44,9% recommandaient des dépistages annuels, en utilisant des méthodes telles que les radiographies thoraciques, les scanners, les explorations fonctionnelles respiratoires, les examens cliniques et les examens bronchoscopiques.

Conclusion : Une formation continue est essentielle pour combler les lacunes identifiées parmi les pneumologues en matière de dépistage des cancers pleuropulmonaires d'origine professionnelle. Une meilleure éducation sur les risques professionnels, les critères d'exposition et les pratiques de suivi actualisées pourrait améliorer la détection précoce et la prise en charge, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge médico-légale pour les patients.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL MORTELS DANS LE GOUVERNORAT DE BIZERTE : ETUDE SUR 5 ANS.

H.HARZALLAH^{1,3}, O.BACCOURI¹, CH. HADJ SASSI², H.ATTIA¹

1. Service de médecine légale, CHU Habib Bougatfa Bizerte
2. Unité de médecine de travail, CHU Habib Bougatfa Bizerte
3. Faculté de médecine de Tunis, université Tunis Manar

Objectif : Les accidents de travail (AT) constituent un enjeu majeur de santé publique mondiale. Bien que leur fréquence ait diminué dans les pays développés, elle reste préoccupante dans les pays en développement

comme la Tunisie, où le taux de mortalité lié au travail demeure élevé. L'objectif de notre étude est d'analyser le profil épidémiologique et les constatations autopsiques des décès traumatiques accidentels survenus sur les lieux de travail dans le gouvernorat de Bizerte, à identifier les facteurs de risque et à proposer des mesures de sécurité adaptées.

Méthodes : Etude rétrospective, descriptive et transversale menée entre janvier 2019 et décembre 2023 au service de médecine légale de l'hôpital de Bizerte. Ont été inclus tous les décès secondaires à des traumatismes accidentels sur les lieux de travail ou lors de trajets professionnels. Les données ont été extraites des rapports d'autopsies, des dossiers médicaux, et des enquêtes judiciaires. Des analyses statistiques descriptives et comparatives ont été effectuées.

Résultats : Durant la période étudiée, 82 de morts traumatiques lors du travail ont été recensés, soit une moyenne annuelle de 16 cas. Les victimes étaient majoritairement des hommes (93,9 %) avec un âge moyen de 40,5 ans. Seulement 30 victimes (36,6%) avaient une couverture sociale. Les ouvriers constituaient la majorité des victimes, représentant 65,9 % des cas soit 54 cas.

Les secteurs les plus touchés étaient l'agriculture (24,4 %) et le bâtiment. Les mécanismes principaux sont présentés essentiellement par les accidents de trajet (25,6 %), les chutes (24,4 %) et l'électrocution (14,6 %). Les décès survenaient principalement sur le lieu de l'accident (61 %) ou dans les 24 heures suivant l'hospitalisation (75 %). La répartition des décès révèle une légère augmentation des décès durant la saison estivale, par rapport au reste de l'année 30 cas (36,6%)

Conclusion : Les accidents de travaux mortels demeurent un problème de santé publique préoccupant, particulièrement chez les travailleurs masculins dans les secteurs agricole et de la construction. L'intensification des mesures de prévention et l'application stricte des normes de sécurité sont essentielles pour réduire ces accidents, notamment pendant les saisons à risque élevé.

PREVALENCE DE L'ASTHME PROFESSIONNEL CHEZ LES FEMMES DE MENAGE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT PUBLIQUE

HOSPITALIER AU SUD ALGERIEN DURANT 2024.

A. OUAGGADI¹, O. KHENFER¹, I. AYAD¹, H. Pr BOUAZIZ²

1. Faculté de médecine d'Ouargla, service de médecine du travail, EPH d'Ouargla, Algérie.

2. Facultés de médecine d'Ouargla Service d'épidémiologie et médecine préventive, EPH Ouargla, Algérie.

Introduction : Les femmes de ménage en milieu hospitalier sont exposées à divers produits chimiques utilisés pour le nettoyage et la désinfection. Cette tendance est principalement due à la demande toujours croissante de nettoyage et de désinfection efficaces en milieu hospitalier pour prévenir les infections nosocomiales et maintenir un environnement favorable pour les autres travailleurs et les malades. L'exposition aux produits de nettoyage peut développer un asthme professionnel, entièrement lié au travail, avec ou sans période de latence, et un asthme exacerbé par le travail. L'objectif de cette étude est d'évaluer la prévalence de l'asthme professionnel chez les femmes de ménage au niveau de l'établissement public hospitalier au sud Algérien durant 2024.

Méthodes : Etude descriptive rétrospective ayant intéressée 60 travailleuses de ménage durant la période entre 01 Janvier 2024 et 30 Mars 2024.

Résultats : 57.9% de la population étudiée ont les signes cliniques fonctionnels respiratoires bas associés à l'asthme (toux, dyspnée, oppression thoracique, sifflement). La dyspnée d'effort est la plus fréquente avec 45.6% des cas. 57.6% des travailleurs avec ces signes sont obligés d'arrêter le travail avec une période d'un 30min à 1h. 88% d'eux les ont pendant la période de travail, 70% pendant la journée. 84,8% ont développé ces signes après le début du travail de ménage. La rhinite et la conjonctivite sont les signes associés les plus fréquents, avec une fréquence de 63,6 % et 57,6 % respectivement. Les allergènes les plus suspectés d'engendrer les signes respiratoires fonctionnels bas d'origine allergique chez la population d'étude sont les produits de nettoyage avec 78% des cas, suivis par la poussière avec 70% des cas.

Conclusion : La prévention constitue une étape primordiale de la lutte contre les

pathologies respiratoires professionnelles chez les travailleurs de ménage.

PREVALENCE ET PREDICTEURS DU SYNDROME DE L'INTESTIN IRRITABLE CHEZ LE PERSONNEL PARAMEDICAL DE L'HOPITAL TAHER SFAR MAHDIA

S.CHEBBI, A.KHEDER, N.BELHADJ, H. MUFTI, T.KHALFALLAH, A. MAHFOUDH
Service de médecine du travail et des pathologies professionnelles – Hôpital Taher Sfar Mahdia

Objectifs : Déterminer la prévalence du syndrome de l'intestin irritable (SII) chez le personnel soignant (PS) de l'hôpital Taher Sfar Mahdia et identifier les facteurs qui y sont associés.

Méthodes : Etude transversale descriptive menée auprès du PS de l'hôpital Taher Sfar Mahdia. Le recueil de données a été fait moyennant un auto-questionnaire détaillant les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles. Le diagnostic du SII a été fait moyennant le questionnaire « Rome IV Diagnostic Questionnaire for Adult FGIDs ». Le « hospital anxiety and depression scale » a été utilisé pour le dépistage des symptômes d'anxiété et de dépression.

Résultats : Notre étude a inclus 197 PS, dont la majorité étaient des femmes (66%), avec un âge moyen de 39 ± 9 ans. Trente et un PS (15,7%) présentaient un syndrome de l'intestin irritable (SII). Les PS travaillant de nuit fixe présentait plus fréquemment un SII comparativement à ceux qui avaient des horaires de travail variables (93,5 % vs 43,4 % ; $p < 10^{-3}$). De plus, le nombre moyen de gardes mensuelles était significativement plus élevé chez les PS présentant un SII ($11,9 \pm 4,8$ vs $6,1 \pm 7,1$; $p < 10^{-3}$). La consommation de tabac, d'alcool, ou de boissons caféinées n'étaient pas associées au SII. Les symptômes d'anxiété et de dépression étaient significativement plus fréquents chez les PS atteints de SII (Anxiété : 87,1% vs 54,8%, $p=0,001$; dépression : 87,1% vs 57,8%, $p=0,002$). Au terme de l'analyse multivariée, le SII chez le PS était significativement associé à l'IMC (OR: 1,115 ; IC95% [1,013 ; 1,226, $p=0,026$), au fait d'avoir des horaires de travail de nuit fixe (OR: 13,589 ; IC95% [3,078 ; 59,991], $p=0,001$) et au fait d'avoir une symptomatologie douteuse à

certaine d'anxiété (OR: 3,675 ; IC95% [1,155 ; 11,694], $p=0,028$).

Conclusion : Les facteurs associés au SII étaient l'IMC, le travail de nuit et la symptomatologie anxieuse. Une meilleure organisation au travail, le dépistage précoce des troubles psychosociaux au travail ainsi que la formation du PS à la gestion du stress, pourraient contribuer à réduire l'impact de cette pathologie dans cette population à risque.

PNEUMOTHORAX AIGU ET APTITUDE MEDICALE

K.KEMICHA¹, S.ZAIRI², A.AYADI¹, J.REJEB¹, O.JLASSI¹, S.AYARI¹, I.MAGROUN¹

1. Service de médecine du travail et des maladies professionnelles. Hôpital Abderrahmane Mami, Ariana

2. Service de chirurgie thoracique, Hôpital Abderrahmane Mami, Ariana

Objectif : Déterminer les éléments décisifs de l'aptitude médicale au travail des patients atteints de pneumothorax (PNO) aigu.

Méthodes : Etude rétrospective portant sur les dossiers des travailleurs atteints de PNO aigu, adressé au service de médecine du travail à l'hôpital Abderrahmane Mami entre 2021 et 2024, par le service de chirurgie thoracique pour un avis médical d'aptitude au travail.

Résultats : Un total de 8 dossiers ont été colligés tous de sexe masculin. L'âge moyen était de 39 ans. Tous les patients étaient tabagiques. L'ancienneté professionnelle moyenne était de 12 ans. Les différents postes de travail étaient : chauffeur (n=2), technicien de maintenance (n=2), sableur (n=1), agent de l'ordre (n=2) et commerçant (n=1). Sept patients avaient présenté un PNO spontané, tandis qu'un patient présentait un PNO secondaire à une pneumopathie interstitielle diffuse silicose. Chez tous les patients, le PNO persistait malgré le drainage, nécessitant une intervention chirurgicale. La décision d'aptitude médicale au travail établie après une enquête professionnelle minutieuse était : la poursuite des activités professionnelles habituelles (n=1), une éviction du port de charges lourdes et des travaux à charge physique modérée à élevée (n=6), une éviction des efforts à glotte fermée (n=2), une éviction des tâches nécessitant un effort physique intense (n=2) ainsi qu'une éviction du travail isolé (n=1).

Conclusion : L'évaluation de l'aptitude médicale au travail chez les patients atteints de PNO nécessite une approche individualisée tenant compte de l'impact de la pathologie sur l'état de santé, des conditions de travail et des risques professionnels spécifiques.

SANTE AU TRAVAIL AGRICOLE : PROFIL DES TRAVAILLEURS AGRICOLES ET FACTEURS EXPLICATIFS DES PRATIQUES A RISQUE

Z. HAKIM^{1,2,3,5}, A. ZOUARI⁴, N. NOISEL⁴, A. MABROUK³, I. GARGOURI^{2,3,5}

1. Unité de médecine du travail, Hôpital régional de Mahres, Sfax

2. Faculté de médecine de Sfax, Université de Sfax

3. Association Santé Environnement

4. Département de santé environnementale et santé publique, Université de Montréal

5.LR-Génie de l'Environnement et Ecotechnologie, ENIS, Université de Sfax

Objectifs : Dresser le profil des travailleurs agricoles à Sfax (Tunisie), tout en identifiant les facteurs explicatifs des mauvaises pratiques agricoles, notamment l'utilisation des pesticides.

Méthodes : 1^{er} volet : Quarante-trois (43) agriculteurs ont répondu à un questionnaire recueillant des données sociodémographiques, professionnelles et médicales. 2^{ème} volet : Des visites des champs d'exploitation afin d'explorer les pratiques à risque.

Résultats : L'échantillon de l'étude comprend 43 agriculteurs, 32 hommes (soit 74,4%) et 11 femmes (soit 25,6%). La tranche d'âge la plus représentée (47%) était de 30 à 45 ans. En termes de niveau d'éducation, près de la moitié des sujets (53%) ont interrompu leurs études au niveau primaire, et 60 % n'ont reçu aucune formation spécifique en agriculture. Les agriculteurs travaillent principalement dans des exploitations familiales, avec une prédominance pour les cultures maraîchères. La quantité des pesticides utilisée était en moyenne 3,28 litres avec les extrêmes de 0,1 à 24 litres par mois. Le dédicel appartenant à la famille des insecticides était le produit le plus utilisé (81%) ; suivi du glyphosate (65%), un herbicide ; et du melcar top (58%) un fongicide. Seuls 25 agriculteurs (soit 58%) portent des équipements de protection individuelle (EPI), essentiellement les gants (51%) et les masques

(49%). Plusieurs facteurs contribuent à ces mauvaises pratiques agricoles. Une corrélation significative a été retrouvée entre le faible niveau d'éducation et la méconnaissance des pratiques sécuritaires. La pression économique pousse les agriculteurs à privilégier la productivité immédiate au détriment de la sécurité. Les coûts associés à l'achat d'EPI et à la mise en œuvre de méthodes alternatives peuvent également dissuader leur adoption.

Conclusion : Le profil socioéconomique des agriculteurs de Sfax met en lumière des défis significatifs liés à l'éducation et à la formation, qui sont essentiels pour améliorer les pratiques agricoles. Il est crucial de développer des programmes éducatifs ciblés pour sensibiliser ces travailleurs aux risques des pesticides et de promouvoir des méthodes agricoles durables. Une approche collaborative entre les agriculteurs, les autorités sanitaires et les organisations non gouvernementales est également nécessaire pour instaurer un environnement de travail plus sûr.

PROFIL CYTOLOGIQUE DU LIQUIDE DE LAVAGE BRONCHOALVEOLAIRE EN FONCTION DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE CHEZ LES PATIENTS SUIVIS POUR PID

M.TAH, W.GHRIBI, A.HADDAR, L.LOUED, A.GHOURABI, A.ZAARA, H.ABDELHEDI, R.KADDOUSSI, A.BENSAAD, S.JOUBEUR, S.CHEIKH, N.ROUATBI

Service de pneumologie du CHU Fattouma Bourguiba de Monastir

Objectif : Recherche d'association entre la formule cellulaire du liquide de lavage bronchoalvéolaire (LBA) et les expositions professionnelles aux toxiques respiratoires retrouvés chez des patients ayant été hospitalisés au service de Pneumologie du CHU Fattouma Bourguiba de Monastir pour Pneumopathie interstitielles diffuses (PID).

Méthodes : Étude transversale, descriptive à visée analytique avec recueil rétrospectif sur une durée de 9 ans, incluant les dossiers de 170 patients suivis pour PID. Chez cette population un bilan étiologique a été fait comprenant une enquête professionnelle à la recherche des différentes expositions sur les lieux de travail et un examen cytologique du liquide de LBA. Une association entre ces variables a été

recherchée par un test d'indépendance de Khi-deux à l'aide du logiciel SPSS_statistics.

Résultats : L'âge moyen dans notre population était de 65,9 ans $\pm$ 10,1, avec une nette prédominance masculine à 63,5%. Le secteur d'activité le plus identifié était celui de l'agriculture trouvé chez 22,9% des cas. Aucune exposition professionnelle à des toxiques respiratoires n'a été identifiée chez 59,4% de nos patients. Néanmoins l'exposition à la poussière végétale sur les lieux de travail était la plus fréquente, retrouvée chez 11,8% des cas. La durée moyenne des expositions professionnelles retrouvées était de 19,5 ans avec un délai moyen entre le début de l'exposition et l'apparition des symptômes de 7,2 ans. Le test de Khi-deux a trouvé une association statistiquement significative entre l'exposition professionnelle et le résultat de l'examen cytologique du liquide de LBA avec une valeur Khi- deux calculée à 88,7 et un seuil de significativité $P < ,001$. Ce résultat suggère au premier plan un lien entre l'exposition professionnelle à des poussières végétales et une alvéolite à prédominance macrophagique.

Conclusion : Nos résultats montrent l'intérêt de l'enquête professionnelle dans la prise en charge diagnostique des PID et suggère la nécessité d'autres études recherchant des associations entre les expositions professionnelles et les autres éléments cliniques et paracliniques afin d'avoir des faisceaux d'arguments faisant suspecter l'origine professionnelle des PID. Ce qui aura d'importantes conséquences en termes de prévention et de réparation.

L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE ET CAUSES DE DÉCÈS CHEZ LES PATIENTS SUIVIS POUR PNEUMOPATHIES INTERSTITIELLES DIFFUSES

M.TAH, W.GHRIBI, A.HADDAR, L.LOUED, A.GHOURABI, A.ZAARA, H.ABDELHEDI, R.KADDOUSSI, A.BENSAAD, S.JOUBEUR, S.CHEIKH, N.ROUATBI

Service de pneumologie du CHU Fattouma Bourguiba de Monastir

Objectifs : Décrire les expositions professionnelles identifiées chez les patients suivis pour des pneumopathies interstitielles diffuses (PID) et rechercher une association entre ces expositions professionnelles et les causes des décès dans cette population.

Méthodes : Etude rétrospective, descriptive à visée analytique conduite sur une période de 8 ans de 2014 à 2022 et incluant 170 patients suivis pour PID au service de Pneumologie du CHU Fattouma Bourguiba de Monastir. Le traitement statistique des données est fait à l'aide du Logiciel SPSS_statistics et un test d'indépendance Khi-Deux a été réalisé à la recherche d'une association entre les variables qualitatives.

Résultats : Notre population avait un âge moyen de 65,9 $\pm$ 10,1 ans et présentait un sex-ratio (M/F) de 1,7 soit 63,5% de sujets de sexe masculin. Nos patients provenaient de régions rurales dans 41,8% des cas. Les travailleurs journaliers constituaient la catégorie professionnelle la plus représentée dans cette série soit 27,6% des patients suivie par les agriculteurs dans 22,9% des cas. L'exposition professionnelle à au moins un toxique respiratoire est retrouvée chez 31,7% des patients dont la majorité était exposée aux poussières végétales soit 12,9%. La durée d'exposition moyenne à ces toxiques était de 19,5 ans avec un délai moyen d'apparition des symptômes de 7,1 ans après le début de l'exposition professionnelle. Nos patients étaient tabagiques dans 62,4% des cas. Il existait une association entre les expositions professionnelles et les causes de décès dans notre série, ce résultat suggère une association entre l'exposition professionnelle aux éjections d'oiseaux et le décès par progression de la maladie. Cette association n'existe que chez les patients non tabagiques.

Conclusion : L'identification d'une exposition professionnelle à des toxiques respiratoires prend toute sa place dans le bilan étiologique des PID mais aussi selon nos résultats, elle peut avoir une valeur pronostique d'où l'intérêt majeur d'entreprendre des mesures adéquates de prévention.

RETENTISSEMENT PROFESSIONNEL DES MALADIES INFLAMMATOIRES

N.BELHADJ, S.CHEBBI, A. KHEDER, T.KHALFALLAH, A. MAHFOUDH

Service de médecine de travail, Hôpital Taher Sfar Mahdia

Objectif : Décrire le retentissement professionnel des MICI.

Méthodes : Etude transversale menée auprès des patients suivis pour des MICI, ayant

consulté en Gastrologie au CHU Taher Sfar de Mahdia entre janvier et décembre 2024. Le recueil de données a été réalisé à l'aide d'une fiche d'enquête préétablie qui porte sur les caractéristiques sociodémographiques, médicales et professionnelles.

Résultats : L'enquête a inclus 75 patients, dont la majorité était des femmes 40 (53.3%) avec une moyenne d'âge de 43+/_13 ans [19 ; 59]. Dix patients étaient tabagiques et 3 consommaient de l'alcool. Un Niveau d'étude universitaire chez 11 patients. Les antécédents familiaux de MICI étaient retrouvés chez cinq patients. Les patients appartenaient à différents secteurs d'activité dont les plus fréquents étaient l'agriculture, les bâtiments et travaux publics, la confection et le commerce. La moyenne de l'ancienneté professionnelle était de 18+/_12 ans [2 ; 45]. Les patients suivis pour MC étaient au nombre de 33 et 42 malades étaient suivis pour RCH. Le traitement chirurgical était indiqué chez 16 patients. Différents phénotypes ont été retrouvés dont 65 considérés de phénotype inflammatoire, cinq « fistulisant et sténosant », deux « fistulisant » et trois « sténosant ». Au moment de l'étude 50 patients étaient en rémission, neuf avaient une maladie active avec des symptômes légers, 11 avec des symptômes modérés et cinq avec des symptômes sévères. La moyenne du nombre d'heures d'absence par semaine était de 3+/_6 [0 ; 32]. Une réduction des heures de travail était indiquée chez 28 patients, 36 étaient maintenus au même poste, trois ont eu un aménagement de poste et huit ont arrêté volontairement leur travail.

Conclusion : Notre étude a montré que près de la moitié des patients atteints de MICI n'étaient pas maintenus au même poste de travail. Cela souligne l'importance d'accorder une attention particulière aux salariés atteints de MICI lors des visites médicales afin de favoriser leur maintien dans l'emploi.

IMPLEMENTATION DE L'APPROCHE 5S-KAIZEN AU SEIN D'UN SERVICE DE MEDECINE DU TRAVAIL HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

S. AYARI, O.JLASSI, H.SELMI, A. AYADI, J.REJEB, I.MAGROUN

Service de médecine du travail et des maladies professionnelles. Hôpital Abderrahmane Mami de l'Ariana

Objectif : Évaluation de l'impact de l'implémentation de l'approche 5S Kaizen au sein du service de médecine du travail. Cette approche s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Ministère de la Santé publique.

Méthodes : Décrire les étapes d'implémentation de l'approche 5S Kaizen dans notre service.

-Cadre de l'Étude : L'étude a été menée dans un hôpital universitaire, dans un service de médecine du travail sélectionné pour l'implémentation de l'approche 5S Kaizen.

-Étapes de l'Implémentation :

-Évaluation Initiale : Identification des zones prioritaires pour l'application des 5S.

-Planification : Élaboration d'un plan détaillé avec des objectifs spécifiques, des calendriers et des indicateurs de performance pour mesurer les résultats.

-Formation et Sensibilisation du personnel : Organisation d'un cycle de formation 5S Kaizen pour le personnel.

-Mise en Œuvre des 5S : Nous avons commencé par les zones prioritaires pour généraliser ensuite à toutes les zones du service.

-Seiri (Trier) : Tri des éléments nécessaires et inutiles dans l'archive, le local de stockage et de la salle de soins.

-Seiton (Organiser) : Réorganisation pour optimiser l'accessibilité.

-Seiso (Nettoyer) : Check-list régulière pour le nettoyage.

-Seiketsu (Standardiser) : Actualisation des procédures pour standardiser les activités.

-Shitsuke (Suivre) : Indicateurs de suivi pour garantir la pérennité des améliorations.

Résultats : Cette étude a révélé que l'implémentation des 5S Kaizen a eu des impacts positifs sur l'efficacité opérationnelle et la satisfaction des parties prenantes. On a observé une réduction de 80% des articles inutiles, une amélioration de la propreté, une réduction du temps de recherche des équipements et des dossiers médicaux d'environ 30%, et une satisfaction du personnel augmentée de 25%.

Conclusion : L'approche 5S Kaizen a montré des améliorations en termes d'organisation, de propreté et de productivité. L'engagement du leadership et la participation active du

personnel sont cruciaux pour un succès à long terme.

ÉVALUATION DE L'APTITUDE MEDICALE AU TRAVAIL CHEZ LES PATIENTS ATTEINTS DE CANCER

S.ESSAIES, A.AYADI, S.CHEBBI, O.JLASSI, J.REJEB, S.AYARI, I.MAGROUN

Service de Médecine du Travail et des Maladies Professionnelles, Hôpital Abderrahmen Mami

Objectifs : Décrire les caractéristiques socioprofessionnelles des patients atteints de cancer et évaluer leur aptitude médicale au travail.

Méthodes : Etude rétrospective descriptive incluant des travailleurs atteints de cancer ayant consulté le service de médecine du travail de l'hôpital Abderrahmen Mami.

Résultats : Nous avons inclus 37 patients atteints de cancer. Le sex-ratio était de 1,18. L'âge médian était de 51 ans. Dix-huit patients (49 %) n'avaient aucune comorbidité. Vingt étaient des ouvriers, cinq étaient des agents d'entretien, cinq occupaient des postes administratifs, cinq étaient couturières, un était enseignant et un autre chauffeur. La médiane de l'ancienneté professionnelle était de 27 ans. Les contraintes liées au travail comprenaient l'hypersollicitation du membre supérieur (30 %) et le port de charges lourdes (27%). Le cancer du poumon (51%) était le cancer le plus fréquent, suivi du cancer du sein (24%). Au moment de la consultation, 70% étaient en cours de traitement, 11% étaient en rémission et 16 % avaient récidivé. Le délai médian entre le diagnostic et l'orientation vers le service de médecine du travail était de sept mois. La durée médiane de l'arrêt de travail était d'un an. La mise en invalidité était proposée dans 24 % des cas. La réinsertion professionnelle était indiquée dans 22 % des cas.

Conclusion : L'évaluation de l'aptitude au travail des patients suivis pour un cancer dépend des facteurs médicaux, professionnels et psychosociaux. Une approche globale intégrant l'expertise médicale et professionnelle ainsi que les souhaits des patients est essentielle pour assurer leur bien-être et faciliter le retour au travail si possible.

LES RISQUES DE MALADIES CARDIOVASCULAIRES PARMIS LES

FEMMES ACTIVES AU CENTRE DE LA TUNISIE

N.BEN ARBIA, S.TRIKI, I.AISSA, CH.HARRATHI, K.HAJMABROUK, B.ZANDAH, D.JAMMALI, R.GHANNAM, O.ELMAALEL, J.MAATOUG, L.BOUZGARROU

1.Service Hospitalo-Universitaire de Médecine du Travail et Pathologie Professionnelle Hôpital Régional Haj Ali Soua de Ksar Hellal.

2.Groupement de Médecine du Travail de Sousse

3. Département de Médecine communautaire et épidémiologie de la faculté de Médecine de Sousse

4. Service de Médecine du Travail de Farhat Hached Sousse

Objectifs : Estimer la prévalence des maladies cardiovasculaires (MCV) parmi les femmes actives dans le gouvernorat de Sousse et identifier ses facteurs de risque.

Méthodes : Étude transversale conduite auprès d'un échantillon représentatif stratifié des femmes actives dans les entreprises du gouvernorat de Sousse adhérentes au groupe de Médecine du Travail. Les données ont été collectées à partir des dossiers médicaux et complétées par un entretien structuré incluant notamment les questionnaires de Karasek et de SF-12.

Résultats : Au total, 1051 femmes actives étaient incluses, avec un âge moyen de $33,3 \pm 8,5$ ans [18-59], une origine urbaine chez 83,6 % d'entre elles et une formation professionnelle diplômante dans 27,4 % des cas. Parmi elles, 51 % étaient mariées et 36,9 % avaient 2 enfants à charge et 10,5 % pratiquaient des activités de loisirs quotidiennes. L'ancienneté professionnelle moyenne était de $10,8 \pm 7,3$ ans. Le nombre moyen de jours travaillés était de $5,4 \pm 0,5$ par semaine et le nombre moyen d'heures travaillées était de $8 \pm 0,3$ heures par jour. Parmi ces femmes actives, seulement 0,7 % étaient fumeuses. Le score moyen de demandes psychologique au travail était de $23,4 \pm 4,9$ et celui de latitude décisionnelle était de $26,9 \pm 5,6$. Les scores moyens de qualité de vie étaient de $42,25 \pm 8,549$ [15,47-59,56] pour la santé physique et $33,71 \pm 7,633$ [11,38-92] pour la santé mentale. La prévalence des MCV parmi ces travailleuses était de 7,78% et étaient significativement associées à des caractéristiques socio-démographiques,

professionnelles et organisationnelles. En particulier, le score moyen de latitude décisionnelle était significativement plus élevé chez les travailleuses souffrant de maladies cardiovasculaires ($p=0,023$). De même, les maladies cardiovasculaires étaient significativement associées à un score SF-12 plus faible ($p<0,01$; $OR=0,955$).

Conclusions : Les MCV touchent de plus en plus les femmes et des sujets de plus en plus jeunes. Le renforcement de la prévention est crucial et doit s'étendre en milieu professionnel au-delà des facteurs d'exposition professionnelle classiques, en prenant en compte les risques psychosociaux et les habitudes de vie en milieu professionnel.

PNEUMOPATHIE D'HYPERSENSIBILITE AUX METHACRYLATES DE METHYLE : A PROPOS D'UN CAS

N. KERKENI, I. DERBALI
CNAM District Nord

Objectif : Décrire les caractéristiques médicales d'un assuré social atteint de pneumopathie d'hypersensibilité (PHS) secondaire à une exposition prolongée aux méthacrylates de méthyle.

Méthodes : Il s'agit d'une étude rétrospective portant sur le cas de PHS secondaire à l'exposition aux méthacrylates de méthyle, reconnue comme maladie professionnelle, vue à la commission de Rente de Tunis.

Observation: Il s'agit d'une femme de 50 ans, sans antécédents pathologiques familiaux ou personnels de fibrose pulmonaire, non tabagique, suivie pour tumeur maligne de l'ovaire droit, traitée chirurgicalement par chimiothérapie en 2015 ; pas de notion de COVID documentée ; occupant le poste de prothésiste depuis 27 ans. Outre l'exposition quotidienne au méthacrylate de méthyle sans port de moyen de protection individuelle en continu (masque de type chirurgical), l'assurée rapporte une co-exposition à un large panel de produits dont la silice libre et les résines époxydique. Elle décrit avoir présenté une dyspnée d'effort à la montée des escaliers avec notion d'épisodes pseudo-grippaux à répétition. Le scanner thoracique avait objectivé un spect radiologique pouvant cadrer avec une pneumopathie d'hypersensibilité avec des DDB kystiques, des plaques d'hyperdensité en verre dépoli, des signes de fibrose pulmonaire

débutante ; le lavage bronchoalvéolaire réalisé montrant une polynucléose neutrophile modérée et une lymphocytose modérée ; une EFR faite ayant objectivé un syndrome ventilatoire restrictif avec baisse de la capacité de diffusion du CO. Ainsi, le diagnostic de PHS au méthacrylate de méthyle a été reconnu, tableau n°44 de la liste des maladies professionnelles indemnifiables en Tunisie.

Afin de statuer sur le taux d'IPP, une nouvelle EFR a été demandée, surtout devant la persistance de l'exposition à l'agent allergisant, absence d'un traitement de fond et l'absence de recours à l'oxygénothérapie.

Conclusion : Les PHS professionnelles représentent une pathologie respiratoire sous-diagnostiquée, en particulier dans le contexte professionnel, alors qu'elles constituent des maladies évitables reposant sur une vigilance accrue face aux expositions professionnelles par une prévention adéquate et un diagnostic précoce auprès de la population exposée.

FACTEURS ASSOCIÉS AU TAUX D'INCAPACITÉ PERMANENTE CHEZ LES VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL TOUCHANT LA MAIN

A. HADDAR, I. SELLAMI, A. HRAIRI, M.A. GHRAB, M. HAJJAJI, M.L. MASMOUDI, K. JMAL HAMMAMI

Service de Médecine du Travail, CHU Hédi Chaker de Sfax.

Objectifs : Étudier les conséquences personnelles et professionnelles des accidents du travail touchant la main, ainsi qu'identifier les facteurs associés à l'incapacité partielle permanente (IPP) de la main.

Méthodes : Etude transversale menée auprès des victimes d'accidents du travail touchant la main, recensés par la commission d'évaluation du taux d'IPP à la caisse nationale d'assurance maladie de la région de Sfax, sur une période allant de janvier 2021 à décembre 2022. Nous avons utilisé un questionnaire préétabli comportant des données socio-professionnelles. Le retentissement fonctionnel a été auto-évalué à l'aide du questionnaire Quick-DASH, tandis que la détresse psychologique a été dépistée grâce à l'échelle de Kessler à 6 items (K6).

Résultats : Notre population comportait 136 travailleurs. L'âge moyen était de $41,2 \pm 10,9$ ans, avec un sex-ratio de 7,5. Le mécanisme de

l'accident du travail le plus fréquent était la blessure par machine (44,9 %). Les lésions les plus fréquentes étaient les fractures (50 %), suivies des plaies (25,7 %). La complication la plus fréquente était la raideur, touchant 59,6 % des patients. La médiane du score Quick-DASH était de 34,1, avec un intervalle interquartile (IIQ) [13,6 ; 52,3]. La médiane de l'IPP était de 10 %, avec un IIQ [8 ; 14], et 22,1 % des patients avaient un taux supérieur ou égal à 15 %. Le dépistage de la détresse psychologique a révélé que 33,1 % des patients présentaient une détresse psychologique grave. L'analyse multivariée a montré que le taux d'IPP était associé aux troubles trophiques de la main ($\beta = 8,61$, $p < 0,001$), à la raideur ($\beta = 4,64$, $p < 0,001$), à l'ankylose ($\beta = 11,99$, $p < 0,001$), à l'incapacité à effectuer la pince pouce-index ($\beta = 3,78$, $p = 0,013$), au score K6 ($\beta = 0,28$, $p = 0,003$) et au score Quick-DASH ($\beta = 0,11$, $p < 0,001$).

Conclusion : Les accidents de la main ont un impact majeur sur la fonction physique et la santé psychologique des victimes. Ces résultats soulignent l'importance d'évaluer l'impact psychologique des blessures à la main, en plus de l'incapacité physique, lors de l'évaluation du degré d'incapacité partielle permanente.

LA MALADIE DE FREIDRICH ET TRAVAIL : A PROPOS D'UN CAS

R.BELKACEM¹, H.MZABI¹, W.SEJIL², H.CHERIF², I.TOUNSI², L.MAHJOUB²

1. Direction de l'inspection de médecine et de sécurité au travail Monastir
2. Direction générale de l'inspection de médecine et de sécurité au travail

Objectif : La maladie de Friedreich est une affection génétique, évolutive, due à l'atteinte de certaines cellules du système nerveux caractérisée par des troubles de l'équilibre et de la coordination des mouvements volontaires. Le but de l'étude est de discuter l'aptitude au travail chez une patiente porteuse d'une maladie de Friedreich.

Méthodes : Etude descriptive à propos d'une ouvrière porteuse de la maladie de Friedrich dans une entreprise de confection

Observation : Il s'agit d'une patiente âgée de 36 ans exerçant en tant qu'ouvrière de préparation depuis 9 ans et qui est suivie depuis son jeune âge pour une maladie de Friedrich.

L'examen neurologique trouve un syndrome cérébelleux et un syndrome quadripiramidal marqué essentiellement par des troubles de la marche et une spasticité

La patiente est affectée au poste de préparation sur une thermocolleuse : elle applique la vliesline sur l'envers de tissu et le passe à la thermocolleuse pour qu'elle adhère

La patiente a bénéficié d'une carte d handicap de moyen degré après son passage à la commission régionale d handicap

Conclusion : Notre étude montre que le handicap n'est en aucun cas un obstacle au travail, il faut juste savoir adapter le poste de travail aux capacités physiques et intellectuelles du patient

ALLERGIE AUX PROTEINES DE LA MER : A PROPOS D'UN CAS

R. BELKACEM¹, H. MZABI¹, W. BEDOUI², S. BELHAJ RHOUMA³

1. Direction d'inspection de médecine et de sécurité au travail Monastir
2. CNAM District du centre
3. Hôpital régional Ksar Helal

Introduction : L'exposition aéroportée aux poissons d'eau de mer, crustacés ou mollusques en milieu de travail peut entraîner une multitude des réactions allergiques notamment une rhinite ou un asthme professionnel : Le diagnostic est suspecté devant plusieurs arguments essentiellement la rythmicité par l'activité professionnelle et c'est le cas de notre étude.

Méthodes : Etude descriptive à propos d'une patiente âgée de 39 ans, sans antécédents pathologiques notables, écailleuse du poisson bleu (particulièrement thon) dans une entreprise de conserverie de thon et de sardine depuis 2018

Observation : L'histoire de la maladie remonte à 3 ans marquée par la survenue de 4 à 5 crises par an à type d'œdème de Quincke et de dyspnée asthmatiforme, la patiente a été transférée aux urgences à plusieurs reprises , elle a été prise en charge au départ par son médecin ORL puis nous a été confiée pour évaluation de son aptitude au travail . Son activité professionnelle consiste à l'écaillage des poissons du thon en utilisant un écailleur à poisson à raison de 12 kg par heure, la patiente travaille en position assise sans protection respiratoire. Suite de notre visite d'inspection,

étude de poste et recommandations, la patiente a été mutée au service emballage où la salariée reçoit les boîtes du thon emballées automatiquement, les lavent et les rangent dans des cartons qui seront par la suite stockés. L'évolution a été marquée par l'apparition d'une nouvelle crise asthmatiforme moins sévère dans ce poste.

Conclusion : La décision collégiale était de la déclarer définitivement inapte au travail dans cette entreprise et de déclarer la maladie en tant qu'allergie professionnelle aux produits de la mer selon le tableau N°58 de la liste des maladies professionnelles

ECZEMA AU NICKEL : A PROPOS DE DEUX CAS

D. KARRAY¹, T. BOUASSIDA¹, L. DHOUB², R. TOUMI³

1. Division de l'Inspection Médicale et de la Sécurité au Travail de Sfax
2. Caisse Nationale d'Assurance Maladie
3. Division de l'Inspection Médicale et de la Sécurité au Travail de Sousse

Objectifs : Ayant eu récemment à connaître deux cas d'eczéma professionnel au Nickel, il nous a paru intéressant de les rapporter et ce pour deux raisons :

- Les circonstances particulières de survenue de cette allergie avec l'évaluation de l'exposition.
- Les problèmes d'aptitude et de reclassement posés.

Méthodes : Dans le cadre de la consultation systématique des travailleurs ayant une déclaration de maladie professionnelle à l'inspection médicale du travail de Sfax, nous avons eu l'occasion d'examiner et d'étudier les dossiers médicaux de ces deux patientes.

Observations : Il s'agit de deux ouvrières qualifiées d'âge moyen de 40 ans ayant présenté des lésions érythémato-squameuses parfois bulleuses et même fissuraires des pulpes des doigts aux deux mains rapportées au contact direct avec le Nickel au cours de leur travail. L'ancienneté moyenne à leur poste du travail est de 14 ans. Le diagnostic a été confirmé par les tests épicutanés et l'épreuve d'éviction du travail et les deux patientes ont bénéficié d'une déclaration au titre du tableau N°6 des maladies professionnelles. D'après la littérature de la matière, le Nickel est l'allergène ayant la prévalence de tests épicutanés positifs la plus élevée. La pertinence professionnelle

d'un test épicutané positif au Nickel doit être évaluée au cas par cas

Conclusion : Devant des lésions de ce type, l'éviction complète du contact cutané avec le Nickel reste la mesure essentielle de prévention. Toutefois en l'absence de cette solution, l'utilisation d'un équipement de protection individuelle devient nécessaire.

IMPACT DE LA MIGRAINE A AURA OPHTALMIQUE SUR LA VIE PROFESSIONNELLE : A PROPOS D'UN CAS

N.BEN AYED¹, R.BORSALI¹, W.RHAÏEM¹, I.SGHAÏER², B.JEBABLI¹, A.BOUGDAR¹, S.ZGAYA¹, I.MEHRI¹

1. Groupement de médecine de travail de Ben Arous
2. Division de l'inspection médicale et de la sécurité au travail de Nabeul

Objectif : Rapporter l'impact de la migraine à aura ophtalmique sur la vie professionnelle d'une salariée.

Méthodes : Etude d'un cas.

Observation : Madame T.O. âgée de 44 ans, occupant le poste de contrôle qualité dans une entreprise de fabrication de pièces métalliques depuis 2018. Elle est suivie en neurologie pour migraine chronique à aura ophtalmique avec crises fréquentes et handicapantes depuis 2022. Les crises seraient déclenchées par l'exposition prolongée à une lumière blanche forte. Devant la gêne rencontrée au travail, la salariée a sollicité le médecin de travail. Une étude du poste était faite : la patiente occupait le poste de contrôle qualité de pièces métallique sous forme d'aiguilles, en station assise. Le poste était équipé d'une lampe à lumière blanche pour meilleure visualisation des défauts. Elle travaillait de 7h30 à 16h. Suite à cette étude, la salariée a bénéficié d'une éviction de l'exposition à la lumière forte via un aménagement du poste par l'élimination de la source lumineuse.

Conclusion : La migraine est une maladie chronique qui peut être gênante voire invalidante pour les sujets actifs sur le plan professionnel. L'intervention du médecin du travail paraît nécessaire pour garantir le maintien au travail.

LEUCEMIE AIGUË MYELOÏDE ET ELEVAGE DE POULES : A PROPOS D'UN CAS

I. MOKHTAR¹, Y. TBORBI², N. BENLETAIEF¹,
O. EL MAALEL², I. KACEM², M. MAOUA²,
MA.ACHOUR¹, S.BEN HALIMA¹,
W.JAOUADI¹, D.JEMMALI¹, B.ZENDEH¹,
S.CHATTI², N. MRIZAK², K. HADJMABROUK¹

1. Groupement de Médecine du Travail de Sousse

2. Service de Médecine du Travail du Centre Hospitalier Universitaire Farhat Hached de Sousse

Introduction : La leucémie myéloïde aiguë (LAM) est une hémopathie maligne admettant plusieurs facteurs de risque incluant, entre autres, des expositions professionnelles et environnementales. Ce travail vise à rapporter un cas de leucémie aiguë myéloïde chez une ouvrière d'élevage de poules en explorant les liens possibles avec les expositions professionnelles.

Observation : Il s'agit d'une femme de 34 ans, ouvrière depuis 2015 dans une entreprise d'élevage de poules, son premier travail, chez qui une hyperleucocytose a été mise en évidence sur une Numération Formule Sanguine (NFS) demandée dans le cadre du suivi de son deuxième trimestre de grossesse. Après investigation, le diagnostic d'une LAM a été retenu. Ses tâches incluaient le ramassage des cadavres de poussins, le retournement de copeaux de bois fermentés, l'administration de vitamines, la vaccination par nébulisation et le nettoyage avec de l'eau javellisée. La prise en charge thérapeutique a été décidée en réunion de concertation pluridisciplinaire après accord de la patiente et a consisté en une chimiothérapie.

Conclusion : La LAM est une hémopathie maligne d'origine multifactorielle (facteurs génétiques, environnementaux, professionnels...). L'association leucémie aiguë (LA) et grossesse est rare. Les risques professionnels dans l'élevage de volailles incluent une exposition chronique aux poussières aviaires, à certains germes, aux endotoxines et aux désinfectants, dont certains contiennent des dérivés benzéniques et du formaldéhyde, reconnus pour leur rôle leucémogène. Ce cas met en lumière un possible lien entre ce milieu professionnel et le développement de cette pathologie, appelant à des investigations supplémentaires.

PROFIL DES CONTRE-VISITES MEDICALES CHEZ LE PERSONNEL HOSPITALIER DU CHU SAHLOUL DE SOUSSE : ÉTUDE DESCRIPTIVE SUR DEUX ANS

F.CHELLY^{1,2}, C.SRIDJ^{1,2}, A. FKJ^{1,2}, N.BELHADJ CHABBAH^{1,2}, N. BEN GADHA¹, S. KSIBI¹

1. Service de Médecine du Travail, CHU Sahloul de Sousse

2. Université de Sousse, Faculté de Médecine Ibn Al Jazzar, Sousse (Tunisie)

Introduction : Le personnel de santé joue un rôle central dans le fonctionnement des services hospitalier. Cependant, en raison de la nature exigeante et stressante de leur travail, ils sont exposés à diverses maladies justifiant des fois des arrêts de travail assez fréquents. L'évaluation des caractéristiques et des résultats des contre-visites médicales du personnel de santé aide les établissements hospitaliers à faire face à certaines absences injustifiées qui peuvent perturber le fonctionnement des services.

Méthodes : Étude descriptive rétrospective basée sur l'analyse de 75 dossiers médicaux archivés dans le service de médecine du travail du personnel de santé travaillant dans le CHU Sahloul de Sousse et qui ont passé une contre visite médicale durant les années 2022 et 2023. Les données sur les caractéristiques socio-professionnelles, les raisons de la contre-visite, le nombre de jours d'arrêt maladie et les décisions prises ont été relevés.

Résultats : 85,33 des contres visites médicales intéressaient les femmes. La majorité étaient des infirmiers (29,33%) suivi par les techniciens supérieurs, les ouvrier (28%) chacun et les agents administratifs dans (9,3% des cas). L'arrêt de travail a été émis dans 62% des cas par un médecin généraliste. Le personnel de certaines spécialités a été plus sujets au contre visite médicales comme le service de pédiatrie (22,66%), les urgences (20%), la chirurgie cardiovasculaire (6,66%), l'administration et le service des brûlés dans (5,33 %) chacun. La durée moyenne initialement prévue de l'arrêt de travail était de 9,38±11,05 avec des extrêmes entre 1 et 90 jours. La validation totale de l'arrêt de travail pour maladie a été justifiée chez 77,3% des cas, une reprise anticipée a été indiquée dans 2,66% des cas par le médecin de travail. L'arrêt de maladie était médicalement non justifié dans 8% avec recommandation de reprise de travail.

Conclusion : Ces visites permettent non seulement de vérifier la justification médicale des arrêts de travail mais peuvent également jouer un rôle préventif en permettant de détecter des problèmes organisationnels ou psychosociaux au travail, offrant ainsi une opportunité d'améliorer les conditions de travail dans le milieu hospitalier. En ce sens, elles contribuent à la prévention de l'absentéisme prolongé, et à l'amélioration globale de la santé des travailleurs.

MALADIES PROFESSIONNELLES DECLAREES AU CENTRE REGIONAL DE LA CNAM DE MANOUBA

A. ELJ, AM. HASSEN, S. SABBAHI,
H. OULED ALI.

Caisse nationale d'assurance maladie.

Objectifs : Identifier les pathologies professionnelles déclarées auprès de la CNAM, les caractéristiques épidémiologiques des salariés susceptibles d'être atteints de maladies professionnelles et les secteurs d'activité les plus pourvoyeurs de maladies professionnelles
Méthodes : Etude rétrospective descriptive des dossiers de déclaration de maladies professionnelles traitées au niveau du centre régional de la CNAM de Manouba entre le 01/03/2024 et 31/10/2024.

Résultats : 82 dossiers de déclaration de maladies professionnelles sont inclus dans notre étude et concernent 73 salariés ayant un âge moyen de 46 ans et une nette prédominance féminine (sex-ratio à 0,17). Le médecin prescripteur était majoritairement (64%) un médecin de travail exerçant dans un groupement de médecine de travail. Le secteur d'activité des salariés était principalement la confection (33%) et l'industrie parapharmaceutique (14%). Les maladies professionnelles déclarées sont majoritairement des troubles musculo-squelettiques. Le syndrome de canal carpien occupe la première place (30%), suivie par la tendinopathie de l'épaule (26%) et l'épicondylite du coude (19%). Le délai moyen entre l'embauche et la constatation de la maladie était de 14,7 ans et le délai entre la constatation et la décision de la CNAM était de 13,6 mois. Tous les salariés ont été convoqués. Une expertise était réalisée pour 8 cas.

Parmi les 82 maladies professionnelles déclarées, 56 ont été reconnues contre 26

rejetées essentiellement pour absence d'exposition.

Conclusion : Les maladies professionnelles ont un impact socio-économique important sur les salariés principalement en terme d'indemnisation et de perte de l'autonomie d'où l'intérêt de la détection précoce de ces maladies et la mise en place de procédures susceptibles d'améliorer les conditions du travail ce qui représente la mission principale du médecin de travail.

FACTEURS D'EXPOSITION AUX RISQUES PROFESSIONNELS DANS LA GESTION DES DECHETS DOMESTIQUES A OUAGA- DOUGOU, BURKINA FASO.

MS. SANON LOMPO^{1,2}, M. TRAORE¹,
SG. KABORE², IP. TRAORE^{3,4}, AF.
OUEDRAOGO⁴, N. MEDA^{1,2}

1. Université Jospheh Ki_Zerbo ; UFR-SDS ; Département de santé publique
2. Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo ; Département de Santé Publique ; Service de médecine du travail
3. Université Nazi Boni ; INSSA ; Département de Santé Publique
4. Office de Santé des Travailleurs

Objectif : Etudier les facteurs d'exposition aux risques professionnels dans la gestion des déchets domestiques à Ouagadougou.

Méthodes : Etude transversale et descriptive, menée d'octobre 2023 à juillet 2024.

Résultats : L'âge moyen des travailleurs était de 42 ; $19 \pm 14,53$ ans avec comme extrêmes 16 et 79 ans. Le sex-ratio était de 1,35 (F/H). Sur le plan de l'ancienneté, la moyenne du nombre d'années de travail était de $7,43 \pm 6,48$ ans avec des extrêmes de 1 et 30. Sur les 17 sites de gestion des déchets domestiques. Nous avons observé l'absence de toilette avec possibilité de prendre un bain et l'absence de dispositif de lavage des mains dans respectivement 12 sites et 14 sites. La majorité des travailleurs ne portaient pas d'équipements de protections individuelles (EPI) ; 86,7% pour les chaussures de protection et 34% pour les masques de protection respiratoire. Concernant les mesures préventives, 88,5% n'avaient aucune des mesures suivantes : vaccination contre le tétanos, formation sur le traitement des déchets plastiques, sensibilisation sur les risques professionnels, visite médicale annuelle. Concernant leurs perceptions, 97%

travailleurs présentaient comme principale difficulté une charge de travail élevée, tandis que 16,5% des travailleurs évoquaient aussi des horaires irréguliers et un travail sous pression. 4% des travailleurs rapportaient des tensions entre collègues. L'évaluation du niveau de perception de la fatigue nous révèle que 81,72% étaient très fatigués en fin de journée contrairement ; 7,10% sont insatisfaits de l'organisation du travail ; et 69,71% désiraient changer de cadre de travail

Conclusion : la gestion des déchets domestiques au Burkina Faso relève du secteur informel, et expose les travailleurs à de nombreux risques. D'où l'importance d'élaborer une stratégie de prévention pour le secteur informel.

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS DREPANOCYTAIRES A OUAGADOUGOU

MS. SANON LOMPO^{1,2}, HC. TAGO¹, SG. KABORE², IP. TRAORE^{3,4}, AF. OUEDRAOGO⁴, N MEDA^{1,2}

1. Université Josph Ki_Zerbo ; UFR-SDS ; Département de santé publique

2. Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo ; Département de Santé Publique ; Service de médecine du travail

3. Université Nazi Boni ; INSSA ; Département de Santé Publique

4. Office de Santé des Travailleurs

Objectif : Etudier l'insertion socio-professionnelle des travailleurs drépanocytaires à Ouagadougou.

Méthodes : Etude transversale, descriptive avec une collecte de données par entretien avec les travailleurs drépanocytaires adultes régulièrement suivis dans la file active de l'Hôpital Saint-Camille de Ouagadougou (HOSCO).

Résultats : Nous avons mené un entretien avec 146 travailleurs drépanocytaires. Le sexe féminin était le plus représenté avec 54,42%. Le niveau d'instruction majoritaire retrouvé était le niveau secondaire avec l'âge moyen à 35 ans. Le secteur d'activité le plus représenté est le privé avec 66, 18%. Les crises vaso-occlusives dominaient au niveau des manifestations cliniques récurrentes avec 27,97% et les complications chroniques représentaient 21,97% des cas. Les travailleurs drépanocytaires s'absentent en moyenne de

3,75 jours $\pm$ 3,63 jours aux services lors des crises. Il y'a une association significative entre l'aménagement du cadre de travail avec la fréquence des crises $p \leq 0,006$. 93,24% bénéficient du soutien affectif de la part des amis et de la grande famille tandis que plus de la moitié participent à des activités associatives (61.31%)

Conclusion : la drépanocytose influence la bonne insertion socioprofessionnelle. La mise en place d'une politique sanitaire au sein des entreprises étatiques et dans le privé couplé à une bonne prise en charge de la pathologie garantit un épanouissement de cette frange dans la société.

APPORT DE LA THERMOGRAPHIE ASSISTEE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LE DIAGNOSTIC DES DERMATITES DE CONTACT PAR LES PATCH-TESTS

M.MAKHLOUFI^{1,2}, M.MAOUA^{1,2}, M. BOUHOULA^{1,2}, I.KACEM^{1,2}, A.CHOUCHANE^{1,2}, A.ALOUI^{1,2}, N.BELHAJ^{1,3}, A.BRAHEM^{1,2}, H.KALBOUSSI^{1,2}, O.EL MAALEL^{1,2}, S.CHATTI^{1,2}, N.MRIZAK^{1,2}.

1. Département de Médecine du travail et Pathologie Professionnelle, Faculté de Médecine de Sousse, Université de Sousse, Tunisie

2. Laboratoire de Recherche LR19SP03, Service de Médecine du travail, CHU Farhat Hached de Sousse, Tunisie

3. Service de Médecine du travail, CHU Sahloul, Sousse, Tunisie.

Objectifs : Evaluer la distinction entre les réactions irritatives, douteuses et allergiques faibles par une mesure sans contact de la température de la peau et développer un modèle d'intelligence artificielle d'optimisation de la lecture thermique.

Méthodes : Etude descriptive transversale menée auprès de 77 patients consultant à l'unité de dermato-allergologie du Service de Médecine du Travail et Pathologies Professionnelles du CHU Farhat Hached de Sousse pour exploration de dermatite de contact et ayant bénéficié de patch tests durant la période allant du 1^{er} Janvier 2020 au 1^{er} Décembre 2022. Des images thermiques ont été prises par une caméra infrarouge fixée à un téléphone portable. Un modèle d'intelligence

artificielle a été créé afin d'optimiser la lecture thermographique.

Résultats : Notre population était à prédominance féminine avec un sex-ratio de 0,67. La moyenne d'âge était de $42,51 \pm 11,91$ ans. Au total 150 réactions ont été colligées à la lecture clinique dont 18 réactions (12%) étaient diagnostiquées comme des réactions douteuses et les 132 autres comme des réactions allergiques de différents degrés.

Les réactions allergiques étaient significativement plus chaudes que les réactions douteuses ($0,86 \pm 0,46^\circ \text{C}$ versus $0,3 \pm 0,2^\circ \text{C}$). Dans l'analyse multi variée, la réaction à l'allergène « Nickel » était le seul facteur indépendant influençant la différence de température (Δt) des réactions. L'intelligence artificielle « Machine Learning » a permis de construire un modèle pour prédire la lecture selon la différence de température (Δt) des réactions et le modèle retenu était celui de l'arbre décisionnel avec une exactitude à 94%, une sensibilité à 87,1% et une spécificité à 100%. L'apport de la lecture thermographique optimisée par l'intelligence artificielle était statistiquement significatif ($p = 0,025$).

Conclusion : L'évaluation des patch-tests reste complexe et de nature clinique. Toutefois, la lecture par analyse d'image infrarouge assistée par l'intelligence artificielle est une méthode prometteuse, non irradiante, non invasive et objective qui peut aider les médecins.

APTITUDE MEDICALE DES CHAUFFEURS PROFESSIONNELS DANS LE CENTRE TUNISIEN

N.BELHADJ CHABBAH^{1,3}, F.CHELLY^{1,3},
M.MAKHLOUFI^{2,3}, M.BOUHOULA^{2,3},
C.SRIDI^{1,3}, A.FKI^{1,3}, A.ALOUI^{2,3}, R.NAKHLI^{2,3},
A.CHOUCHANE^{2,3}, M.MAOUA^{2,3},
A.BRAHEM^{2,3}, H.KALBOUSSI^{2,3}, O.EL
MAALEL^{2,3}, I.KACEM^{2,3}, S.CHATTI^{2,3}

1. Service de Médecine de travail, CHU Sahloul, Sousse, Tunisie
2. Service de Médecine de travail, CHU Farhat Hached, Sousse, Tunisie
3. Université de Sousse, Faculté de Médecine de Sousse, Sousse, Tunisie

Objectif : Evaluer les causes de l'inaptitude médicale à la conduite professionnelle des chauffeurs dans la région du centre tunisien.

Méthodes : Etude descriptive et rétrospective portant sur tous les dossiers de chauffeurs ayant consulté pour une évaluation de leur aptitude à la conduite professionnelle, réalisée dans le service de médecine du travail du CHU Farhat Hached de Sousse, durant une période de 10 ans.

Résultats : 155 conducteurs ont été inclus dans cette étude. L'âge moyen était de $48,3 \pm 7,6$ ans et l'ancienneté professionnelle moyenne au poste était de $17,8 \text{ ans} \pm 8,9 \text{ ans}$. La plupart des chauffeurs conduisaient des bus (52,3 %), 26,5 % étaient diabétiques, 29 % avaient des pathologies ophtalmologiques et 36,8 % souffraient de lombalgies chroniques. Soixante-quatorze pourcent des conducteurs professionnels étaient définitivement inaptes à poursuivre leurs activités de chauffeurs. Les sujets ayant un âge supérieur à 50 ans ($p = 0,034$; OR= 2,45 ; IC à 95% [1,05-5,71]), une ancienneté professionnelle au poste de chauffeur plus élevée ($p = 0,015$ et un OR= 1,71 ; IC à 95% [-7,60,-0,81]), une pathologie cardiaque ($p = 0,022$; OR= 7,7 ; IC à 95% ([1-59,5]) et une acuité visuelle mono-oculaire droite et gauche $\leq 5/10$ ($p = 0,008$; OR= 10,43 ; IC à 95% [1,31-82,91] et $p < 10^{-3}$; OR= 17,51; IC à 95% [2,23-137,5]) étaient significativement associés à une décision d'inaptitude.

Conclusion : Les postes de conducteurs sont des postes de sécurité. Les avis d'aptitude dans ce cadre sont particulièrement délicats. D'où la nécessité d'une surveillance médicale régulière permettant le dépistage précoce de toute altération de l'état de santé pouvant constituer une contre indication à la conduite professionnelle.

DERMATITE DE CONTACT ALLERGIQUE AUX CONSERVATEURS

N. BELHADJ CHABBAH^{1,3}, C.SRIDI^{1,3},
M.MAKHLOUFI^{2,3}, M.BOUHOULA^{2,3},
F.CHELLY^{1,3}, A.FKI^{1,3}, A.ALOUI^{2,3},
R.NAKHLI^{2,3}, A.CHOUCHANE^{2,3}, M.MAOUA^{2,3},
A.BRAHEM^{2,3}, H.KALBOUSSI^{2,3}, O.EL
MAALEL^{2,3}, I.KACEM^{2,3}, S.CHATTI^{2,3}

1. Service de Médecine de travail, CHU Sahloul, Sousse, Tunisie
2. Service de Médecine de travail, CHU Farhat Hached, Sousse, Tunisie
3. Université de Sousse, Faculté de Médecine de Sousse, Sousse, Tunisie

Introduction : Ces dernières années, les conservateurs ont provoqué une épidémie mondiale de dermatite de contact allergique, principalement en raison de leur omniprésence.

Objectif : Etablir le profil sociodémographique et professionnel des patients présentant une sensibilisation aux conservateurs de la Batterie Standard Européenne et identifier les conduites entamées après le diagnostic de ces sensibilisations.

Méthodes : Etude épidémiologique rétrospective descriptive portant sur les dossiers de patients adressés à l'Unité de Dermato-allergologie du Service de Médecine du Travail du CHU Farhat Hached (Tunisie) pour patch tests aux allergènes de la Batterie Standard Européenne durant une période de 10 ans. Tous les cas de sensibilisation à un ou plusieurs conservateurs de la Batterie Standard Européenne ont été colligés.

Résultats : Au total, 140 cas de sensibilisation aux allergènes des conservateurs étaient colligés ce qui représente une prévalence de 8,4 % de tous les patients ayant subi des tests épicutanés au cours de la même période. Parmi la population de l'étude, 110 cas (78,6%) étaient professionnellement actifs. Les mains étaient le siège initial de prédilection des lésions de dermatite de contact (58,6% des cas) et le visage occupait le 2ème rang (37,1% des cas). Le formaldéhyde était le conservateur le plus fréquemment positif avec 37,1% des cas. La sensibilisation au formaldéhyde était significativement associée au siège initial des lésions au niveau des pieds, à l'aspect érythémato-squameux initial des lésions et à l'aspect suintant des lésions.

Conclusion : Les dermatites de contact allergiques aux conservateurs sont fréquentes, d'où la nécessité de la mise en place des mesures de prévention adéquates.

L'EFFET DES COMORBIDITÉS SUR LE CONTRÔLE DE L'ASTHME CHEZ LES PATIENTS ASTHMATIQUES

A.ALOUI^{1,2,3}, M.ABDELKADER^{1,2,3},
M.BOUHOULA^{1,2,3}, Z.ATHIMNI^{1,2,3},
M.MAKHLOUFI^{1,2,3}, A.CHOUCHE^{1,2,3},
M.MAOUA^{1,2,3}, A.BRAHEM^{1,2,3},
H.KALBOUSSI^{1,2,3}, O.EL MAALEL^{1,2,3},
I.KACEM^{1,2,3}, S.CHATTI^{1,2,3}

1. Service de Médecine du travail du CHU Farhat Hached de Sousse –Tunisie

2.Faculté de Médecine de Sousse 4002 Sousse – Tunisie

3.Laboratoire de Recherche LR 19SP03 :« Etude des risques et perspectives de prévention des maladies non transmissibles en milieu professionnel »

Objectifs : Évaluer l'effet des comorbidités sur le contrôle de l'asthme et la productivité chez les patients atteints d'asthme professionnel.

Méthodes : Etude transversale, basée sur les dossiers des patients atteints d'asthme professionnel colligés au service de Médecine de Travail du CHU Farhat Hached de Sousse durant la période s'étalant entre le 01er Janvier 2014 et le 31 Décembre 2021. L'évaluation du contrôle de la maladie a été réalisée selon la classification de Global Initiative for Asthma (GINA 2021), les comorbidités par le Self-Administered Comorbidity Questionnaire (SCQ) et la productivité par le WPAI questionnaire, à travers des entretiens téléphoniques.

Résultats : Un total de 53 patients ont été inclus dans notre étude. L'âge moyen était de $42,2 \pm 7,7$ ans avec une prédominance féminine (62,3%). Le secteur d'activité le plus représenté était celui de l'industrie textile avec 24 salariés (45,3%) suivi du secteur de la métallurgie (18,9%). Dans notre population d'étude, l'asthme était non contrôlé dans 20,8% des cas, partiellement contrôlé dans 56,6% des cas et bien contrôlé dans 22,6% des cas. Le score de SCQ moyen était de 2 avec des extrêmes de 0 et 6. L'absentéisme était de $3,72 \pm 5,8\%$ tandis que le présentéisme était de $34,34 \pm 18,02\%$. La majorité des patients (39,6%) avaient score SCQ égale à 0 suivi d'un score à 2 chez 26,4% des patients. Le score SCQ était significativement corrélé à l'absentéisme ($p=0,04$).

Conclusions : La prise en charge des comorbidités peut améliorer l'absentéisme des sujets asthmatiques.

POSITIVITE DES PATCH-TESTS AUX COLORANTS TEXTILES DANS UNE INDUSTRIE DE CONFECTION

A.ALOUI^{1,2,3}, I.KACEM^{1,2,3}, M.BOUHOULA^{1,2,3},
N.GANNOUN^{1,2,3}, M.MAKHLOUFI^{1,2,3},
A.CHOUCHE^{1,2,3}, A.BRAHEM^{1,2,3},
H.KALBOUSSI^{1,2,3}, O.EL MAALEL^{1,2,3},
M.MAOUA^{1,2,3}, S. CHATTI^{1,2,3}

1. Service de Médecine du travail du CHU Farhat Hached de Sousse –Tunisie

2. Faculté de Médecine de Sousse 4002 Sousse – Tunisie

3. Laboratoire de Recherche LR 19SP03 :« Etude des risques et perspectives de prévention des maladies non transmissibles en milieu professionnel »

Objectif : Dresser le profil socioprofessionnel des patients exerçant dans l'industrie de confection et atteints de dermatite de contact allergique et qui ont bénéficié d'un patch-test aux allergènes de la batterie textile.

Méthodes : Etude épidémiologique rétrospective portant sur tous les patients exerçant dans l'industrie de confection et atteints de dermatite de contact allergique et qui ont bénéficié d'un test épicutané aux allergènes de la batterie textile colligés à l'Unité de Dermato - Allergologie du service de Médecine du Travail et Pathologies Professionnelles du CHU Farhat Hached de Sousse sur une période de 10 ans.

Résultats : Dans ce secteur, 21 patients ont bénéficié d'un patch test aux allergènes de la batterie textile ce qui représente 47,7% de l'ensemble des patients patch-testés par la même batterie. La moyenne d'âge était de 36,6 ans avec une prédominance féminine (81%). Le poste le plus occupé était les couturières (61,9%) suivis par le poste de teinture (14,3%). Les produits les plus manipulés étaient les tissus coton (42,9%) et les jeans (28,6%). La moyenne de l'ancienneté professionnelle était de 11,75 ans. Les lésions cutanées de nos patients étaient majoritairement d'aspect érythémateux vésiculeux (66,7%) et localisées essentiellement au niveau des mains (61,9%). Les résultats des patch-tests aux allergènes de la BSE étaient positifs chez 52,4% dont les plus fréquents étaient le Nickel (33,3%) et le Textile dye Mix (19%). Parmi les 21 patients recensés dans notre étude, seulement 5 cas avaient des résultats positifs pour les patch-tests aux allergènes de la batterie textile (23,8%) : un cas de Disperse Red 1, un cas de Disperse Red 17, un cas de Disperse orange 1 et deux cas Disperse orange 3

Conclusion : La place des patch-tests aux allergènes de la batterie textile dans le diagnostic des dermatites de contact est importante permettant une meilleure prise en charge.

EVOLUTION DES DERMATITES DE CONTACT ALLERGIQUES AUX MÉTAUX EN FONCTION DU GENRE.

A.ALOU^{1,2,3}, M.BOUHOULA^{1,2,3},
I.KACEM^{1,2,3}, Z.ATHIMNI^{1,2,3},
M.MAKHLOUF^{1,2,3}, A.CHOUCHE^{1,2,3},
A.BRAHEM^{1,2,3}, H.KALBOUSSI^{1,2,3}, O.EL
MAALEL^{1,2,3}, M.MAOUA^{1,2,3}, S.CHATTI^{1,2,3}

1. Service de Médecine du travail du CHU Farhat Hached de Sousse –Tunisie

2. Faculté de Médecine de Sousse 4002 Sousse – Tunisie

3. Laboratoire de Recherche LR 19SP03 :« Etude des risques et perspectives de prévention des maladies non transmissibles en milieu professionnel »

Objectifs : Le but de cette étude est de comparer la prévalence de DCA aux métaux entre deux périodes de 5 ans et analyser leur profil évolutif en fonction du genre.

Méthodes : Etude épidémiologique rétrospective portant sur tous les cas de dermatite de contact allergique aux métaux (Chrome, Nickel, Cobalt) confirmés par patch-test aux allergènes de la Batterie Standard Européenne (BSE) et colligés à l'unité de Dermato-allergologie du service de médecine du travail et pathologies professionnelles du CHU Farhat Hached de Sousse durant une période de 10 ans.

Résultats : Un total de 475 cas a été colligé représentant 27,8 % de tous les cas de dermatite de contact recensées durant la même période, réparties en 225 cas et 250 cas durant les deux périodes respectivement. L'âge moyen de la population de la 1^{ère} période était de 39,19 ±12,17 ans. Durant la 2^{ème} période, un âge moyen plus jeune a été retrouvé (38 ±11,85 ans). De façon similaire dans les deux périodes, les DCA aux métaux touchaient les femmes relativement jeunes avec 127 femmes durant la 1^{ère} période (56,4%) et 157 femmes (62,8%) dans la 2^{ème} période. Durant les deux périodes de l'étude, la DCA aux métaux était plus fréquente chez les personnes en activité professionnelle exerçant dans le secteur du BTP. La main présentait la localisation de prédilection touchée durant les deux périodes de l'étude. L'aspect érythémato-vésiculeux était l'aspect le plus fréquent au cours de la 1^{ère} période (92 cas soit 40,9%) alors que l'aspect érythémato-squameux était le plus fréquemment retrouvé au cours de la 2^{ème}

période (87cas soit 34,8%).Après l'analyse multivariée la sensibilisation aux métaux avait une relation statistiquement significative avec le genre ($p=0,01$).

Conclusion : La femme reste plus vulnérable aux allergènes métalliques. Le renforcement des moyens préventifs est nécessaire.

PARTICULARITÉS DES DERMATITES DE CONTACT CHEZ LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS : REVUE DE 30 ANS

CH.SRIDI^{1,2}, A.BRAHEM^{1,3}, I.KACEM^{1,3},
M.MAOUA^{1,3}, M.BOUHOULA^{1,3},
A.CHOUCHANE^{1,3}, A.ALOUI^{1,3},
H.KALBOUSSI^{1,3}, O.EL MAALEL^{1,3}, FKI^{1,2},
F.CHELLY^{1,2}, N.BELHAJ^{1,2}, S.CHATTI^{1,3},
N.MRIZAK¹

1.Faculté de Médecine Ibn El Jazzar de Sousse

2.Service de Médecine du Travail, CHU Sahloul de Sousse

3.Service de Médecine du Travail, CHU Farhat Hached de Sousse

Introduction : Les dermatoses professionnelles posent un problème important de la santé au travail. Le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) est l'un des secteurs pourvoyeurs de dermatites de contact (DC). L'objectif de cette étude était de déterminer les caractéristiques socio-professionnelles, cliniques et allergologiques des patients atteints de DC travaillant dans le secteur du BTP.

Méthodes : Etude descriptive rétrospective ayant porté sur les cas de DC chez les travailleurs du secteur BTP, colligés à l'unité de dermato-allergologie du CHU Farhat Hached de Sousse (Tunisie), sur une période de 30 ans. Le recueil des données a été réalisé à l'aide d'une fiche synoptique comportant les caractéristiques socioprofessionnelles et médicales des participants ainsi que les données des patch-tests réalisés aux allergènes de la Batterie Standard Européenne (BSE).

Résultats : Notre population était composée de 220 sujets ayant un âge moyen de $41,8 \pm 10,0$ ans avec une nette prédominance masculine (96,8%). L'ancienneté professionnelle moyenne était de $15,0 \pm 10,9$ ans. L'aspect des lésions était polymorphe dominé par les lésions érythémato-vésiculeuses dans 62,6% des cas. La localisation la plus fréquente était au niveau des mains (75,8%). Le diagnostic le plus

fréquent était la dermatite de contact allergique (69,6%), suivi par les dermatites de contact irritatives dans 22,8%. L'origine professionnelle a été retenue dans 68,7% des cas. Les allergènes de la BSE les plus fréquemment retrouvés étaient le chrome (23,5%) et le cobalt (36,4%).

Conclusion : La dermatite professionnelle, dont la prévalence est sous-estimée, est responsable d'un handicap professionnel et social considérable. Seule une prévention rigoureuse est garante d'une réduction de l'incidence de cette pathologie.

EVALUATION DES RISQUES CHIMIQUES DANS LE SECTEUR DU TEXTILE : CAS DES ACTIVITES DE SÉRIGRAPHIE

N.BENARBIA¹, A.HAMROUNI², I.AISSA¹,
A.BAROUDI¹, A.ROUROU², L.BOUZGAROU¹

1. Service Hospitalo-Universitaire de Médecine du Travail et Pathologie Professionnelle, Hôpital Régional Haj Ali Soua de Ksar Hellal

2. Service Autonome de Médecine du Travail, Groupe Sartex, Ksar Hellal

Objectif : Evaluer les risques chimiques associés au travail dans un atelier de sérigraphie d'une entreprise de textile du centre de la Tunisie.

Méthodes : Sur la base d'inventaire des produits chimiques de l'atelier de sérigraphie, les fiches de données de sécurité (FDS) étaient collectées. L'activité du tiers temps du médecin du travail a permis d'identifier les conditions réelles d'utilisation de ces produits. Pour chacun des produits identifié, le risque chimique associé était évalué par le logiciel Seirich (Système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en milieu professionnel), version 3.4.0, sur la base des mentions de danger de l'étiquetage (CLP= classification, étiquetage, emballage), de la quantité manipulée annuelle et des conditions de manipulation. Une hiérarchisation des risques a été établie en fonction des impacts sur la santé, la sécurité et l'environnement. Les risques résiduels ont été estimés par une simulation des mesures préventives proposées par ce logiciel.

Résultats : Au total, 50 produits étiquetés et émis ont été analysés par le logiciel SEIRICH alors que les FDS des cinq produits n'ont pas été récupérées malgré un contact direct avec les fournisseurs. Les analyses ont objectivé que

trois produits manipulés contiennent une substance cancérigène, mutagène et toxique (CMR). Il s'agit du formaldéhyde, classé 1B (devant être assimilées à des substances cancérigènes pour l'homme).

La hiérarchisation des risques en relation avec la santé des salariés a permis de conclure que cinq produits étaient à traiter en très haute priorité et 12 à traiter en forte priorité. Les substances dangereuses associées à ces produits à haut risque étaient notamment, le formaldéhyde, le méthanol, le 1,2-diol, le 2-butoxyéthanol, le dioxyde de titane. Concernant la sécurité et l'environnement, respectivement un et deux produits, étaient à traiter en très haute priorité. Le risque résiduel par inhalation le plus élevé était identifié au poste de « de préparateur » durant la tâche d'enduction pratiquée pour la préparation des écrans d'impression.

Conclusion : Les procédés techniques innovants en sérigraphie (sublimation, thermofixation...) exposent à une multitude de mélanges chimiques, imposent un renforcement des mesures de prévention tant techniques que médicales.

LUTTE ANTI-TABAC : QUELLES CONNAISSANCES CHEZ LES PROFESSIONNELS DE SANTE EN PREMIERE ET DEUXIEME LIGNES ?

N.BENARBIA, A.MILADI, I.AISSA, J.KOOLLI, A.BAROUDI, L.BOUZGAROU

Service Hospitalo-Universitaire de Médecine du Travail et Pathologie Professionnelle, Hôpital Régional Haj Ali Soua de Ksar Hellal

Objectifs : Apprécier les connaissances autour de la lutte contre le tabagisme parmi les professionnels de santé (PS) et leurs déterminants.

Méthodes : Etude de type CAP (Connaissances- Attitudes- Pratiques) conduite exhaustivement auprès des PS de 34 établissements de 1ère et 2scd lignes dans trois délégations sanitaires du centre (n=852). Le questionnaire auto-administré a investi les connaissances via sept rubriques : loi anti-tabac, conseil minimal, consultation pour le sevrage tabagique, traitement nicotinique, effets du tabagisme, intervenants dans la lutte anti-tabac, organisation d'une campagne anti-tabac.

Résultats : Le taux de réponse était de 83.8% (n=741), le sex-ratio était de 0,23, l'âge médian était de 38 ans et la prévalence tabagique de 12,4 %. Les connaissances des PS étaient jugées adéquates en ce qui concerne la loi anti-tabac (57,1 % des cas) ; les effets du tabagisme (40,3 %), l'organisation d'une campagne anti-tabac (38,7%) et à un moindre degré pour le traitement nicotinique (14,8%), la consultation anti-tabac (12,9%) et les acteurs de stratégie de lutte anti-tabac (12,4%). Sur les sept rubriques, les taux de connaissances adéquates du personnel médical étaient significativement plus élevés. Par ailleurs, les connaissances adéquates relatives à la loi anti-tabac étaient significativement notées parmi le personnel âgé de plus de 30 ans ($p=0.006$) et ceux ayant une ancienneté > 15 ans ($P = 0.034$). Celles relatives à la consultation antitabac et au traitement nicotinique étaient significativement plus notées parmi le personnel fumeur ($p=0.004$ et $<10^{-3}$) et de sexe masculin ($p<10^{-3}$). Le personnel féminin avait significativement plus de connaissances adéquates au tour des effets du tabagisme ($p=0.04$). L'analyse multivariée a objectivé notamment que les jeunes (<30 ans) avaient moins de connaissances autour de la loi anti-tabac ($OR = 1,826$, $IC95\%=1,262-2,642$). Les fumeurs répondaient de manière adéquate aux interrogations portant sur la consultation anti-tabac ($OR = 2,898$, $IC95\%=1.684-4.988$) et le traitement nicotinique ($OR=3,339$, $IC95\%=1.996-5.586$) tandis que les non-fumeurs avaient de meilleure connaissance autour des stratégies de lutte antitabac ($OR = 2,947$, $IC95\%=1.247-6,969$).

Conclusion : Les programmes visant le développement des connaissances des PS sur la lutte contre le tabagisme sont un levier essentiel de promotion de la santé et de lutte contre ce fléau.

ASPECTS MEDICO-LEGAUX DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS DANS LA REGION DE GAFSA : ETUDE SUR 20 ANS

I.AISSA¹, C.HARRATHI², M.BEJI³,
R.BOUKARA², N.BEN ARBIA¹,
L.BOUZGAROU¹

1. Service de Médecine du Travail, Hôpital Hadj Ali Soua, Ksar Hlel

2. Service de Médecine du Travail, Hôpital Régional Houcine Bouzaïene, Gafsa

3. Service de Médecine légale, Hôpital Régional Houcine Bouzaïene, Gafsa

Objectif : Mettre en lumière l'aspect épidémiologique et thanatologique des accidents du travail mortels et discuter leurs implications médico-légales.

Méthodes : Enquête rétrospective exhaustive descriptive portant sur tous les cas des accidents de travail mortels (ATM) ayant fait l'objet d'une autopsie médico-légale au service de médecine légale à l'hôpital régional de Gafsa durant une période de 20 ans. Le recueil des données se déroulait à partir des dossiers médico-légaux, les enquêtes de l'inspection de travail et les rapports de reconnaissance de la part de la Caisse Nationale d'Assurance Maladies. La fiche de recueil des données englobe les informations relatives aux renseignements personnels (nom et prénom, âge de décès, genre...), données liées à l'ATM (année, mois et lieux de décès, circonstances de décès...), données professionnelles (catégorie professionnelle, ancienneté professionnelle...), données de l'autopsie ainsi que les constatations de l'inspection médicale de travail.

Résultats : Nous avons enregistré durant la période d'étude 69 ATM. Une prédominance masculine est notée, soit 97,1 % des cas, avec un âge moyen de décès de 42 ± 14 ans. Dans cette population, 55 cas (80%) étaient sans antécédents médicaux. Les ouvriers non qualifiés étaient la catégorie professionnelle la plus concernée par ces accidents (84,1% des cas) avec une ancienneté moyenne dans le poste de travail de $15,08 \pm 10,1$ ans. Les sujets affectés au secteur privé étaient les plus concernés par les ATM (84,1%). La chute d'une hauteur était la circonstance de décès la plus rapportée (24% des cas). La cause de décès était un poly traumatisme dans 42% des cas.

Conclusion : La mort sur les lieux du travail représente une tragédie humaine inadmissible et évitable qui peut engendrer de lourdes répercussions humaines, sociales et économiques. Il est certain que la prévention est le moyen le plus important pour diminuer sa prévalence.

CANCER BRONCHOPULMONAIRE PROFESSIONNEL : A PROPOS D'UNE SERIE DE CAS.

M.OUKIL^{1,2}, A.HAIDER^{1,2}, M.FERNANE^{1,2}, M.OUAAZ^{1,2}, S.FRAGA^{1,2}

1. Service de médecine du travail, EPH de Rouiba, Alger

2. Faculté de médecine d'Alger

Introduction : Le cancer broncho-pulmonaire (CBP) est la principale cause de décès liés au cancer dans le monde avec 1,8 millions de décès en 2020 selon l'OMS. L'exposition professionnelle est la 2^{ème} cause de CBP après le tabac avec une fraction attribuable estimée entre 13 et 29% chez l'homme. L'amiante est le facteur étiologique professionnel le plus fréquemment impliqué. L'objectif de ce travail est de mettre l'accent sur ce type de cancer afin de prendre en charge les facteurs de risque professionnels dans le cadre de la prévention primaire et d'appuyer l'intérêt d'un suivi médical rigoureux chez les professionnels exposés aux cancérigènes.

Méthodes : Les auteurs rapportent une série de 04 cas de cancer broncho-pulmonaire primitif reçus à la consultation de pathologies pulmonaires professionnelles d'un service de médecine du travail du centre de l'Algérie.

Résultats : Il s'agit de deux cas de cancer broncho-pulmonaire primitif consécutifs à l'exposition professionnelle à l'amiante résiduel et deux autres cas de CBP dues à l'exposition aux poussières et fumées de l'oxyde de fer sur les lieux du travail. Les diagnostics ont été évoqués devant les signes cliniques et radiologiques notamment la TDM thoracique. Le diagnostic de certitude a été posé par l'examen anatomopathologique. Une déclaration en maladie professionnelle a été introduite au titre du tableau N° 30 et 44, qui réparent respectivement les affections professionnelles consécutives à l'inhalation des poussières d'amiante et les maladies consécutives à l'inhalation de poussières ou de fumées de l'oxyde de fer en Algérie.

Conclusion : La prévention des effets de l'exposition aux cancérigènes doit s'appuyer sur une prévention technique rigoureuse adaptée et une surveillance médicale spéciale ainsi qu'une surveillance post-exposition et post-professionnelle.

A PROPOS D'UN CAS D'ILEITE TUBERCULEUSE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

H. DAOUD, A. AYADI, J. REJEB, O. Jlassi, S. AYARI, I. MAGROUN

Service de médecine du travail et des maladies professionnelles. Hôpital Abderrahmane Mami de l'Ariana

Objectif : Nous rapportons le cas d'une iléite tuberculeuse d'origine professionnelle chez une infirmière.

Observation : Il s'agissait de Madame A. âgée de 34 ans, sans antécédents pathologiques notables, qui occupait le poste d'infirmière au service de pneumologie depuis 12 ans. L'histoire de sa maladie remontait à 2020, marquée par l'apparition d'une alternance diarrhée constipation chronique ainsi que des douleurs abdominales associées à un érythème nouveau, des aphtoses buccales et une uvéite pour lesquels elle avait consulté un médecin interniste. Une coloscopie avait été réalisée, révélant une valvule iléo-cæcale boursoufflée et béante ainsi qu'une colite ulcérée avec des lésions épaissies. L'étude anatomo-pathologique avait montré des biopsies duodénales et coliques sans anomalies. Des biopsies effectuées au niveau de la valvule pour étude bactériologique, incluant une recherche de BK par PCR, avaient détecté la présence de traces d'ADN du *Mycobacterium tuberculosis* complex. La maladie présentée par la patiente était d'origine professionnelle, justifiant sa déclaration au titre du tableau n°63, intitulé « Affections liées aux bacilles tuberculeux », conformément aux dispositions de la loi n°95-56 du 28 juin 1995.

Conclusion : Il est crucial de ne pas sous-estimer la tuberculose digestive et de la reconnaître en tant que maladie professionnelle, en particulier chez les personnels de santé exposés à des patients infectés. La mise en place de mesures de prévention renforcées, incluant un respect rigoureux des protocoles de protection individuelle et un suivi médical régulier des personnels à risque, est essentielle pour limiter l'exposition aux agents biologiques.

DERMATITES INFECTIEUSES D'ORIGINE PROFESSIONNELLE : A PROPOS D'UNE SERIE DE TROIS CAS

R.NAKHLI¹, M.MERSNI¹, S.CHEMINGUI¹, G.BAHRI¹, B.HAFSAOUI², D.BRAHIM¹, M.BANI¹, N.LADHARI¹

1. Service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle – Hôpital Charles Nicolle, Tunisie

2. DIMST

Objectif : Rapporter les cas de dermatites infectieuses d'origine professionnelle.

Observation 1 : Il s'agissait d'un médecin microbiologiste dans un hôpital universitaire, âgé de 37 ans, qui a présenté un panaris du 3ème doigt de la main gauche à la suite d'une manipulation d'un prélèvement urinaire. L'interrogatoire a identifié la présence de cuticule comme porte d'entrée. L'excision chirurgicale du pus est revenue positif au *Klebsiella Oxytoca* (entérobactéries). Une déclaration de maladie professionnelle a été faite au titre du tableau n°75 de la liste des tableaux des maladies professionnelles.

Observation 2 : Il s'agissait d'un médecin en formation en médecine légale âgé de 30 ans, victime d'un accident d'exposition au sang. L'interrogatoire a révélé que le patient s'est blessé accidentellement le pouce gauche, par une lame de bistouri souillée de sang lors de l'autopsie d'un cadavre d'un patient âgé de 50 ans. L'évolution a été marquée par l'apparition de stries rouges chaudes et douloureuses au niveau de l'avant-bras gauche avec une propagation ascendante sans fièvre ni impotence fonctionnelle du pouce ni adénopathies satellites faisant évoquer une lymphangite cutanée. Une déclaration d'accident du travail a été faite.

Observation 3 : Il s'agissait d'un chef cuisinier dans un hôpital universitaire, âgé de 57 ans, qui a présenté à la suite d'une blessure au niveau du 3ème doigt de la main gauche, lors du découpage de la viande, des lésions érythémato-pustuleuse associées à une fièvre. Le diagnostic de l'érysipéloïde de *Baker-Rosenbach* a été posé. Vu la nature de son activité professionnelle, une déclaration de sa pathologie a été faite au titre du tableau n°75 de la liste des tableaux des maladies professionnelles.

Conclusion : La reconnaissance de ces affections comme maladie professionnelle permet aux travailleurs concernés de bénéficier de compensations et de mesures préventives adaptées, soulignant l'importance de la sécurité et de l'hygiène dans les environnements professionnels.

MODALITES DE GESTION DES CONGES DE MALADIE DE LONGUE DUREE DANS LE MONDE

A.BELKAHLA¹, M.MERSNI¹, I.YOUSSEF², N.MECHERGUI³, H.BEN SAID ⁴, G.BAHRI¹, R.NAKHLI¹, F.BOUJMIL¹, D.BRAHIM¹, M.BANI¹, N.LADHARI¹

1. Service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle-Hôpital Charles Nicolle de Tunis

2. Service de Médecine du Travail - Hôpital Mongi Slim

3. Service de Médecine du Travail - Hôpital Habib Thameur

4. Service de Médecine du Travail - Centre de Maternité et de Néonatalogie

Objectif : Analyser et comparer les systèmes de prise en charge des Congés de Maladie de Longue Durée (CMLD) à travers différents pays, en mettant en exergue leurs avantages et limites.

Méthodes : Une recherche ciblée a été réalisée dans la base de données PubMed selon l'équation de recherche ("long-term sick leave" OR "prolonged sick leave" OR "extended sick leave") AND ("management" OR "impact" OR "system" OR "coverage"). Un total de 133 articles en anglais a été consulté et 22 ont été finalement inclus en fonction de leur pertinence.

Résultats : L'analyse des 22 articles a révélé des disparités notables entre les pays dans la gestion des CMLD. Parmi ceux qui prévoient des CMLD rémunérés, certains appliquent des taux fixes de compensation salariale offrant une stabilité financière pendant les longues périodes de maladie. La durée des CMLD rémunérés est variable, certains pays imposent un nombre limité de jours, 52% de ceux qui accordent un congé payé garantissent entre un et dix jours par mois, tandis que 48% proposent 11 jours ou plus. De même, plusieurs pays précisent cette durée selon la cause des CMLD. Les pays nordiques donnent de généreuses prestations de CMLD, couvrant souvent tout le salaire du travailleur pendant une période prolongée sans stress financier. Aussi, l'Allemagne dispose d'un solide système de CMLD dans lequel les employés reçoivent environ 70 % de leur salaire pendant six semaines, puis des prestations de longue durée en cas de besoin. L'Australie offre des congés de maladie payés pour les employés du secteur publique, tandis que les indépendants et les

occasionnels ne bénéficient pas des mêmes droits. Au Japon, les CMLD étaient auparavant non rémunérés, sauf si cela était spécifié dans les contrats de travail, ce qui a conduit à une culture dans laquelle les travailleurs évitent de prendre des congés. Aux Etats-Unis, aucune obligation fédérale n'existe pour la rémunération des CMLD. De nombreux travailleurs, en particulier ceux occupant des emplois faiblement rémunérés, peuvent ne pas avoir accès à des congés rémunérés.

Conclusions : Nos résultats soulignent la nécessité d'améliorer les politiques à l'échelle mondiale afin de garantir une protection adéquate à tous les travailleurs.

ROLE DES FACTEURS PROFESSIONNELS DANS LE CONTROLE DE L'ASTHME

R. NAKHLI, M. MERSNI, F. BOUJMIL, G. BAHRI, S. CHEMINGUI, D. BRAHIM, M. BANI, N. LADHARI

Service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle- Hôpital Charles Nicolle

Objectif : Évaluer le rôle des facteurs professionnels dans le contrôle de l'asthme.

Méthodes : Étude rétrospective menée au service de Médecine du Travail de l'hôpital Charles Nicolle durant la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023 portant sur les dossiers des patients asthmatiques adressés pour imputabilité professionnelle de la maladie. Les données socio-démographiques, professionnelles et cliniques ont été recueillies à partir des dossiers médicaux. Un entretien téléphonique basé sur le score Asthma control Test (ACT) a été conduit pour évaluer le contrôle de l'asthme.

Résultats : Au total, 37 patients ont été inclus, dont 11 hommes et 26 femmes. Le taux de réponse était de 86,5 %. L'âge moyen de notre population était de 46 ±8 ans. La durée moyenne de l'ancienneté professionnelle était de 15 ±9 ans. Les secteurs d'activité les plus représentés étaient le secteur de l'industrie automobile (22%) et le secteur de santé (22%). Les principales catégories professionnelles étaient représentées par les ouvriers (75 %) et les techniciens supérieurs (19 %). Les principaux agents étiologiques impliqués dans l'apparition ou l'aggravation de l'asthme étaient les solvants organiques (34%), les poussières végétales (19%) et les fumées de

soudage (6%). Tous les participants ont rapporté une rythmicité entre la survenue des symptômes et leur activité professionnelle. La durée moyenne de l'évolution de l'asthme était de 7 ans [1- 20]. La dernière exacerbation d'asthme remontait à 12 mois dans 84% des cas. L'AP était partiellement contrôlé dans 53 % des cas, bien contrôlé dans 22 % des cas et non contrôlé dans 25 % des cas. Selon une analyse univariée, il n'y avait pas de liaison statistiquement significative entre les facteurs professionnels et le degré de contrôle de l'asthme.

Conclusion : Il est important de considérer les facteurs professionnels comme un facteur potentiel influençant le contrôle de l'asthme. Malgré l'absence d'association significative observée dans cette étude, d'autres recherches sur l'interaction complexe entre les facteurs professionnels et la gestion de l'asthme sont justifiées.

OCHRONOSE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE : A PROPOS D'UN CAS

F.BOUJMIL, M.MERSNI, N.DAIKHI, H.ABDERRAHIM, G.BAHRI, S.CHEMINGUI, D.BRAHIM, M.BANI, N.LADHARI

Service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle -Hôpital Charles Nicolle

Objectif : Rapporter l'observation d'un patient présentant un trouble de la pigmentation qui nous a été adressé pour une enquête étiologique professionnelle.

Observation : Nous rapportons le cas d'un patient âgé de 67 ans, ancien mécanicien en hydraulique chargé de la réparation des engins dans une mine d'extraction de Fluorine de Barytine et de Zinc, retraité depuis 33 ans. Il présentait comme antécédents pathologiques une silicose déclarée en tant que maladie professionnelle ; une arthropathie du rachis lombaire opérée à deux reprises ; des lithiases rénales à répétition avec néphrectomie droite ; une arthropathie des genoux avec une prothèse totale du genou gauche. Il nous a été référé par son médecin orthopédiste pour constatation en per-opératoire d'un dépôt noirâtre au niveau du cartilage et du tendon du genou gauche. L'enquête professionnelle révélait que le patient était exposé aux huiles, aux fluides des engins et aux poussières minérales.

L'examen physique objectivait des plaques pigmentées, mal limitées, siégeant au niveau de la face, des lobes des oreilles, des sclérotiques et du nez. L'origine de dépôts noirâtres constatés en per-opératoire sur le cartilage et le tendon pourrait s'expliquer par une manifestation endogène de l'ochronose. L'origine professionnelle à cette maladie était décrite dans la littérature suite à une exposition chronique au phénol ou au crésol. Ceci pourrait être le cas de notre patient vu la nature de l'exposition professionnelle.

Conclusion : Comprendre l'étiopathogénie, le tableau clinique, les complications ainsi que les facteurs de risques de l'Ochronose est crucial pour pouvoir mettre en place les moyens de prévention adaptés et sensibiliser les salariés potentiellement exposés afin de garantir la sécurité des travailleurs.

ÉTUDE DE L'IMPACT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE SUR L'APTITUDE MEDICALE DES ENSEIGNANTS

L.BN AFIA¹, M.MERSNI¹, H.BEN SAID¹, I.YOUSSEF¹, H.ABDELWAHEB², N.MECHERGUI¹, G.BAHRI¹, D.BRAHIM¹, S.CHEMINGUI¹, M.BANI¹, N.LADHARI¹

1. Service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle de l'hôpital Charles Nicolle

2. DIMST

Objectif : Evaluer l'impact de l'insuffisance rénale chronique (IRC) sur l'aptitude médicale au travail des enseignants.

Méthodes : Une étude rétrospective menait auprès des enseignants adressés au service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle de l'hôpital Charles Nicolle pour un avis médicale d'aptitude au travail, durant la période allant du 31 octobre 2022 au 31 janvier 2023. Les données cliniques et sociodémographiques étaient recueillies des dossiers médicaux.

Résultats : Un total de 120 enseignants était inclus dans cette étude, parmi lesquels 7% (n=8) étaient atteints d'IRC, avec un sex-ratio (F/M) de 0,6. L'âge moyen des enseignants était de 47,13 ans $\pm$ [36-58] avec une ancienneté professionnelle moyenne estimée à 20,75 ans $\pm$ 9,82. Parmi ces enseignants, sept patients avaient une d'insuffisance rénale chronique au stade d'hémodialyse et un patient avait un rein unique fonctionnel.

Sur les huit enseignants atteints d'IRC, sept étaient jugés inaptes à l'enseignement. Parmi eux, six bénéficiaient d'un reclassement professionnel à des postes à caractère administratif, tandis qu'un enseignant, souffrant de multiples pathologies, a été proposé pour une retraite anticipée en raison d'une invalidité

Conclusion : Dans notre étude, 87% des enseignants atteints d'IRC bénéficiaient d'un reclassement professionnel. Cette donnée mettait en lumière les répercussions significatives de l'IRC sur l'aptitude médicale à l'enseignement. Compte tenu de l'impact négatif de l'IRC sur l'aptitude au travail, il est crucial d'adopter des approches holistiques en matière de santé. Ces approches devraient viser à réduire la prévalence et l'incidence de l'IRC et à initier des programmes de prévention axés sur le mode de vie, ainsi que des interventions ciblées pour encourager des habitudes saines, telles que l'alimentation équilibrée et l'activité physique régulière.

LES MOTIFS DE REJET DES MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉES DANS LE SECTEUR PUBLIC

R. NAKHLI, S. FARJAOUI, M. MERSNI, F. BOUJMIL, I. YOUSSEF, N. MECHERGUI, H.BEN SAID, G. BAHRI, S. CHEMINGUI, D. BRAHIM, M. BANI, N. LADHARI

Service de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle - Hôpital Charles Nicolle

Objectif : Etudier les motifs de rejet des maladies professionnelles (MP) déclarées dans le secteur public.

Méthodes : Étude rétrospective descriptive réalisée sur une période de dix ans allant de premier Janvier 2019 au 31 Octobre 2024 et portant sur tous les dossiers des maladies professionnelles déclarées dans le secteur public auprès de la Commission Médicale Centrale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (CMC).

Résultats : Notre étude a inclus 19 dossiers. L'âge moyen de notre population était de 50±9 ans. L'échantillon était majoritairement féminin avec 16 femmes et 03 hommes. L'ancienneté professionnelle moyenne était de 18 ans (extrêmes de 2 à 35 ans). La déclaration des MP a concerné cinq tableaux de la liste des MP dont le plus représenté était le tableau numéro 82 intitulé les gestes et les postures (74%, 14

patients), suivi par le tableau 75 intitulé « les agents infectieux susceptibles d'être contractés en milieu d'hospitalisation » (11%, 2 patients). Sur le plan clinique, le syndrome du canal carpien représentait la maladie déclarée la plus fréquente (32%, 6 patients). Tous les dossiers ont fait l'objet d'un rejet du caractère professionnel, principalement devant l'absence de lien direct entre l'exposition professionnelle et la maladie déclarée (79%, 15 patients), la non-conformité entre l'affection déclarée avec celle exigée par les dispositions du tableau concerné, la non-conformité entre le résultat de l'examen bactériologique et celui mentionné selon les dispositions réglementaires et l'absence de désignation de la maladie dans les dispositions du tableau (16%, 3 patients). Le dépassement du délai de prise en charge concernait 5% des cas (1 patient).

Conclusion : L'analyse des motifs du rejet du caractère professionnel des MP est primordiale pour évaluer l'efficacité du système actuel et d'identifier les obstacles potentiels dans le processus de reconnaissance afin de réviser les critères de reconnaissance des maladies professionnelles en Tunisie.

SECRET MEDICAL EN SANTE AU TRAVAIL : ENQUETE AUPRES DES RESIDENTS EN MEDECINE DU TRAVAIL

H. BEN SAID, N. CHAOUECH, M. MERSNI, I. YOUSSEF

Section de médecine du travail – Faculté de Médecine de Tunis.

Objectifs : Décrire le vécu relatif au respect du secret médical des résidents en médecine du travail et identifier les principales difficultés relatives au respect de ce principe éthique chez cette population.

Méthodes : Etude descriptive transversale menée durant le mois d'octobre 2023 et ayant intéressé les résidents en médecine du travail des quatre facultés de médecine. Le recueil des données a été basé sur un questionnaire préétabli diffusé en ligne.

Résultats : La population était composée de 34 résidents (taux de réponse : 100%). Une formation préalable en éthique médicale a été assurée chez 62% des cas. Ils déclaraient des difficultés éthiques lors de l'exercice professionnel en rapport avec le respect du secret médical dans 65% cas. Ces difficultés ont été rencontrées au moins une fois dans 58%

des cas et concernaient essentiellement la rédaction du certificat médical initial d'accident du travail ou de maladie professionnelle (56%), le fait d'imposer le secret médical au sein de l'équipe paramédicale (59%), la communication avec les travailleurs concernant des informations liées à leur état de santé (50%), avec les médecins traitants (56%) et avec l'employeur ou ses collaborateurs concernant des informations relatives à la décision d'aptitude médicale au travail (74%) et des recommandations relatives à l'amélioration des conditions du travail (56%).

Conclusion : Un renforcement de la formation en bioéthique et un développement des débats et réflexions éthiques sur les terrains de stage sont très recommandés.

PROFIL EPIDIMIOLOGIQUE DES MALADIES RESPIRATOIRES CHRONIQUES D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

I. BEN HNIA, F. DHOUB, N. KOTTI, A. KCHAOU, M. HAJJAJI, ML. MASMOUDI, K. JMAM HAMMAMI

Service de médecine du travail et de pathologies professionnelles, CHU Hédi Chaker de Sfax

Objectif : Décrire le profil épidémiologique et clinique des patients atteints de maladies respiratoires chroniques déclarés au titre de la maladie professionnelle.

Méthodes : Etude descriptive rétrospective réalisée au service de médecine du travail du CHU Hédi Chaker de Sfax et comportant les dossiers de pathologies respiratoires déclarés au titre de la maladie professionnelle pendant une durée de 20 ans (2004 à 2024).

Résultats : L'âge moyen des travailleurs était de $47,6 \pm 11,7$ ans au moment de la déclaration. Les patients ont été adressés dans 73,6% des cas par des pneumologues du secteur public. La catégorie professionnelle prédominante était celle des ouvriers (48,9 %), travaillant principalement dans les secteurs de fabrication (25,3 %) et de BTP (17 %). L'ancienneté professionnelle moyenne était de $16,43 \pm 9$ ans. Les aérocontaminants respiratoires auxquels les travailleurs étaient exposés étaient représentés essentiellement par les substances minérales (42,5 %) et les poussières végétales (27,6 %). L'absence d'utilisation d'équipements de protection individuelle adéquats était constatée dans 93,6 % des cas. La dyspnée

d'effort était présente dans tous les cas associée à une toux quinteuse dans 30% des cas, une rhinite allergique dans 28% des cas et une altération de l'état général dans 8,5% des cas. Le diagnostic était dominé par l'asthme dans 46,8% des cas et de silicose (31,9%).

Conclusion : L'étude du profil épidémiologique des pathologies respiratoires professionnelles permet d'évaluer les postes de travail et les secteurs professionnels à risque, ce qui permet d'orienter les actions de prévention et d'instaurer des politiques de surveillance plus strictes afin de diminuer la prévalence de ces pathologies souvent invalidantes.

EXPOSITION PROFESSIONNELLE EN MILIEU HOSPITALIER AUX RAYONNEMENTS IONISANTS ET EFFETS SUR LA SANTE.

N. BEN ARBIA¹, C. HARRATHI², M. EZZOGHDADI², I. AISSA¹, L. BOUZGARROU¹

1. Service de Médecine du Travail, Hôpital Hadj Ali Soua, Ksar Hlel

2. Service de Médecine du Travail, Hôpital Régional Houcine Bouzaïene, Gafsa

Objectif : Identifier des effets sur la santé d'une exposition chronique aux rayonnements ionisants parmi les travailleurs dans deux services de radiologie.

Méthodes : Etude descriptive et rétrospective bi-centrique portant sur les dossiers médicaux des patients ayant consulté au service de médecine du travail et de pathologies professionnelles dans le cadre des visites périodiques et qui travaillaient dans deux services de radiologie dans la région de Gafsa.

Résultats : L'étude concernait 34 patients, de prédominance féminine (71%) avec un âge moyen de $47,88 \pm 8,43$ ans. L'ancienneté professionnelle moyenne était $19,56 \pm 9,1$ ans. Les pathologies rencontrées étaient à type de pathologie thyroïdienne dans 58% des cas (hypothyroïdie dans 3 des cas, une hyperthyroïdie dans 2 cas, une thyroïdite chronique dans 3 cas, un nodule thyroïdien dans 8 cas, un goitre multi-nodulaire dans un seul cas et un carcinome papillaire de la thyroïde dans 3 cas), atteinte hématologique (Anémie) dans 2 cas et un seul cas de cataracte. Les problèmes de fertilité concernaient 14 participantes (41,2%). Une stérilité primaire était rapportée par 2 participantes. Dix participantes (29,4%)

rapportaient des antécédents d'avortement spontané ou de grossesse arrêtée. La seule complication périnatale rapportée était la naissance prématurée chez deux techniciennes.

Conclusion : L'usage des rayonnements ionisants est en plein développement et contribue certainement au progrès de la qualité des soins dans notre pays. Cependant, protéger le travailleur des risques encourus est une priorité qui passe d'abord par l'application de mesures de prévention qui visent à maîtriser les risques de contamination par les matières radioactives ainsi que les risques d'exposition aux rayonnements ionisants. Cette orientation concerne tous les partenaires concernés qui doivent veiller à l'application stricte des normes de radioprotection.

PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES DANS UNE ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE AU MALI : APPORT DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE

M. KONE^{1,2}, L. DIAKITE², S. SANOGO², I. DIARRA², I. FOBA², B. DIALLO²

1. Cabinet de consulting « SST Consulting », spécialisé en santé et sécurité au travail,
2. Société malienne de santé et sécurité au travail (SOMASST)

Objectif : Décrire les dangers électriques identifiés et les mesures de prévention proposées par le comité d'hygiène et de sécurité d'une entreprise agro-alimentaire au Mali.

Méthodes : Eude transversale et descriptive d'un mois (juin 2024), réalisée dans une industrie agro-alimentaire spécialisée dans la production des farines du blé et des aliments bétails, située à 25 kilomètres de Bamako. Les membres du CHS et deux électriciens de l'entreprise ont été formés sur la chasse aux risques électriques. Une inspection générale avec thème « chasse aux risques électriques » a été menée au sein de l'entreprise à l'aide de la fiche d'inspection du département QHSE de l'entreprise. La hiérarchisation des risques a permis de définir 3 niveaux de priorités d'actions : priorité 1 (code couleur : rouge), priorité 2 (code couleur : jaune) et priorité 3 (code couleur : vert).

Résultats : Cette chasse aux risques électriques a permis d'identifier 18 situations dangereuses électriques dans l'ensemble de

l'entreprise. Il s'agissait entre autres : le mauvais rangement des fils électriques, les fils électriques dénudés, les armoires électriques non fermées à clés, l'absence des consignes de sécurité électrique, les zones électriques hors usage non identifiées, les travaux de soudage à proximité des groupes électrogènes et la zone d'approvisionnement du carburant, l'absence des matériels (outils) isolants, antidéflagrants pour les travaux électriques, l'absence d'un système d'habilitation électrique pour réaliser des opérations sur ou à proximité d'une installation électrique et l'absence et/ou l'utilisation des équipements de protection (EPI) non adaptés aux travaux électriques. Un plan d'actions préventives a été proposé pour réduire ces situations de dangers électriques.

Conclusion : Les accidents du travail liés à l'électricité sont rares mais très graves. Cette chasse aux risques électriques réalisée par le CHS a permis de détecter les dangers électriques et de proposer des mesures correctives qui s'imposent. L'engagement de la direction générale et l'implication de tous les acteurs concernés sont indispensables pour la mise en œuvre de ces recommandations et leur suivi.

PNEUMOPATHIE INTERSTITIELLE DIFFUSE ET RETENTISSEMENT PROFESSIONNEL : A PROPOS DE DEUX CAS

F. BOUJMIL, G. BAHRI, D.BRAHIM, M.MERSNI, N.LADHARI

Service de Pathologies Professionnelles et d'Aptitude au Travail, Hôpital Charles Nicolle, Tunis, Tunisie.

Introduction : Les pneumopathies interstitielles diffuses (PID) représentent un problème de santé majeur vu l'évolution imminente vers la fibrose pulmonaire et par conséquent vers l'insuffisance respiratoire chronique en absence de prise en charge adaptée. Ces pathologies parfois invalidantes peuvent retentir considérablement sur l'aptitude médicale au travail. L'objectif de ce travail était d'étudier le retentissement des PID sur l'activité professionnelle et sur l'aptitude médicale au travail.

Méthodes : Observation à propos de deux cas adressés à la consultation de pathologie professionnelle de l'hôpital Charles Nicolle de Tunis pour un avis médical d'aptitude au travail.

Résultats : Nous rapportons deux cas de PID ayant conduit à un retentissement professionnel important. Le premier cas est celui d'un homme âgé de 49 ans, occupant le poste d'un peintre, suivi depuis 5 ans pour une PID type pneumopathie d'hypersensibilité non fibrosante sous corticothérapie avec une hypertension artérielle sous trithérapie. Sur le plan fonctionnel, il présentait une dyspnée d'effort stade II de NYHA. Une corticothérapie à base de solumédrol a été instaurée avec une nette amélioration des signes respiratoires cliniques et radiologiques. Son poste de peintre l'exposait à des solvants organiques susceptibles de provoquer des pathologies respiratoires notamment un asthme professionnel. Devant la nature de l'exposition professionnelle, un reclassement professionnel était indiqué pour prévenir une éventuelle aggravation de sa symptomatologie respiratoire.

Le second cas est celui d'un homme âgé de 52 ans, ouvrier journalier, qui se plaignait d'une dyspnée stade III de NYHA retentissant sur ses activités quotidiennes et professionnelles. À l'examen physique, il présentait un hippocratisme digital. La tomodensitométrie thoracique objectivait une PID type UIP. Son état de santé pathologique justifiait sa mise à la retraite pour usure prématurée de l'organisme.

Conclusion : À conséquences socioéconomiques assez lourdes, les PID peuvent affecter l'aptitude médicale au travail et être à l'origine d'un reclassement professionnel ou d'un arrêt prématuré de l'activité professionnelle. Ainsi, il est important de dépister précocement ces pathologies chroniques pour assurer une prise en charge adéquate et éviter la désinsertion professionnelle.